DEPOTS
garantis
10.125%
5 ANS
¼% + pour
personne
60 ans et plus
FIDUCIE PRET ET REVENU
1448, boul. Talbot
Chicoutimi - 543-1221

le QUOTIDIEN

CABLOTEL ELECTRONIQUE
Service autorisé JERROLD

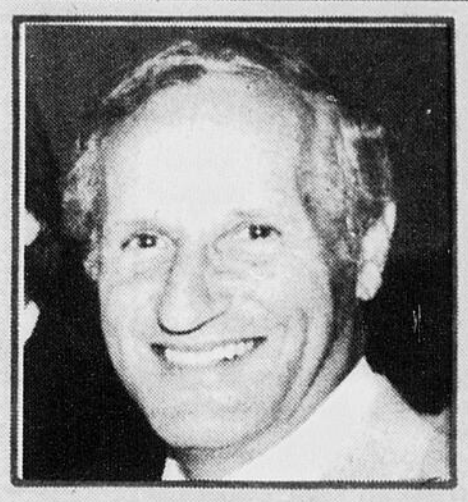
REPARONS
VENDONS
ECHANGEONS
CABLO-SELECTEURS
DE TOUTES MARQUES!
CHICOUTIMI
549-5355

13e année no 41 | Chicoutimi, mardi 18 novembre 1986 | 45¢ | 56 pages

Pour la prochaine année

Hausse des taxes confirmée à Alma

Page 10





Conflit chez Tanguay

Gauthier déçoit les syndiqués

Page 4

Quotidien Extra

- Champ de tir
- Larouche aura sa télé
- Courrier sexologie
- Tremblay mange de la boxe

24 pages

Dolbeau et La Baie

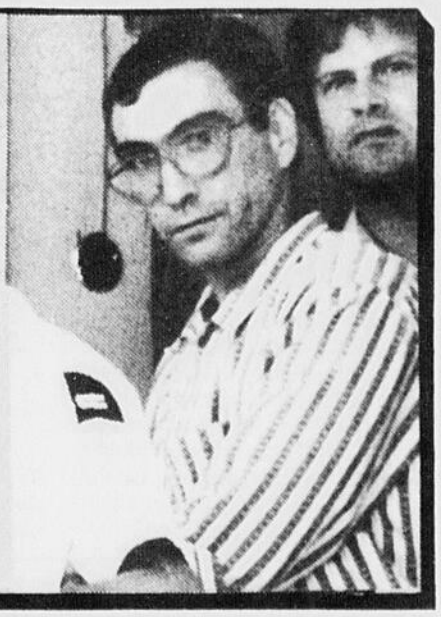
Le fardeau fiscal ne changera pas

Page 9

Meurtre de Marcelle Tremblay

Lamothe avoue sa culpabilité

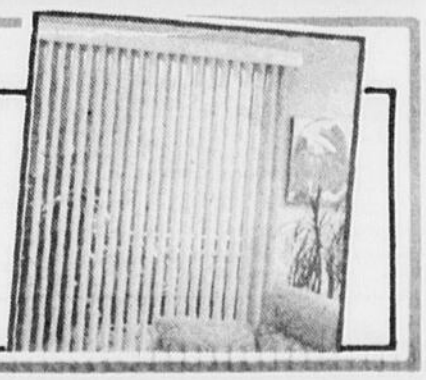
Page 3



STORE MAG
150, RACINE EST, CHICOUTIMI
543-1112
PROFITEZ DE NOTRE SERVICE DE MESURE A DOMICILE GRATUIT
De plus, venez voir nos nouveautés '87.

STORES VERTICAUX

Grandeur	PVC	Aluminium
36x48"	$42.00	$ 58.50
36x60"	$46.50	$ 64.50
48x48"	$53.00	$ 72.50
48x60"	$58.50	$ 80.50
60x48"	$64.00	$ 87.50
84x84"	$79.99	$149.99



Faits divers

Sentence reportée

CHICOUTIMI (CC) — Christian Girard, qui a déjà reconnu sa culpabilité à une accusation de tentative de meurtre sur Aurèle Paradis, un rentier de Shipshaw, ne connaîtra pas sa sentence avant le 12 janvier.

Devant un rôle des Sessions de la paix trop chargé, les procureurs au dossier, Me Paul Roy en poursuite et Me Martin Tremblay en défense, se sont entendus en effet pour reporter à cette date la sentence qui devait être prononcée, hier, par le juge Jean Simard.

Entretemps, Girard, qui est âgé de 25 ans et qui est domicilié sur la rue Mellon à Jonquière, peut profiter provisoirement de sa liberté.

Recherches sur Saguenay

CHICOUTIMI (CC) — Le groupe Sauvetage La Baie a été autorisé, hier, à reprendre les recherches sur la rivière Saguenay dans l'espoir de localiser le corps d'Elie Brassard, porté disparu de l'hôpital de Chicoutimi depuis le 8 novembre dernier.

Fernand Brassard, le frère du disparu, a indiqué en effet qu'il avait lui-même transmis une autorisation en ce sens à Sauvetage La Baie.

Il a tenu toutefois à préciser que Sauvetage Région 02 n'avait pour sa part rien à voir dans quelque décision que ce soit, notamment celle prise dimanche et consistant à suspendre indéfiniment les recherches terrestres.

"C'est mon frère Rodrigue et moi-même qui, en compagnie des dirigeants de Sauvetage La Baie, avions pris cette décision, de sorte que Sauvetage Région 02, contrairement à ce qu'il a prétendu, n'a rien eu à y voir, tout comme ce groupe n'est plus autorisé à s'impliquer de quelque façon que ce soit dans les recherches de mon frère," a affirmé Fernand Brassard, bien décidé de tirer cette affaire au clair.

Saisie de drogue

MEXICO (AFP) — Les autorités mexicaines ont saisi la semaine dernière près de 30 tonnes de marijuana et arrêté 1,200 paysans dans l'isthme de Tehuantepec, à 500 km au sud de Mexico, a-t-on appris lundi de source militaire.

Selon le général Jaime Menendez, qui a dirigé l'action conjointe de l'armée et de la police, la plupart des paysans qui sont analphabètes, ont affirmé avoir été persuadés par les trafiquants à cultiver la drogue. Les personnes arrêtées seront traduites en justice, a ajouté le général.

Ambulanciers attaqués

MONTREAL (PC) — La police de la Communauté urbaine de Montréal recherchaient deux individus hier en rapport avec une agression dont ont été victimes deux techniciens-ambulanciers d'Urgence-Santé.

Les deux hommes armés, qui étaient à la recherche de morphine, sont montés de force à bord de l'ambulance dans la nuit de dimanche à lundi.

Ils se sont faits conduire derrière le 4765 boulevard des Grandes Prairies, à St-Léonard, où ils ont vainement fouillé l'ambulance.

Mécontents de n'avoir rien trouvé, ils ont fait descendre les deux employés pour faire feu sur eux.

Le chauffeur a été blessé à la joue et à un bras tandis que son compagnon a été atteint à une cuisse. L'un a été conduit à l'hôpital Notre-Dame et l'autre à l'hôpital Jean-Talon. Leur état de santé serait satisfaisant.

Réagissant à cette agression, le Regroupement des techniciens-ambulanciers du Québec (CSN) a déploré l'absence de mesures de sécurité adéquates pour assurer la protection des employés.

Selon le porte-parole du RETAQ, Mario Cotton, l'absence de communications rapides et faciles et une mauvaise organisation du travail augmentent de façon importante les dangers inhérents à l'exercice des tâches des techniciens-ambulanciers.

Il soutient que la direction d'Urgence-Santé a déjà été saisie de plusieurs plaintes concernant la qualité et le type de système de communications entre les ambulances et la centrale des communications.

M. Cotton a enfin tenu à souligner qu'on ne trouve aucune drogue à bord des ambulances au Québec.

Il faisait des «starts»

Blagueur stoppé contre un poteau

par Claude Côté

ALMA (CC) — Eprouvant passablement de difficulté à faire immobiliser une voiture qu'elle poursuivait, la police municipale d'Alma a dû, avec une auto-patrouille, percuter le véhicule de l'automobiliste récalcitrant pour finalement le neutraliser contre un poteau.

Il était vers 3 h du matin, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, lorsque cet incident s'est produit. La police avait été prévenue, par des citoyens de la rue Saint-Bernard, qu'un automobiliste se plaisait à faire des «starts» avec sa voiture.

Partis à sa poursuite, les policiers auraient cherché en vain à intercepter, sur la rue du Pont, l'automobiliste qui s'y était engagé. Trois voitures de police sont même intervenues pour tenter de faire immobiliser le "plaisantin", mais il n'y avait rien à faire.

Voyant la tournure des événements, les policiers auraient alors cherché à immobiliser le fuyard en fonçant sur lui avec une auto-patrouille et en poussant sa voiture contre un poteau. Et, encore là, l'automobiliste aurait cherché à poursuivre sa route mais on l'y aurait empêché en retenant son véhicule contre le poteau.

Connu des policiers

Le conducteur de la voiture, Emilien Lavoie, un jeune homme de 21 ans de Saint-Nazaire, serait relativement bien connu de la police.

En fouillant sa voiture, les policiers auraient découvert, dans le coffre à gants, cinq lignes de ce qui pourrait être de la cocaïne. Puis, ils auraient constaté que Lavoie n'avait pas de permis de conduire et que la voiture qu'il conduisait était munie d'une plaque d'immatriculation factice.

Toutefois, l'alcootest aurait révélé que le jeune homme n'avait pas les facultés affaiblies par l'alcool, mais qu'il était juste aux limites.

Tout de même, diverses autres accusations devraient être portées contre Lavoie, notamment celle de conduite dangereuse.

Procès des Hell's

Le juge Boilard déplore l'attitude des policiers

MONTREAL (PC) — "Je ne suis pas un mangeur de policiers. ... Je ne suis pas un anthropophage. ... Je ne reculerai toutefois pas s'il y a lieu de les flageller, bien que ce ne soit pas là mon occupation primordiale. Je ne suis ni pour ni contre la police. Je suis neutre".

C'est par des remarques cinglantes à l'endroit du travail de certains policiers au cours de leur enquête qui a précédé le procès de quatre Hell's Angels accusés de meurtre, que le président du tribunal, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a commencé, hier, son adresse en droit aux six hommes et aux six femmes formant le jury.

Le juge Boilard a lancé aux policiers les épithètes peu flatteuses de "négligence, d'incompétence, d'ineptie dans la cause", leur reprochant notamment de ne pas avoir conservé les notes de l'interrogatoire de l'un des délateurs, Gerry "le Chat" Coulombe.

Le juge Boilard ajoute toutefois qu'il ne met absolument pas en cause l'honnêteté des policiers. Mais il ajoute: "La ligne de partage entre la malhonnêteté et l'incompétence est bien mince mais elle n'a pas été franchie".

La première phase de l'adresse du magistrat avait pour but de rectifier des propos qu'il jugeait erronés tant des avocats de la couronne que de la défense. Il a donc sévèrement corrigé les uns comme les autres.

Ce n'est qu'après cette mise au point que le juge Boilard a entrepris de résumer pour les jurés toute la preuve entendue au cours des deux mois que dura le procès.

Pas possible

Atterrissage à l'aveuglette

RANCHO CUCAMONGA, Californie (AFP) — Charles Law, 70 ans, est assez content de son atterrissage, lundi, sur un aéroport californien, même s'il était "un peu de travers": il est aveugle.

Son seul compagnon à bord du petit avion, le pilote âgé de 80 ans, est décédé d'une crise cardiaque peu avant l'atterrissage et M. Law a donc dû prendre les commandes. "Il ne répondait pas et j'ai mis ma main sur la sienne sur le manche à balai et elle était froide et moite aussi j'ai compris qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas du tout", a-t-il dit.

"J'ai donc enlevé sa main du manche pour prendre les commandes", a raconté M. Law, qui est considéré comme légalement aveugle avec un dixième de vision à un oeil et un vingtième à l'autre. "Nous avons touché terre de façon un peu rude, ça secouait un peu et nous étions de travers je crois, mais j'ai pensé que c'était un très bon atterrissage", a-t-il ajouté.

M. Law, qui n'avait pas de radio à bord, a précisé qu'il a tourné la tête pour pouvoir utiliser son peu de vision latérale et que son expérience à bord d'un avion du même type, avant qu'il soit devenu aveugle, l'a beaucoup aidé.

Pour les policiers, "c'est ce qu'on appelle un miracle".

Sommaire

Arts	16
Bourse	17-18
Détente	23
Décès	21
Finances	19
Patron	22
Sports	24 à 31

Loto

La Quotidienne

A trois chiffres:
4-7-9
A quatre chiffres:
9-5-0-9

Abonnement: 545-4664

Le Quotidien
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de deuxième classe (no 32131). Port de retour garanti

Météo

Min.: -7
Max.: -3

Lac-Saint-Jean, Saguenay: Plutôt nuageux avec des éclaircies en fin de journée. Vents modérés par moments. Min.: moins 7 à moins 10. Max.: moins 8 à moins 3. Mercredi: nuageux.

Plus de détails en page 21

La rédaction Saguenay.....**545-4474** —Lac-St-Jean-Est (Alma).....**668-4506** —Lac-St-Jean-Ouest St-Félicien....**679-3832**

Mort de Marcelle Tremblay

Pierre Lamothe passe aux aveux

CHICOUTIMI (CC) — Coup de théâtre, hier, aux Sessions de la paix de Chicoutimi, alors que Pierre Lamothe, accusé de meurtre au deuxième degré relativement à la mort de Marcelle Tremblay de Chicoutimi, a avoué sa culpabilité sur une accusation réduite d'homicide involontaire coupable.

On se souviendra que cette femme de 38 ans, domiciliée sur la rue Saint-Ephrem à Chicoutimi, avait été trouvée sans vie, le 5 avril dernier, dans une chambre de l'Hôtel chez Gérard de Chicoutimi. L'autopsie avait ensuite révélé qu'elle était morte d'asphyxie par strangulation, par aspiration de sang faisant suite à une fracture du nez.

Pierre Lamothe, un récidiviste de 34 ans domicilié sur la rue Poitras à Jonquière, mais originaire de Valleyfield, avait subi son enquête préliminaire, en fin de mai dernier, et il avait été cité à procès aux Assises criminelles sous une accusation de meurtre au deuxième degré, procès qui devait s'ouvrir le lundi 24 novembre en Cour supérieure de Chicoutimi.



Claude Côté

Alors représenté par Me André Rousseau, Lamothe avait, entretemps, changé de procureur en faveur de Me Martin Tremblay, lequel a finalement pu éviter un procès long et couteux aux Assises en faisant accepter à la poursuite que son client puisse plaider coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire coupable.

Il faut dire que la peine prévue pour un meurtre au deuxième degré est l'emprisonnement à perpétuité, avec un minimum de 10 ans de pénitencier à purger avant l'admissibilité à la libération conditionnelle. Par contre, pour un homicide involontaire coupable, il n'y a pas de peine minimum, de sorte que celle-ci peut aller de la sentence suspendue jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité.

Le juge Claude Vaillancourt, siégeant au civil à Chicoutimi, est monté spécialement sur le banc des Sessions de la paix, hier après-midi, afin d'accueillir les aveux de culpabilité de Lamothe. Me Tremblay s'est entendu ensuite avec la poursuite, représentée par Me Laurent Bouchard, substitut du procureur général, pour que les représentations sur sentence soient fixées au 18 décembre. D'ici là, Lamothe demeurera évidemment en détention.

Rappelons enfin que l'enquête dans cette affaire avait été menée par la police municipale de Chicoutimi, notamment le détective Michel Gagnon.



SUSPECT — Pierre Lamothe a avoué sa culpabilité sur une accusation réduite d'homicide involontaire coupable du meurtre de Marcelle Tremblay. Cette femme de 38 ans avait été trouvée sans vie dans une chambre de l'hôtel Chez Girard.

Voiture volée

Les Américains subiront leur enquête



VOITURE — C'est dans cette voiture de marque Nissan que les deux Américains voyageaient. Cette voiture aurait été volée à New York. En plus, il y aurait eu à bord une importante cargaison de drogues. Les policiers parlent d'une valeur de $119,000 sur le marché noir.

(Photo: Karl Tremblay)

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) — Deux Américains de couleur, Michael Burton, 34 ans de Californie et Michael Donovan Cushnie, 22 ans de New York, ont comparu hier aux Sessions de la paix de Chicoutimi, pour avoir été trouvés en possession d'une voiture volée.

On se souviendra que ces deux individus voyageaient à bord d'une voiture de marque Nissan 1985 lorsqu'ils ont été interceptés par la Sûreté du Québec, à la sortie de Laterrière de la réserve faunique des Laurentides. Les policiers du poste de L'Etape s'étaient rendu compte que la voiture en question, impliquée dans un léger accident dans le parc et portant des plaques d'immatriculation de la Caroline-du-Nord, avait été rapportée volée à New York.

Puis, au cours de la fouille de la voiture, les policiers du poste de Chicoutimi, qui ont intercepté les individus à la demande de leurs collègues de L'Etape, auraient découvert quelque 119 grammes de stupéfiants qui pourraient être de la cocaïne et pouvant valoir aux environs de $119,000 sur la rue.

Une analyse en laboratoire déterminera s'il s'agit bien de drogue, notamment de cocaïne, et en indiquera aussi la pureté. Ce n'est qu'après qu'on connaitra les résultats de ces expertises qu'on sera en mesure de porter, s'il y a lieu, des accusations contre les deux jeunes Américains.

Entretemps, ces derniers font face à des accusations (rédigées en anglais) de recel d'une voiture volée. Au moment de leur comparution devant le juge Jean Simard, hier, au Palais de justice de Chicoutimi, la poursuite, représentée par Me Jean-Claude Beaulieu, substitut du procureur général, s'est objectée formellement à leur mise en liberté provisoire, de sorte que leur enquête à ce sujet a été fixée à jeudi.

Burton et Cushnie sont tous deux représentés par Me Claude Desbiens, de Chicoutimi.

tds tapis et draperies SAGUENAY LTÉE
2108, boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord
(derrière le Marché Provigo, rue Roussel)
expansol 545-1290
SERVICE A DOMICILE GRATUIT



Toiles verticales sur mesures avec cantonnière
Tissu et aluminium.
Jusqu'à 50% DE RABAIS
Rabais basé sur le prix de détail suggéré du fabricant.

Verticale P.V.C.
76" x 84" pour porte-patio.
Choix de 8 couleurs.
$49.95
Temps limité.

Toiles verticales P.V.C. sur mesures
Livrable en 24 heures seulement.
Service de mesures à domicile GRATUIT. Choix de 14 couleurs P.V.C.
Jusqu'à 66% DE RABAIS du prix suggéré.

Les syndiqués de Tanguay sont fort déçus du député Gauthier

SAINT-PRIME (JG) — Le syndicat des employés de Tanguay se dit "fort déçu" du député péquiste Michel Gauthier.

Les quelque 150 employés



Jacques Girard

salariés n'ont pas digéré sa récente déclaration où le représentant de Roberval à l'Assemblée nationale exhortait le syndicat à penser salaires et conditions de travail et d'oublier la question de la sous-traitance.

Son attitude est "inconcevable, c'est un volte-face incompréhensible", affirme le président Clément Simard, d'autant plus, semble-t-il, que lors d'une rencontre des instances syndicales (CSN) de Tanguay et du député Gauthier, ce dernier avait



NEGO — Le député Michel Gauthier a affirmé sur les ondes de CHRL que le syndicat devrait laisser tomber la sous-traitance.

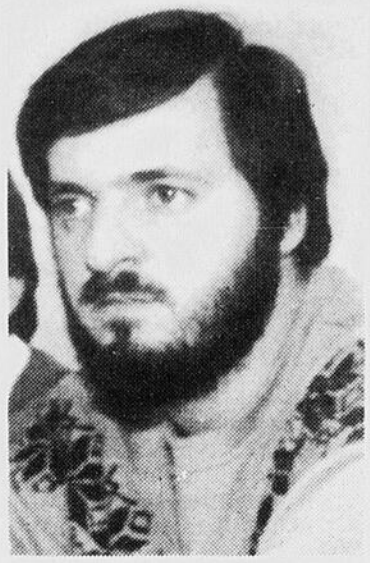
trouvé légitime leurs revendications en matière de sous-traitance compte tenu des changements technologiques.

Le président Simard se pose des questions sur l'attitude du député Gauthier allant même jusqu'à demander: "Combien ça coûte un député".

Cette question de la sous-traitance demeure la condition sine qua non du retour du syndicat à la table de conciliation. Toutefois, si la sous-traitance équivaut à moins de 10 pour cent de la production de Tanguay, comme l'affirme le PDG Gilles Filion, le syndicat se dit prêt "à s'assoir et à négocier une clause dans la prochaine entente de travail dans ce sens-là", a admis le président Simard au cours d'un entretien téléphonique.

Mais, ajoute-t-il, "nous nous battons contre la sous-traitance dans le but de protéger les emplois existants".

"Comment se fait-il que la production augmente, mais

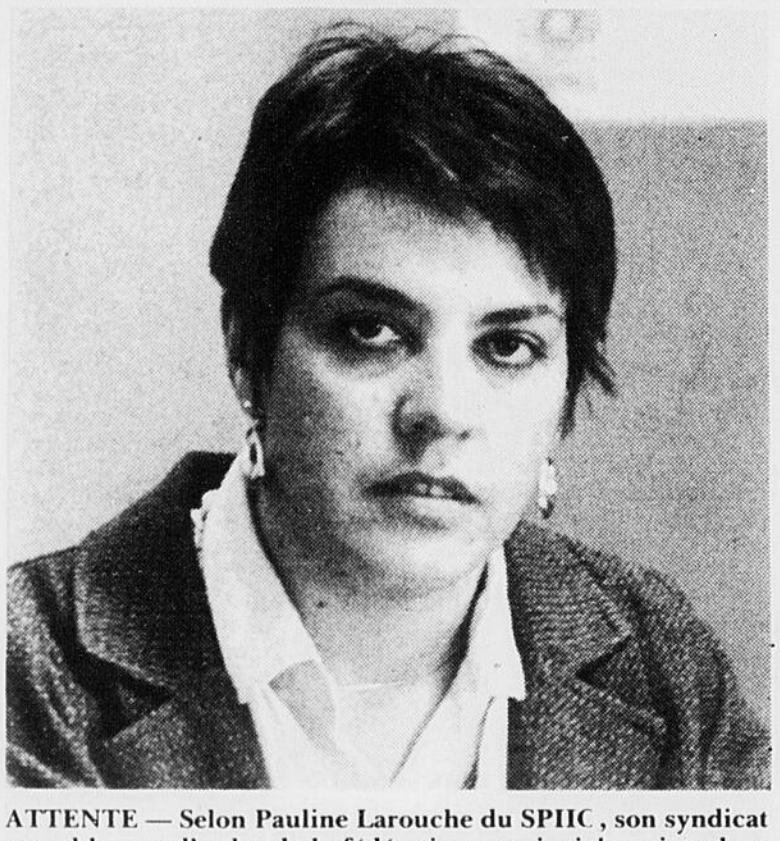


CSN — Le président du syndicat des employés de Tanguay, Claude Simard ne comprend pas l'intervention de Michel Gauthier.

que le nombre de machinistes et de soudeurs diminue?", s'interroge le président Simard. "Nous comprenons que la machinerie désuète et la capacité réduite de production forcent l'entreprise à accorder des travaux à des sous-contractants, mais il y a là un danger de démantèlement de l'usine de Saint-Prime".

Le centre de recherche et de développement de Tanguay à Québec possède un système de conception assistée par ordinateur. Quant à l'installation à Saint-Prime d'un pareil système, le président Simard estime que l'entreprise "était obligée de le faire pour qu'il y ait un suivi de la production". Ce n'est pas, selon lui, une assurance que les emplois reliés à la recherche et au développement demeurent à Saint-Prime.

Il a conclu cet entretien en indiquant que l'augmentation de la main-d'oeuvre qualifiée avait lieu "dans les cadres", ce qui n'est pas sans inquiéter le syndicat.



ATTENTE — Selon Pauline Larouche du SPIIC, son syndicat attend le mot d'ordre de la fédération provinciale qui analyse présentement la création d'un front commun.

Au cours des prochains jours

Période d'attente dans les affaires sociales

CHICOUTIMI (DC) — Hormis les membres du Cartel des organismes professionnels de la santé, le COPS, les travailleurs du réseau des affaires sociales adopteront une position attentiste, dans le cadre des négociations dans le secteur public.

Du côté du Syndicat des infirmières et infirmiers de Chicoutimi (SPIIC), par exemple, on attend le mot d'ordre de la fédération provinciale, qui analyse actuellement les possibilités de front commun.

«Une grève d'une journée était prévue pour aujourd'hui (hier), mais elle a été annulée la semaine dernière, après l'adoption de la loi 160. En ce qui regarde les négociations à la table centrale, elle n'ont pas repris depuis le 10 novembre», souligne la présidente du SPIIC, Pauline Larouche.

Un autre groupe, le COPS, rencontrera l'employeur au moins trois fois, cette semaine. D'ici là, toutefois, il organisera des moyens de pression partout dans la province. La Gaspésie a parti le bal, hier, et c'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean de faire sa part, aujourd'hui.

«Tout en nous conformant à la loi 160, nous profiterons de l'heure du dîner pour dresser des lignes de piquetage», souligne la conseillère technique Louise Trépanier. Le cartel regroupe des infirmières et des techniciens, majoritairement, et il est présent dans les centres hospitaliers de Jonquière, Chicoutimi, Roberval, Dolbeau, Alma et La Baie.

Reprendre son souffle

A la CSN, enfin, la période actuelle en est une de réévaluation, à la faveur des conseils fédéraux qui ont débuté dimanche, à Québec. Ces réunions provinciales, qui se terminent aujourd'hui, rejoignent tous les groupes du secteur public, par le biais des quatre fédérations impliquées dans le dossier.

Un plan d'action devrait émerger de ces discussions et lorsqu'il sera adopté, dans quelques heures, l'équipe régionale de mobilisation l'analysera en détails et déterminera la meilleure façon de l'appliquer au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«Cette équipe est constituée de salariés de la CSN, de la Fédération des affaires sociales et de la Fédération des employés (es) de services publics. Lorsqu'elle sera prête, le comité régional de mobilisation prendra connaisance de ses conclusions», indique Alain Harvey, porte-parole de la CSN régionale.

Pour le moment, toutefois, il n'y a pas de mot d'ordre de la centrale, pour appliquer de nouveaux moyens de pression ou pour effectuer des débrayages. L'initiative locale, pour sa part, se limite à tout ce qui ne viole pas la loi 160. «Nous laissons nos gens reprendre leur souffle. Il y a une pause dans l'action, mais elle ne réduira pas la mobilisation», affirme Harvey.

Hydro-Québec

Les ingénieurs manifestent

CHICOUTIMI (DC) — Les quatorze ingénieurs d'Hydro-Québec au Saguenay dresseront une ligne de piquetage, ce matin, dans le cadre de leurs moyens de pression contre la société d'Etat. Sans débrayer carrément, ils bloqueront la sortie des camions d'entretien, au centre de service de Chicoutimi.

Affiliés au Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec, une organisation qui compte 1,100 membres dans la province, les Chicoutimiens sont sans contrat de travail depuis le 1er janvier. Leurs demandes ont été déposées en juin 1985 et depuis le 22 octobre dernier, un conciliateur tente de rapprocher les deux parties.

Justement, une rencontre est prévue pour aujourd'hui, dans le cadre de cette démarche. D'après le syndicat, l'employeur proposera alors un nouveau régime de rémunération, un mode de calcul qui entrainerait des pertes de 24% d'ici 1988. C'est ce qui justifie les moyens de pression d'aujourd'hui, selon les travailleurs, et provoque certaines inquiétudes pour l'avenir.

«Avec une telle politique, les meilleurs éléments de nos services vont s'en aller. Ils vont avoir l'impression de se faire tasser et offriront leurs connaissances ailleurs. Si nous formons une ligne de piquetage, demain (aujourd'hui), c'est pour protester contre ce nouveau régime de rémunération», explique le directeur syndical Martial Gravel.

Il ajoute que les moyens de pression s'exerceront à l'échelle provinciale et qu'ils font suite à un débrayage d'une journée, tenu le 15 octobre dernier.

Le Réveil s'entend avec ses employés

Par Lise Lacasse

CHICOUTIMI (LL) — Les membres du Syndicat des travailleurs des éditions du Réveil (STER) ont acceptées, à 66 pour cent hier midi, les dernières offres patronales.

L'entreprise a accordé des augmentations salariales de 5.5 pour cent pour la première année et de 4.5 pour cent pour la seconde. Les hausses seront versées à tous les six mois, soit les 1er mai et 1er novembre, avec une rétroactivité au 1er mai 1986. Egalement, ceux et celles qui travailleront entre 18h et 8h bénéficieront aussi d'une prime de nuit.

Selon le président du STER, Claude Simard, le règlement de la convention sur le plan salarial permet aux employés d'assurer une certaine forme de rattrapage par rapport aux conditions salariales des employés du Progrès du Saguenay. L'écart sera également réduit entre les employés de bureaux, les journalistes et les employés de la production.

Sur le plan normatif, le STER a obtenu une juridiction précise en ce qui a trait aux travailleurs occasionnels et à la nomination des chefs de pupître, des chefs d'équipe et des chefs pressiers. Du côté de l'administration, la tâche des employés de bureaux sera plus définie.

Les conditions de travail se sont également améliorées avec l'acquisition de congés familiaux et d'un nouveau plan de pension. Par contre, les membres du STER n'ont pas réussi à faire bouger la partie patronale en ce qui concerne l'indexation en cas de pré-retraite et l'abolition des différentes échelles d'employés de l'administration.

De l'avis du président Claude Simard, après une quinzaine de séances, les membres étaient en mesure de juger la situation par eux-même et de prendre la meilleur décision selon les circonstances.

Le directeur général des Editions du Réveil, Jacques Girard, déclare, quant à lui, être satisfait de la prise de position des syndiqués.

Il s'est dit heureux que les négociations soient enfin terminées.

Restauration des habitations

Roberval va de l'avant

Par Jacques Girard

ROBERVAL (JG) — Roberval, depuis le premier octobre, offre à ses citoyens la possibilité de participer au Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (PARCQ).

"On peut dire que c'est un programme à aspect social dans lequel on va chercher des gens qui consacrent 30 pour cent de leur salaire annuel pour le logement", a expliqué Christian Boily, directeur des services techniques à la municipalité et coordonnateur de PARCQ. "Avant l'instauration de PARCQ, il était impossible pour ces ménages de pouvoir penser en terme d'argent à la restauration de leur habitation", a ajouté celui-ci en donnant l'exemple d'un ménage dont le revenu total est inférieur à $13,000.

L'objectif premier du nouveau programme est de fournir une aide à la restauration des logements afin qu'ils satisfassent aux normes de salubrité et de sécurité au profit des plus démunis. Pour être admissibles au programme, les bâtiments devront nécessiter la restauration d'éléments essentiels détériorés avec l'assurance que les travaux prolongeront la durée utile des logements restaurés d'au moins 15 ans. Quant au propriétaire, il devra s'engager à certaines conditions concernant notamment la revente du bâtiment et la hausse de loyer exigible après la restauration, a-t-on expliqué en conférence de presse.

Ce nouveau programme remplace Loginove et Parel. A Roberval, il s'applique à la grandeur du secteur urbain. Selon les projections de l'administration municipale, il devrait y avoir au moins 20 logements de restaurés par année. Le programme a une durée de quatre ans. Si tel était le cas, la municipalité pourrait recevoir en subventions des deux paliers de gouvernement une somme totale de $453,000. C'est environ $140,000 par année. Sauf pour la présente année presque terminée et pour laquelle on a prévu un montant de $31,000.

C'est la Société d'habitation du Québec qui administre PARCQ.



MONICK CHAREST CROFT
Offre à sa clientèle un
SUPER SPECIAL
MODELING $29.95
Prix: $45 POUR:
Coupe - Mise en plis - Shampooing - Traitement P.H.
SALON ORLY
Galeries Racine
141, Racine - 543-9763

POUR VOS PARTY DES FETES
1 SOLUTION
Soirée Casino
ALMA - 662-3065
Demandez Gaston

Suggestions de cadeaux pour Noël...



Du jamais vu au Saguenay-Lac-St-Jean

180 JOURS (5 mois) SANS INTERET

Achetez entre le 17 et le 24 décembre 1986. Payable en totalité sans intérêt le 12 mai 1987.

N.B.: Toute vente devra être acceptée par notre département de crédit et 10% de comptant sera exigé.

Cette promotion est applicable sur nos mobiliers de salon, sofas-lits, mobiliers de cuisine, tables de salon, unités murales, lampes, mobiliers de chambre, matelas et sommiers.

UNE AUTRE EXCLUSIVITE DE
Trans-Meubles Ltée
Trans Meubles
MAGASINEZ FACILEMENT CARTE - CREDIT
3297, BOUL. DU ROYAUME, JONQUIERE TEL.: 695-2181

Scieries commerciales

La taxe US survient à un bien mauvais moment

CHICOUTIMI (YB)- Au Saguenay-Lac-St-Jean, au moins une vingtaine des 32 scieries commerciales existantes seront durement touchées par l'application d'une taxe compensatoire américaine de 15 pour cent sur les exportations canadiennes de bois



Yvon Bernier

d'oeuvre. Les scieries de services pour leur part seront toutefois moins touchées par cette mesure, leur marché et volume de bois étant de moindre importance.

Le directeur général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Georges Fortin, considère que l'impact régional d'une telle mesure - bien que difficile à évaluer - demeure considérable sur l'emploi d'autant plus qu'il risque de survenir au moment où les scieries commerciales produisant 4 millions (p.m.p) ou plus par année traversent déjà une période difficile. De fait, l'inquiétude croissante qui règne parmi les exploitants de scierie et leurs employés est justifiée à plusieurs égards. Quinze pour cent de taxe, cela signifie qu'il en coûtera plus de $100 millions par année aux producteurs de bois d'oeuvre du Québec, souligne-t-il.

Dans le secteur scierie, les entreprises régionales font de louables efforts pour moderniser leur équipement, se tailler une place sur un marché de plus en plus concurrentiel et viser à atteindre une rentabilité et vitesse de production acceptable. Au plan interne, elles développent des formules permettant d'avoir un meilleur contrôle sur l'ensemble de leurs opérations et de trouver de nouveaux débouchés. Parallèlement aux efforts de rationalisation en cours, de plus en plus de coopératives forestières dynamiques sont mises sur pied: coopérative de Ferland-Boilleau, coopérative de Laterrière et bientôt coopérative de Petit Paris.

Acquis menacés

Aux yeux du directeur général de l'UPA, tous ces efforts risquent d'être balayés au terme de la valse-hésitation des négociateurs Simon Reisman pour le Canada et Peter Murphy pour les Etats-Unis.

Depuis le tout début des négociations sur le libre-échange, le Canada semble avoir réagi aux événements plutôt qu'avoir tenté de les contrôler. Il a fait preuve d'un excès de confiance misant en partie sur les bonnes relations à saveur irlandaise des deux pays, oubliant quelque peu qu'en affaires il n'y a pas d'amis. A vrai dire, nous avons oublié que les Etats-Unis font face sur le plan national à un endettement financier colossal et que leur marché est, à toutes fins utiles, fermé.

Le directeur général rappelle par ailleurs que pour le secteur des scieries commerciales du Québec la situation est d'autant plus difficile que les négociations sur le libre-échange surviennent au moment où le gouvernement québécois met de l'avant son nouveau régime forestier. Un régime qui a pour effet de hausser les droits de coupe commerciale de $2.25 à $5.25 le mètre cube.

Il est vrai que le ministre délégué aux Fôrets, Albert Côté, a récemment évoqué la possibilité d'apporter des ajustements à la baisse si les Etats-Unis mettent leur menace à exécution mais il n'en demeure pas moins que les droits de coupe seront haussés, de mentionner le porte-parole de l'UPA.

Il fait en outre remarquer que si la taxe de 15 pour cent est appliquée, «il n'y aura pas seulement le secteur des scieries qui sera touché mais également ceux de la coupe forestière (forêt), du transport et de la transformation». L'application d'une mesure aussi lourde dans un contexte déjà fort difficile ne peut manquer d'entrainer d'autres impacts négatifs sur l'emploi dans l'ensemble de l'industrie forestière qui compte parmi les principales sources de revenus de la province.



HEURES SOMBRES- Le directeur régional Georges Fortin de l'Union des producteurs agricoles est d'avis que l'application de la taxe américaine de 15 pour cent survient au pire moment pour l'ensemble des scieries commerciales de la région et du Québec.

(Photo: Steeve Tremblay)

En bref

Bourassa

QUEBEC (PC) — Par esprit de justice, Ottawa devra au moins verser au Québec la part qui lui revient traditionnellement au chapitre de la péréquation, soit $50 millions de plus par année que ce qui lui est offert.

"Avec notre niveau d'impôt, notre taux de chômage et notre activité économique, on ne voit aucune espèce de raison pour laquelle on n'aurait pas au chapitre de la péréquation la proportion qu'on avait jusqu'à maintenant. Pour nous, c'est un dossier prioritaire", déclare en entrevue le premier ministre Robert Bourassa, joint au téléphone par la Presse canadienne dans la limousine qui le conduisait dans les rues de San Diego, où il séjourne avant la conférence des premiers ministres à Vancouver.

M. Bourassa se montre insatisfait des propositions fédérales actuelles sur les prochains accords fiscaux qui entrent en vigueur le premier avril prochain.

Stevens

TORONTO (PC) — L'ex-ministre Sinclair Stevens s'est prétendu la victime, lundi, d'un complot des concessionnaires de voitures japonaises au Canada.

Ce sont eux, a-t-il accusé, qui ont entrepris une campagne de dénigrement contre lui, dans laquelle est tombé, selon son expression, un journal "éprouvant des difficultés de tirage".

Ce journal, le Globe and Mail de Toronto, "a collaboré (par la suite) avec l'opposition" pour "l'assassiner moralement".

Témoignant pour la troisième journée à l'enquête sur les allégations de conflits d'intérêts portées contre lui, M. Stevens a reconnu que Hyundai Motor Canada avait joui d'un traitement préférentiel (pas de quotas, pas de droits de douane) pour la simple raison, a-t-il expliqué, que la Corée du Sud est un pays en voie de développement.

Lavoie-Roux

MONTREAL (PC) — Contrairement à ce que propose le programme du Parti libéral, le gouvernement Bourassa pourrait accorder un droit de grève "symbolique" aux travailleurs des établissements du réseau de santé dans la mesure où les bénéficiaires ne sont pas incommodés.

"Je ne suis pas contre le droit de grève en soi, qui doit être réellement symbolique. Les syndiqués doivent avoir des moyens de sensibiliser le public. Mais le malade ne doit être d'aucune façon touché", a déclaré hier la ministre de la Santé et des Services sociaux dans une brève interview à la Presse Canadienne.

Mme Thérèse Lavoie-Roux venait d'annoncer la tenue, au coût de $2 millions, d'une vaste enquête sur la santé des Québécois de toutes les régions.

Jeunes

QUEBEC (PC) — La future Société d'investissement jeunesse (SIJ) devra tenir compte des disparités régionales et avoir le goût du risque en venant en aide aux jeunes qui veulent lancer une entreprise.

Voilà l'essentiel d'un mémoire des Groupes de soutien aux initiatives-jeunesse présenté hier au gouvernement. Ils le pressent d'adopter au plus tôt le projet de loi 103 créant la Société d'Investissement jeunesse (SIJ).

Dans leur mémoire dont la Presse canadienne a obtenue copie, les quelque 85 Groupes de soutien aux initiatives-jeunesse (GSIJ) désirent la mise sur pied au plus tôt de la SIJ. Deux de leurs représentants, MM. Jacques Carrier et Martin Brault, déposaient hier en leur nom le mémoire au bureau du premier ministre Bourassa.

Aide sociale

MONTREAL (PC) — Le procureur général a soutenu hier devant la Cour supérieure, à Montréal, que les visites de contrôle chez les assistés sociaux n'étaient pas contraires à la Charte québécoise de droits et libertés de la personne parce que ceux-ci ont le droit de refuser l'entrée aux enquêteurs.

L'avocat de la Commission des droits et libertés de la personne, Me Béatrice Vizkelety, a fait valoir pour sa part qu'un tel consentement, dans les circonstances, ne pouvait être "ni éclairé, ni libre".

La requérante, a dit Me Danielle Allard au nom du procureur général, nous demande de dire si elle a le droit de refuser l'entrée des enquêteurs. "Je réponds: c'est oui".

Johnson

WINDSOR (PC) — Invoquant la maturité du secteur des pâtes et papier pour justifier la mise en vente des actions de Dofor dans la société Domtar, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, s'est fait rassurant, hier, en affirmant que cette autre étape de privatisation ne remettait en rien la poursuite du projet de redressement de l'usine Domtar, à Windsor.

De passage dans la ville du papier, où il a notamment effectué une visite du chantier de la nouvelle usine de Domtar en plus de rencontrer les commissaires industriels de l'Estrie, le ministre Daniel Johnson a convoqué la presse régionale pour discuter de la position gouvernementale dans le dossier Domtar.

Débat souveraineté

MONTREAL (PC) — Souverainistes orthodoxes et apôtres de l'affirmation nationale risquent de s'affronter à l'occasion de la prochaine réunion du conseil national du Parti québécois, les 29 et 30 novembre à Québec.

La notion d'affirmation nationale mise de l'avant par le chef du parti, M. Pierre Marc Johnson, et impliquant une mise en veilleuse du concept de souveraineté-association, préoccupe les militants de la base et a commencé à susciter des réactions.

Cette question fait l'objet de plusieurs résolutions que les associations de comtés ont acheminées au secrétariat de Montréal en vue des délibérations du conseil national, a appris le quotidien Le Devoir.

Concours de français de la SQ

Deux gagnants sélectionnés

CHICOUTIMI (LL) — Les grands gagnants régionaux du concours de composition française soulignant les 25 ans de réorganisation et les 116 ans d''existence de la Sûreté du Québec ont été dévoilés hier lors d'une confé-



Lise Lacasse

rence réunissant tous les lauréats de chacun des postes, les policiers éducateurs, les représentants du ministère de l'Education ainsi que la presse régionale.

Les deux élèves de 6e année qui ont remporté la palme sont Dominique Harvey de l'école La Source de Saint-Honoré, dans le territoire de Saint-Ambroise chez les filles et Jimmy Cauchon du Couvent Bon-Conseil de Saint-Ludger-de-Milot dans le territoire de Roberval chez les garçons.

Les auteurs des deux meilleurs compositions ont reçu une plaque «souvenir», remise en cette occasion par l'inspecteur Gilles Germain, commandant de la Sûreté du Québec.

Les gagnants de chaque poste de la Sûreté du Québec, y incluant celui de Chibougamau, ont mérité chacun une bicyclette douze vitesses ainsi qu'une visite du quartier général du district de Chicoutimi.

Seuls pouvaient participer au concours les étudiants inscrits à une école reconnue par le ministère de l'Education et située à l'extérieur des limites desservies par un corps policier municipal.

Chaque étudiant devait décrire en une page le rôle du policier de la Sûreté du Québec et, ce, à partir d'un fait vécu, de ce qu'il connaît ou d'une histoire inventée. A cet égard, Dominique a plutôt choisi de décrire les fonctions et responsabilités du policier, tandis que Jimmy a imaginé une histoire représentative d'une journée en action d'un policier.

Questionnés à savoir s'ils étaient intéressés à pratiquer ce métier plus tard, Dominique a répondu oui en spécifiant le fait qu'elle aime beaucoup le danger. Quant à Jimmy, qui ne regarde même jamais ce genre d'émission à la télévision, il espère plutôt devenir vétérinaire, aimant beaucoup les animaux.

Le comité de sélection pour la grande finale régionale, composé de responsables du ministère de l'éducation régional, de conseillers pédagogique en français, de linguistes et d'un représentant de la Sûreté ont choisi les deux gagnants selon une grille de correction détaillée.

Tous les textes gagnants des 12 grands districts au niveau national sont ensuite envoyés à Montréal. Un éditeur pour le ministère de l'Education aurait en effet l'intention de publier les textes des enfants dans une publication spéciale. Le projet n'est encore cependant qu'à l'état embryonnaire.



GAGNANTS — Le commandant Gilles Germain de la Sûreté du Québec était fier de présenter les deux gagnants au concours de composition française. Les deux jeunes auteurs sont accompagnés des policiers éducateurs Conrad Tremblay de Saint-Ambroise et Richard Barette de Dolbeau.

(Photo: Karl Tremblay)

Concours mot mystère/mot croisé

Par ailleurs, trois bourses de $100 ont été attribuées par le caporal Nicol Boudreault, préventionniste, parmi les milliers d'écoliers et de lecteurs du journal «Le Quotidien Extra» qui ont participé au concours organisé dans le cadre de la Semaine de prévention du crime et intitulé «Mot mystère/Mot croisé».

Le gagnant du tirage dans la catégorie des écoliers de l'élémentaire qui ont solutionné le mot mystère est Alain Gagné de Saint-Honoré. Parmi les élèves du secondaire qui ont solutionné le mot croisé, le nom de Johanne Ross de Chibougamau a été tiré. Enfin, le gagnant de la catégorie des participants au mot croisé de l'édition du 4 novembre du Quotidien Extra est Rachel Maltais d'Alma.

CONDOR™

CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE DARDS

4e ÉDITION 1986

10 000$ en bourses

21-22-23 NOVEMBRE 1986

HOMMES et FEMMES

Admission $1.00

DATE LIMITE INSCRIPTION 15 NOVEMBRE

JONQUIÈRE

On est fait pour vivre ensemble

QUOTIDIEN

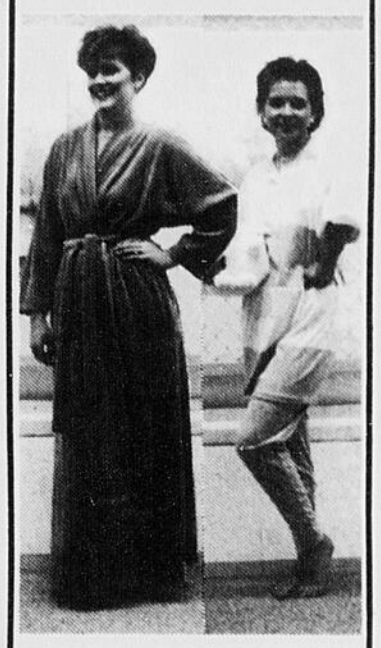
CJPM TV 6

progrès dimanche

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITEE

SUPER VENTE AVANT-NOEL

TOUT EST REDUIT



RABAIS JUSQU'A

50%

LINGERIE FINE
ROBES DE CHAMBRE
PYJAMAS
ROBES DE NUIT
PANTOUFLES

Lingerie Sirvenir

Complexe Gagnon Frères
Chicoutimi
324, boul. Grande-Baie Nord
Ville de la Baie

Commentaire

Le Waterloo de la loi 101 menace Bourassa





Bertrand Tremblay

Ce que les gardiens de la langue française, au Québec, craignaient a pris la forme d'une menace réelle avec la présentation du projet de loi 140.

Si cette pièce législative est adoptée avant la période des Fêtes, comme l'espère le gouvernement, elle neutralisera la loi 101 au point de la rendre simplement symbolique. Le groupe des irréductibles chez la minorité anglophone, qui a toujours violemment combattu toute aspiration de la majorité francophone à protéger, dans l'encadrement d'une législation, l'élément le plus authentique de son identité aura remporté sa bataille des Plaines d'Abraham.

En peu de temps, le français perdra le terrain conquis dans la métropole depuis la victoire du Parti québécois, en 1976, et la communauté anglophone retrouvera les armes qui lui ont permis, avant l'avènement de la loi 101, d'attirer irrésistiblement la grande majorité des immigrants.

L'effondrement de la stature française de Montréal condamnerait le Québec à l'assimilation à long terme. Le chef péquiste Pierre Marc Johnson se montre malheureusement lucide lorsqu'il cite au gouvernement les leçons de l'histoire: "...il n'y a pas une minorité au monde qui a survécu si elle s'est laissé dicter par la majorité ce qu'elle devait faire."

Le pacte suicidaire que l'influence dominante du West Island s'apprête à faire signer au gouvernement libéral portera le sceau d'un personnage politique exceptionnellement doué, Robert Bourassa, issu des couches modestes de la communauté francophone de la métropole. Mais c'est un descendant d'Irlandais, Pierre Marc Johnson, qui aura mené le dernier combat de la survivance.

L'ancêtre Johnson a quitté l'Irlande en 1837, un an avant l'avènement des 14 premières familles de la Société des Vingt et Un qui entreprirent, à Grande-Baie, la colonisation du Saguenay. Sous le prétexte d'enlever les irritants de la loi 101, notre très métropolitain gouvernement enlèvera le dernier espoir d'éviter le péril de la dénatalité en acheminant les immigrants vers la communauté anglophone qui conserve toujours l'attrait irrésistible de la majorité anglophone canadienne et du pouvoir économique.

La soumission tranquille

Vous croyez peut-être que l'Opposition péquiste agite encore des épouvantails et que la presse est alarmiste?

Jugez vous-mêmes: le projet de loi 140 et toutes les autres mesures que le gouvernement introduit, à petites doses, comme un poison qui affaiblit la victime doucement, lentement, jusqu'à l'affaissement final, remet entre les mains d'un personnage politique, en l'occurrence la ministre responsable du dossier, Mme Lise Bacon, l'autorité attribuée aux différents mécanismes de protection de la langue.

Le gouvernement s'apprête à autoriser l'affichage bilingue et surtout, il prévoit l'établissement d'un deuxième réseau, en langue anglaise, de santé et de services sociaux ouvert non seulement aux anglophones, mais également aux allophones.

Ces concessions faites aux radicaux qui chassèrent Robert Bourassa, en 1976, parce qu'il avait fait adopter la loi 22 rendant le français langue de travail au Québec, surviennent au moment où le Conseil de la langue française émet un bulletin de santé inquiétant.

Le taux d'affichage en français qui avait doublé en une décennie a fléchi de quatre points depuis deux ans. L'image du français pâlit partout dans la métropole. Le signe le plus significatif du déclin de la langue française, c'est l'attitude du personnel dans les établissements commerciaux de la métropole. La loi 101 avait réduit à huit pour cent seulement le nombre de clients francophones qui se plaignaient d'être abordés en anglais. Cette proportion a grimpé à plus de 25 pour cent. On redoute un retour à l'avant Révolution tranquille lorsque le Québécois vivant "en province" avait l'impression de se retrouver en pays étranger lorsqu'il visitait "sa" métropole.

L'opinion des autres

Lévesque se confie

• Il y a dix ans et deux jours le Parti québécois était porté au pouvoir. L'événement conserve un caractère historique car l'élection d'un gouvernement indépendantiste a fait frémir le Canada anglais et tressaillir, d'une crainte imprégnée d'horreur, toute la classe politique fédérale. Du même coup, cette élection signifiait que les jeunes générations, issues du «baby boom» et instruites grâce à l'élargissement du système public d'éducation, pouvaient espérer prendre part aux transformations sociales à travers un parti de masse, doté de multiples racines populaires mais coupé du soutien traditionnel des milieux d'affaires.

Puisque l'heure est aux bilans et aux réflexions marquées par le recul, le réseau CTV, avec beaucoup d'à-propos, avait invité à l'émission Question Period, hier après-midi, M. René Lévesque, ancien premier ministre et chef du Parti québécois. Libéré de l'amertume et de l'importance agressive qui avaient caractérisé ses derniers mois de pouvoir, M. René Lévesque reconnaissait, avec détachement, que «le Parti québécois méritait probablement de se faire battre en 1986» et que «dans beaucoup d'esprits, il était temps qu'on (le P.Q.) parte».

En un certain sens, ajoute l'ancien chef du gouvernement, «l'électorat a décidé qu'on méritait d'être mis dehors».

Ces remarques viennent compléter l'observation que M. René Lévesque livrait à la presse le jour du lancement de son livre et selon laquelle il aurait dû tirer sa révérence plus tôt. Il aurait alors laissé à son parti et à son successeur de meilleurs moyens pour livrer la bataille.

Quant à M. Pierre-Marc Johnson, «parachuté dans ses fonctions de premier ministre», M. Lévesque estimait, sur les ondes de CTV, qu'«il aurait pu attendre». Au contraire, selon M. Lévesque, «il a sauté dans une campagne et il a perdu». Visiblement, l'ancien chef du parti québécois trouve que la campagne au leadership qui a suivi son départ s'est avérée lamentablement longue (cela ressort de son livre) mais que M. Johnson aurait dû attendre avant de déclencher l'élection.

Au passage, M. René Lévesque décoche une flèche subtile à son successeur en déclarant, lors de l'émission Question Period, que M. Pierre-Marc Johnson «doit encore faire ses preuves et c'est normal» et qu'«il est encore en train de faire son apprentissage et les gens l'observent». M. Lévesque garde une certaine distance, face au travail du nouveau chef du Parti québécois, et s'abstient de lui fournir un endossement enthousiaste inconditionnel.

Il faut tracer un bilan positif de certaines grandes réformes du gouvernement péquiste: le financement des partis politiques, le zonage agricole et le système public d'assurance automobile, pour ne nommer que trois cas, resteront comme un précieux héritage. Mais on se demande comment M. René Lévesque peut se montrer si optimiste devnt l'attitude du Canada anglais au moment où l'affichage français décline à Montréal tandis que l'actuel gouvernement provincial place sous sa botte l'appareil de gestion et de contrôle de la Charte du français. La collectivité francophone recule au Québec.

M. René Lévesque est devenu pour les médias la personne ressource la plus demandée. Même s'il avoue ne pas avoir eu le flair de démissionner rapidement, comme M. Robert Bourassa qui a soigneusement planifié son retour et sa résurrection, l'ex-chef du Parti québécois, qui a retrouvé la sérénité et la confiance en l'avenir, pourrait (malgré ses dénégations) connaître, ces prochaines années, la tentation d'un retour au pouvoir, puisqu'au Québec l'histoire a pris l'allure d'un curieux mouvement de pendule.

Marc Laurendeau
«La Presse»

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Edité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division groupe UNIMEDIA INC.
1051, boul. Talbot — Chicoutimi
G7H 5C1 — Tél.: 545-4474

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 32131)
Abonnement ABC
Audition 2e semestre
32,271 abonnés

Editeur: Jean-Guy Faucher
Président-directeur général: Gaston Vachon
Contrôleur: Jacques Larouche
Directeur de la rédaction: Bertrand Genest
Directeur de l'information: Carol Néron
Editorisliste en chef: Bertrand Tremblay
Chef des nouvelles: Andrée Rainville
Responsable de la section des arts et de la famille: Christiane Laforge
Responsable de la section des sports: Pierre Fellice
Directeur des ventes: Claude Gagnon
Directeur de la circulation: Jean-Louis Lavoie
Directeur de la distribution: Jean Béland
Représentant publicité nationale: Robert Bissonnette
Tél.: Mtl: 844-5005

Dolbeau

Déficit anticipé de $179,000

DOLBEAU (JS)-La municipalité de Dolbeau prévoit un déficit d'opération de l'ordre de quelque $179,000 pour l'année en cours. C'est en substance ce tableau peu flatteur qu'a révélé, hier, lors d'une assemblée normale du conseil de ville, la pro-maire Mme Carmen Bolduc, en l'absence du maire actuel, Henri-Paul Brassard, actuellement en convalescence. Dans son discours sur l'état des finances, Mme Bolduc a révélé que ce déficit anticipé était principalement attribuable aux frais juridiques engendrés par les causes de contestation d'évaluation de la cie Domtar, et de l'ancien greffier municipal. De plus, la perte de revenus enregistrée par l'arrêt du développement de la rue du Frère Jude, et les coûts de la tenue d'une élection complémentaire viennent compléter le déficit.



Jules Simard

Des intentions du conseil quant au plan triennal de développement, la pro-maire, Mme Carmen Bolduc, a indiqué hier soir que la priorité de l'administration municipale pour la prochaine année sera en outre de compléter les phases 1 et 2 du programme de revitalisation du centre ville.

Immobilisation

Outre l'intention de poursuivre les travaux de revitalisation du centre ville, on retrouve comme orientations au plan triennal, des travaux d'ouverture de rues pour fins de construction domiciliaire, la planification et la réalisation de travaux d'aménagement paysager et d'amélioration des parcs et des berges, la relocalisation des voies ferrées du Canadien National et l'exécution de travaux pour récupérer l'énergie au complexe sportif.

Dans son discours, Mme Bolduc annonce pas d'augmentation du taux de la taxe pour la prochaine année, précisant que le conseil travaillera à générer de nouveaux revenus en favorisant d'abord des projets essentiels dont les retombées économiques aideront à soulager le fardeau fiscal des contribuables.

Soulignons que les conseillers Denis Trottier et Bruno Pelchat se sont opposés au dépôt du discours du maire et à sa publication dans les journaux, indiquant qu'ils avaient été réélus le 2 novembre dernier avec une forte majorité, qui démontrait que la population était contre la poursuite du projet de revitalisation du centre-ville tel que présenté.

A La Baie

Fardeau fiscal maintenu

LA BAIE (YB)- Le fardeau fiscal du contribuable baieriverain sera vraisemblablement maintenu pour l'année 1987. Si hausse il y a, elle sera minime et ne devrait faire sursauter personne.

Telle est l'assurance qu'a donné hier soir le maire Gérard-Raymond Morin après avoir spécifié que les précisions finales relatives au taux de taxe des particuliers seront annoncées à la mi-décembre, lors de l'adoption du budget 1987.

Essentiellement, le rapport portant sur la situation financière de la municipalité démontre que celle-ci s'achemine vers le début d'une stabilité financière. Le règlement hors cour intervenu avec la compagnie Alcan relativement au différend survenu avec la municipalité quant au surplus de taxe exigée est maintenant chose du passé. Le remboursement de la municipalité ayant été tout récemment complété. Il reste maintenant à rembourser, suite à l'entente intervenue avec la Consolidated Bathurst la somme de $900,000, à compter de 1987.

Le maire fait remarquer que les tranches monétaires du remboursement vont déterminer en bonne partie, soit le maintien, soit la légère croissance du fardeau fiscal du contribuable baieriverain.



Gérard-Raymond Morin

Austérité maintenue

Tout comme le budget de l'année 1986, le budget de l'année 1987 devrait se dérouler sous le signe de l'austérité. La majoration de dépenses de l'ordre de 3.5 pour cent connue en 1986 devrait être sensiblement celle qui prévaudra au cours de 1987.

Considérant que les revenus sont mieux connus et plus faciles à estimer que par le passé, le conseil municipal s'efforcera dans toute la mesure du possible de s'en tenir, au cours de la prochaine année, à l'objectif visé (3.5%) malgré que certaines dépenses soient incompressibles: à savoir, l'augmentation salariale de 4%, le taux d'inflation de 4.5%, l'augmentation du service de la dette de 8% et l'ajout de dépenses extraordinaires relatives à la commémoration du 150e anniversaire de la région S-L-S-J.

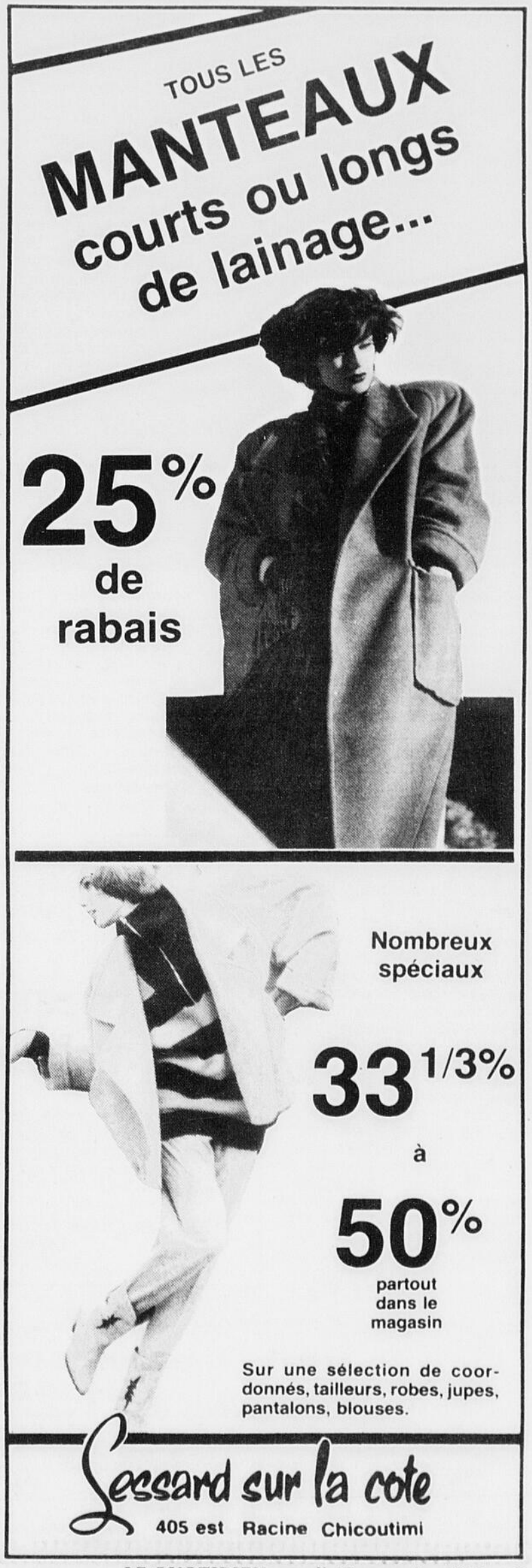
Exercice 1986

Le rapport présenté hier et portant entre autres sur les états financiers de l'exercice en cours indique qu'au 31 décembre 1986 les dépenses totaliseront $16,000,000 comparativement au budget de $16,052,430 qui avait été prévu à cet effet. Les revenus réels, eux, totaliseront pour la même période $16,000,000 comparativement au budget prévu de $16,052,430.

Quant à la dette obligataire qui était de $23,304,970 au 31 décembre 1985, elle totalisera environ $25,908,116 le 31 décembre prochain, soit une augmentation de $2,603,146. Cette différence est en bonne partie attribuable à une émission d'obligations de $3,489,695 consacré aux travaux suivants: développements domiciliaires, éclairage et remontée mécanique du Mont-bélu, construction du Foyer de la culture, chalet de tennis, d'intercepteurs pour travaux d'assainissement des eaux, et à trois parcs de quartier.

Au chapitre des immobilisations, les travaux effectués au cours de l'année 1986 ont été globalement conformes aux prévisions ($12,337,000). Les engagements prévus totaliseront $6,080,258 soit près de $6 millions de moins que les prévisions initiales qui étaient de l'ordre de $12 millions. Quelque $6,500,000 devaient être consacrés au programme d'assainissement des eaux mais la décision du ministère de l'Environnement du Québec de ne prendre aucun engagement au cours de 1986, explique l'écart évoqué.

Quant aux prévisions de 1987, elles feront l'objet de discussions entre les membres du conseil au cours des prochaines semaines, d'indiquer le rapport déposé hier en séance du conseil conformément à la Loi 105.



Pour le prochain budget

La hausse des taxes confirmée par Fortin

par Louis Tremblay

ALMA (LT) — Gabriel Fortin, le maire d'Alma, a présenté les orientations de son dernier budget à titre de maire en annonçant une hausse de la facture de taxes des contribuables de l'ordre de 20 pour cent.

Cependant, le maire Fortin a pris le temps de préciser que la décision prise par l'ensemble du conseil était difficile sur le plan politique. Le conseil actuel, selon M. Fortin, n'avait pas l'intention de laisser la future administration avec des problèmes importants.

"Je considère que ça prend une bonne dose de courage, surtout en année d'élections. Ceci prouve, sans aucun doute, que le conseil prend ses responsabilités, en oubliant les intérêts personnels au profit de l'intérêt public", a déclaré le maire dans son discours.

La philosophie retenue par l'équipe de Gabriel Fortin, pour l'administration des prochains mois, est de maintenir la qualité et la quantité des services aux contribuables. Il s'agit d'un choix basé sur le fait que la population n'a pas fait sentir qu'elle voulait une diminution des services.

Les principaux facteurs de cette hausse importante sont les fameuses contestations de taxes par Price et Alcan, l'assainissement des eaux et l'inflation. Le maire Fortin n'a pas donné de précision sur les pourcentages attribuables à chacun de ces facteurs.

Il s'agit du discours d'orientation et les précisions seront connues lors de l'adoption du budget, qui doit obligatoirement se faire avant le 31 décembre prochain. A ce moment, les contribuables auront une bonne idée de l'impact du dossier Price-Alcan sur la facture de taxes.

"Il est évident que j'aurais pu passer un 10 pour cent à la prochaine administration. Les contribuables vont toutefois comprendre, lors de la présentation du budget de façon plus élaborée, que nous devions agir comme des administrateurs responsables", a repris le maire.

Cette nouvelle augmentation, ajoutée à celle de l'an dernier, fera que les contribuables d'Alma ont vu leur facture de taxes augmenter de l'ordre de 35 pour cent en deux ans.

Il faut toutefois spécifier qu'il n'y a pas eu de règlement avec Alcan mais une réserve sera faite dans le prochain budget. D'ici le prochain budget, la dossier Alcan sera fermé. Les contribuables doivent payer mais le maire Fortin croit que cette affaire a déjà trop duré et que la solution est un plus pour la ville.



FARDEAU — C'est un lourd fardeau qu'a légué Gabriel Fortin à l'administration qui va lui succéder à l'hôtel de ville d'Alma. Une hausse de 20 pour cent tout simplement.

Prévisions budgétaires pour 1987

Blackburn annonce une nouvelle taxe

CHICOUTIMI (DC) - La ville de Chicoutimi établira une nouvelle taxe, en 1987, tandis qu'une autre sera abolie et que trois feront l'objet d'une hausse, selon les indications fournies par le maire Ulric Blackburn, hier, lors de son exposé sur la situation financière de la municipalité.

Prononcée en début de soirée, à la séance régulière du conseil, son allocution a préparé le terrain pour le prochain budget, qui sera présenté le 15 décembre. Ainsi, le premier magistrat a révélé que les dépenses, pour 1986, devraient être inférieures de $900,000 aux revenus, grâce à des rentrées supplémentaires de $400,000 et à des compressions de $500,000.

A propos des taxes, le maire annonce l'abolition de celle de 0,07 cents, établie l'an dernier et affectée au service de la dette. Créée sous l'impulsion du conseiller Claude Gaudreault, du quartier numéro 8, elle avait suscité - sous sa gouverne - le regroupement des conseillers indépendants, qui avaient imposé leur volonté au Parti du Chicoutimi Métropolitain.

Par ailleurs, les taxes d'eau et de vidanges passeront de $120 à $125 et de $40 à $42, respectivement, tandis que le taux moyen de la taxe foncière augmentera de $2,21 à $2,2407, selon le premier magistrat. A ce sujet, il note que la différence permettra de mieux lutter contre les sinistres et d'étendre jusqu'en juin le service d'autobus du samedi.

Enfin, toujours au chapitre des taxes, le maire invoque le programme d'assainissement des eaux, pour justifier une nouvelle source de revenus. Prenant la forme d'une taxe des eaux usées, elle totalisera $40 par logement et servira à financer les travaux qui restent à accomplir, dans le cadre du programme.

Même facture

Appelé à élaborer sur ses prévisions, après la séance du conseil, Ulric Blackburn a déclaré que dans l'ensemble, la facture du contribuable restera à peu près la même. Il souligne que les nouvelles ponctions, plus variées, équivaudront à ce que les citoyens vont épargner avec la fin de la taxe de 0,07 cents.

«L'évaluation foncière ne sera pas modifiée et comme il n'y aura plus de taxe sur la dette, les gens vont se retrouver avec un compte assez semblable», précise le maire. Quant à la hausse de $400,000 des revenus, pour 1986, il l'explique par les nouvelles constructions, qui se sont ajoutées à celles que la municipalité avait déjà comptabilisées dans le budget.

A ce sujet, Chicoutimi a accordé 600 permis, cette année, pour une somme de $46,000,000. Au seul chapitre de la construction domiciliaire, la valeur globale a atteint $24,000,000 et le nombre des permis a été de 565.

Enfin, du côté de l'agrandissement et de la rénovation, les citoyens ont investi $5,000,000, en 1986.

ASSOCIATION
DES PERSONNES DIABÉTIQUES
DU SAGUENAY, LAC ST-JEAN INC.
HÔPITAL DE CHICOUTIMI INC.

ATTENTION-ATTENTION

DIABETIQUES

VOUS POUVEZ ECONOMISER DES CENTAINES DE DOLLARS SUR L'ACHAT DE VOS MEDICAMENTS EN DEVENANT MEMBRE DE VOTRE ASSOCIATION AU COUT DE $10.00. LA CARTE DE MEMBRE EST OBLIGATOIRE POUR PROFITER DES RABAIS.

TELEPHONEZ A 545-6091 AUX HEURES DE BUREAU:
8h30 à 12h00 a.m.
13h00 à 15h00 p.m.

la cagnotte
DARGENT
DU LUNDI AU VENDREDI
5 FOIS PAR JOUR
AIDE-MEMOIRE
8h05 $_____
9h05 $_____
10h05 $_____
11h05 $_____
15h05 $_____
Du 2 septembre au 19 décembre 1986
$4,500
ECOUTEZ CJMT 142

Surveillez et participez au concours étrennes de Noël de Place du Saguenay.
Une valeur de $1,250.00 en prix
En collaboration avec C.J.A.B. et Le Quotidien.
cjab FM STEREO CABLE 96,1 Communicom inc
et
Le QUOTIDIEN
— Chaque semaine du 10 novembre au 20 décembre dans Le Quotidien du lundi, mercredi et vendredi.



Pour les trois prochaines semaines

La CSN suspend ses moyens de pression

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — La CSN entend suspendre ses moyens de pression pendant les trois prochaines semaines afin de permettre des négociations intensives avec l'Etat, a annoncé lundi la vice-présidente de la centrale syndicale, Monique Simard.

"Mais le gouvernement devra négocier sérieusement et mettre sur la table des propositions valables quant aux augmentations de salaire et à l'importante question de l'emploi", a averti la syndicaliste lors d'une conférence de presse.

La rencontre avec la presse se déroulait au moment où les représentants des quelque 125,000 syndiqués du secteur public affiliés à la CSN se réunissaient à Québec pour faire le point.

La CSN regroupe quatre fédérations de syndiqués du secteur public: la Fédération des affaires sociales (FAS) compte 96,000 membres dans le secteur social, la Fédération des employés du secteur public (FESP) a 15,000 employés de soutien dans le réseau scolaire, la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) regroupe 12,000 professeurs de cégep et la Fédération des salariés et cadres (PRSCQ) compte 3,000 professionnels dans divers secteurs.

"Nous nous réunirons de nouveau dans trois semaines pour faire le point. A la lumière de cette analyse, nous prendrons alors les décisions qui s'imposent", a dit la vice-présidente Simard.

C'est le 13 décembre que les représentants syndicaux se retrouveront. "Ce n'est qu'à ce moment qu'on évaluera l'opportunité de moyens de pression et le type d'action qu'il convient de faire", a dit Mme Simard.

Loi 160

La vice-présidente de la CSN a également soutenu que l'adoption la semaine dernière par l'Assemblée nationale de la loi 160 n'aide pas au climat des négociations.

"En adoptant cette loi, le gouvernement Bourassa chekha à étouffer toute manifestation de mécontentement. Certains syndicats sont tellement ulcérés par la loi 160 qu'ils sont incrédules de la volonté du gouvernement de négocier", a-t-elle dit.

Cette loi vise à assurer le maintien des services essentiels dans les établissements de santé. Les sanctions prévues contre le déclenchement d'une grève illégale sont d'une sévérité inégalée: fortes amendes, perte de l'ancienneté, retenue des cotisations syndicales, droit de poursuites civiles contre les grévistes par les bénéficiaires, etc.

Mme Simard a signalé que l'article 2 de la loi interdit non seulement la grève, mais tout "ralentissement, diminution ou altération des services" prodigués dans les établissements de santé.

Les juristes de la CSN croient que la loi interdit non seulement la grève, mais aussi toute autre forme de moyens de pression.

Enfin, la leader syndicale a confirmé que les dirigeants des trois principales centrales (CSN, FTQ et CEQ) s'étaient secrètement rencontrés vendredi dernier pour faire le point dans le dossier des négociations du secteur public.

Il ne s'agit pas de former un "front commun" comme il y en a eu un en 1972 mais d'étudier la possibilité "d'actions communes" pour exercer de la pression sur le gouvernement, a expliqué Mme Simard.



SOUPER CONFERENCE

Aux profits de Centraide

ROLAND ROBICHAUD

vice-président exécutif aux prêts commerciaux
Banque Nationale du Canada

MARDI, 25 NOVEMBRE, 18 HEURES

HOTEL LE MONTAGNAIS

MEMBRES: **25$** NON-MEMBRES: **30$**

La Nouvelle de l'Heure!

GAGNANTS(ES)

Tirage du samedi 15 novembre 1986

Mme Suzanne Fillion
22, St-François
Chicoutimi-Nord

Mme Suzanne Roberge
1833, rue Fay
Jonquière

Marie Duchesne
1282, chemin du Plateau
Ville de la Baie

Tirage du lundi 17 novembre 1986

Thérèse Tremblay
305, Bourgeois
Alma

Claire H. Tremblay
144, rue Parent
Bégin

Karine Tremblay
387, Plamondon
Chicoutimi



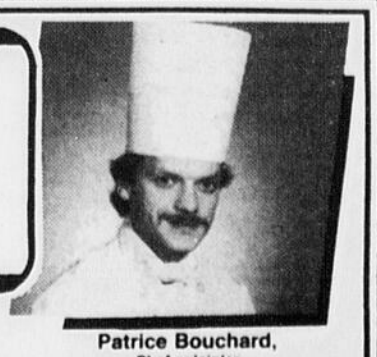
2407, ST-DOMINIQUE
JONQUIERE – TELS: 547-6661

Pour vos réceptions • Vos 5 à 7 • Vos banquets • Vos réceptions de tous genres

Nous avons pour vous une salle de réceptions très intime pouvant accommoder 75 personne

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi et dimanche de 11h00 à 22h30
Jeudi de 11h00 à 24h00
Vendredi, samedi de 11h00 à 3h00 A.M.



Patrice Bouchard,
Chef cuisinier

Fourre-tout



Soirée surprise

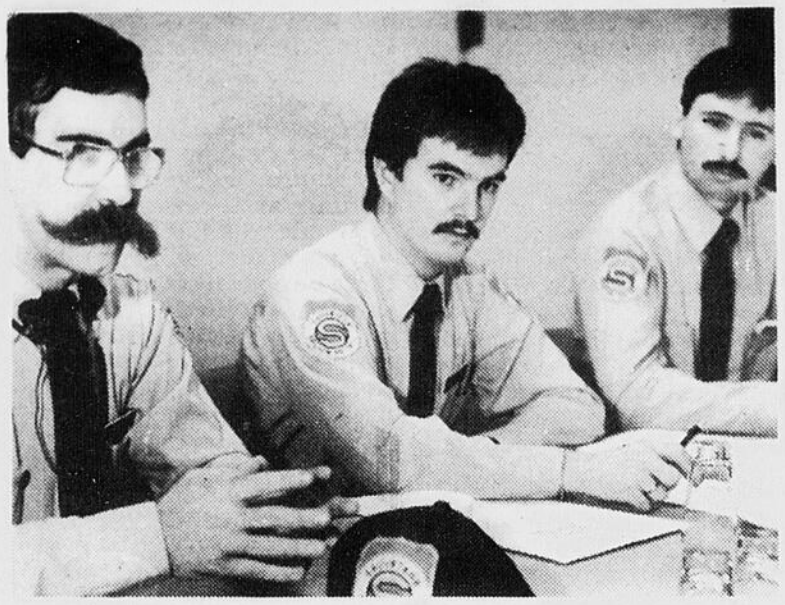
Les amis du député péquiste de Roberval, Jacques Brassard, l'ont fêté, en fin de semaine au cégep d'Alma. Ils ont voulu souligner les 10 ans de vie politique de Brassard. Parmi les invités surprises se trouvait Marc-André Bédard. La rencontre a été arrosée d'une dégustation de vins et fromages.

Gaz-O-Rama Kiwanis

Deux stations d'essence de Jonquière consacreront deux journées à la vente de billets au profit du club Kiwanis d'Arvida. Les sommes d'argent amassées serviront à l'entretien d'un mini-bus mis à la disposition des organismes bénévoles. L'activité se tiendra les 21 novembre, entre 18 h et 21 h et le 22, entre 8 h et 18 h aux stations participantes: celle du 2244, rue Poitras et l'autre du 2910, boul. Saguenay.

Exposition

Alice Tay Savard expose ses dernières oeuvres à l'édifice des Editions du Réveil, boul Saint-François, à Jonquière. L'exposition se terminera le 15 décembre. Madame Savard a été décorée au cours de la dernière année. Elle a d'abord mérité La grande médaille d'art, au festival de peinture 1986, un méritas culturel de la Minerve de Québec et le deuxième prix au concours de photographie du CNE de Jonquière.



Campagne de recrutement

Le groupe Sauvetage région 02 mène une campagne de recrutement. Les responsables recherchent de personnes intéressées à participer à des sauvetages terrestres et nautiques. L'équipe soutient les autorités policières quand la situation l'exige. Elle détient de nombreux équipements spécialisés ainsi qu'un réseau de communication F.M. Les nouveaux membres doivent se soumettre à un stage de formation. Pour obtenir de plus amples détais, les intéressés doivent composer 543-2467 ou 696-2699. Ci-haut, apparaissent Christian Fillion, Martial Gravel et Gaétan Laflamme.

Gardiens d'animaux

Vous êtes gardien de zoo ou encore vous vous intéressez à ce métier, l'Association des gardiens d'animaux de zoo (AGCZ) peut répondre à vos besoins. Née d'une initiative de gardiens du zoo de Granby, l'AGAZ se veut un outil de motivation et de formation pour les membres qu'elle recrute à travers le Québec. Le mouvement a son propre moyen de communication (le Zoornal) et organise des conférences pertinentes pour ses membres. Les personnes qui désirent des informations supplémentaires sur l'AGAZ doivent écrire à Marc Sénécal, 347 Bourget, Granby, J2G 1E8.

Concertation jeunesse

L'assemblée de fondation jeunesse dw Domaine-du-Roy se tiendra jeudi, à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Roberval, à 19 h 30. En plus des points de formalité, à l'ordre du jour il y a la présentation de la corporation et ses objectifs, la présentation et la ratification des règlements généraux et l'élection des administrateurs.

Bédard est conférencier

Pierre Bédard, directeur général de la Consolited Bathurst de La Baie, sera le conférencier de la Chambre de commerce de La Baie, demain, lors du déjeuner hebdomadaire de l'organisme. Le tout aura lieu à 7 h 30, à la Maison du steak, du 464 boulevard Grande-Baie. Le sujet de monsieur Bédard est l'implication économique de son entreprise dans le milieu.

Sobriété

S'il y a un mois où les invitations à boire de l'alcool sont nombreuses, c'est bien décembre, surtout en raison de la période des Fêtes.

La Fondation nationale de sobriété a fait de décembre le mois de la sobriété et organise une vaste campagne de souscription visant à réaliser ses objectifs.

La fondation a pour mission de promouvoir la recherche, la prévention, l'éducation et le soutien à différents organismes concernés par les problèmes d'alcool et de drogue.

Lauto 100 va bien

Président de la campagne de financement du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, Roger Hudon, directeur général de CJPM, prend son rôle au sérieux et ne manque pas de distribuer les informations. A un peu plus d'un mois de l'heure limite, Lauto 100 rencontrent ses objectifs. Jusqu'ici, 1,200 des 2,000 billets ont été vendus et les ventes de groupe se portent bien. Lors du tirage du 21 décembre, huit voitures de marque Chevette seront attribuées au hasard aux détenteurs de billets. De plus, il y aura le gros lot qui comprend un 4 X 4, une remorque, une motoneige, un trois-roues et quelques autres articles complétant l'équipement. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets en composant 543-4438.



Prix d'excellence

La succursale de Dolbeau de la Banque Royale a mérité le prix national d'excellence, la semaine dernière. Il s'agit de la succursale, parmi les 209 du Québec, qui a été reconnue la plus efficace par le jury. Daniel Boudreault (au centre de la photo), directeur de la succursale, a reçu l'honneur accompagné du personnel. Boudreault n'a pas manqué de souligner le travail de son personnel.

Déclin du français

Etudes et sondages répètent depuis quelques mois que le français décline vertigineusement à Montréal. Les débats de l'Assemblée nationale ont été ramenés au même point qu'il y a 10 ans.

Le gouvernement Bourassa avec son projet de loi



Denis Bouchard

140 est sur le point d'envoyer paitre le chien de garde de la langue française au Québec, soit le Conseil de la langue française . Il charcute également la loi 101 dans son application.

Et dire qu'il y a 10 ans, l'autre gouvernement avait trouvé «humiliant», selon ses propres termes, de légiférer sur la langue de la grande majorité des Québécois. Il semblait tellement évident que notre langue devait avoir une place de choix chez elle.

L'affichage Anglais à Montréal gagne du terrain de jour et jour et les anglophones prennent un malin plaisir à remettre leur vieille enseigne. Comme si affichage français et affaire étaient incompatibles. Comme si les profits réalisés en français étaient moins satisfaisants qu'en anglais.

C'est dramatique de constater le recul du français. Et il y aura encore des grincements de dents dans deux ou trois élections quant un nouveau gouvernement décidera de prendre le taureau par les cornes.

En France également

En France aussi le français se fait botter le derrière. Le gouvernement s'arrache les cheveux et ne finit plus de jouer au plombier. Une chaîne de restaurant fast food vient de subir les foudres d'une législation parce que son menu contenait des repas annoncés en anglais.

La semaine dernière, un plan de sauvetage de la chanson d'expression française, mise à mal par les «tubes» anglo-saxons qui envissent les ondes, a été présenté aux politiciens.

Le plan prévoit de coordonner les efforts des professionnels des différents secteurs, le renforcement de la formation, une aide aux salles de spectacle et aux tournées des chanteurs. Plus encore, le gouvernement veut contraindre les chaînes de télévision à sous-titrer les «vidéo-clips» étrangers.

La chanson française va mal. Elle est confrontée à la clerté des moyens de production. Les stations FM diffusent à 80 pour cent de la musique étrangère, surtout anglaise et américaine.

Le français n'est plus à la mode, non mais vraiment plus!

Conférence des premiers ministres

Mulroney craint le mécontentement

Par Pierre April

OTTAWA (PC) — Le gouvernement et le premier ministre Brian Mulroney, s'attendent à une conférence fédérale-provinciale où le mécontentement de certains participants risque de faire oublier les grands objectifs nationaux.

Hier, au cours d'une séance d'information de plus d'une heure, trois porte-parole des Finances, du secrétariat des conférences et du Cabinet du premier ministre ont tracé une esquisse de ce que sera la troisième rencontre des premiers ministres, jeudi et vendredi à Vancouver, depuis que l'évènement est devenu annuel à Régina en novembre 1984.

Le premier ministre Mulroney, qui souhaite que ces événements soient des occasions de forger des projets nationaux, risque cette fois-ci de trouver la tâche plus difficile. L'atmosphère amicale et le grand projet de réconciliation nationale qui ont caractérisé la rencontre de Régina seront sûrement amenuisés par un ressentiment de certains à l'endroit du gouvernement central.

Le premier ministre manitobain Howard Pawley, excédé par la décision du gouvernement Mulroney d'accorder le contrat d'entretien des CF-18 à Canadair plutôt qu'au plus bas soumissionnaire, la Bristol Aaerospace de Winnipeg, a promis de faire sentir publiquement son mécontentement.

Les porte-parole du gouvernement central ont bien essayé de démontrer que le premier ministre ne se laisserait pas impressionner par cette menace, "en rappelant que la décision est prise et chose du passé", il n'en demeure pas moins que cette question risque de détourner l'attention des observateurs.

Le gouvernement fédéral, souhaite ardemment que, devant les caméras, jeudi et vendredi, les provinces parlent de l'état des relations fédérales-provinciales dans des termes positifs, de la situation économique de la même façon, de nobles objectifs et projets d'envergure nationale et des solutions aux problèmes d'égalité vécus par les canadiennes.

L'objectif fédéral visé par ces conférences, tel que rêvé en 1984, est, de l'avis des porte-parole, plus difficilement atteignable. Un ténor du Cabinet du premier ministre a même confirmé qu'il s'attendait à ce que les choses n'aillent pas aussi rondement que prévu.

"Le fait d'annualiser ces rencontres, a-t-il dit, permet aux participants de préparer leurs interventions et de se servir de l'événement pour aborder les questions régionales.

"Il ne fait aucun doute qu'il y aura des sujets litigieux. Il y a des façons différentes d'envisager la réalité de ce pays et il y a de très forts sentiments régionalistes. Ces conférences sont l'endroit idéal pour exprimer ce genre de préoccupation."

Par contre, l'équipe fédérale a clairement indiqué qu'elle ne voulait pas se laisser entraîner indûment dans ces discussions. Bien sûr, ont indiqué les porte-parole, les premiers ministres sont maîtres de la procédure et ont le droit de parler de développement régional et de sujets qui les touchent de près, "mais l'objectif du fédéral prévoit que la conférence devienne un forum qui traitera d'objectifs nationaux".

Même le porte-parole des Finances a profité de l'occasion pour rappeler aux provinces qu'elles pouvaient très bien entreprendre de débattre de péréquation, mais il a pris la peine de leur dire qu'il n'avait pas d'argent, que le déficit budgétaire fédéral était toujours de $32 milliards et qu'ils rêvaient en couleur s'ils croyaient que son ministre Micheal Wilson, pouvait donner davantage lors du renouvellement des accords fiscaux le 31 mars 1987.

"Ca fait 18 mois qu'on en discute, a-t-il dit, le ministère a participé à 24 rencontres, le ministre Wilson a expliqué à ses collègues des provinces qu'il ne faut pas s'attendre à une contribution fédérale accrue aux programmes existant."

Avec des modifications techniques à certains programmes, il y aura une somme additionnelle de $175 millions à diviser entre les provinces et c'est tout. L'augmentation statutaire en 1987-88 ne sera pas plus élevée que le 4.3 pour cent déjà annoncé, celle de 1988-89 ne dépassera pas 5.8 pour cent.

Au chapitre du développement régional, seules les provinces de l'Atlantique risquent de sortir plus rassurées de cettre rencontre. Prévoyant les interrogations de ses homologues des Maritimes et pour éviter un affrontement avec ces quatre provinces les plus affectées économiquement, M. Mulroney a prévu une rencontre spéciale à huis clos, vendredi.



GRAVURE
INDUSTRIELLE
COMMERCIALE
TROPHEES
Claude Tremblay
co-propriétaire
Jean-Claude Savard
co-propriétaire
TROPHEES 543-2107 GRAVURE IDENTIFICATION

• ESTAMPES
• DATEURS
• STICKERS
• PLAQUES-SOUVENIR • SCEAUX LEGAUX
• NUMEROTEURS • TABLEAUX SCOLAIRES
• PLAQUETTES D'IDENTIFICATION


ESTAMPES
MICHAUD INC.
148, Salaberry, Chicoutimi

Nolin
ENCADREMENTS NOLIN INC.

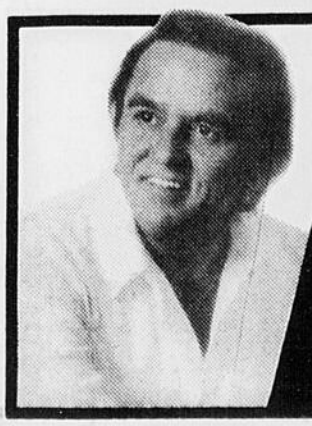
ENCADREMENT
MATERIEL D'ARTISTE
REPRODUCTION
LAMINAGE
305, RACINE EST, CHICOUTIMI
545-7028
• Créativité Plus
• Service personnalisé.

NOUVEAU BUREAU
D'ASSURANCES

Edouard Tremblay
C.D'A.A. C.L.U.
Anciennement de Assurances Côté, Cantin, Gagnon, Tremblay inc.

Ginette Bergeron
C.d'A. Ass.
Anciennement de Les Assurances Maurice Belley Inc.
Les Assurances Tremblay & Bergeron Inc
ASSURANCES GÉNÉRALES
3769, BOULEVARD HARVEY
JONQUIERE, QUE.
TEL.: 695-1242

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER NOS SPECIALITES
DIRECTEMENT A NOTRE BOULANGERIE
BRIOCHES
LUNDI ET MARDI
PAINS
RAISINS
PAIN BRUN
(100% BLE ENTIER)
FRAIS DU JOUR
LUNDI ET MERCREDI
PAINS INDIVIDUELS
POUR HOTEL ET
RESTAURANT
• SERVICE A DOMICILE
• RESTAURANT
• HOTEL
• INSTITUTIONS
BOULANGERIE BM MORIN INC.
Boulangerie
Morin Inc.
447, rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi
Tél.: 543-4839
Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi de 7h00 à 18h00. Jeudi et vendredi de 7h00 à 20h30 et samedi de 9h00 à 14h00.


PIANO-BAR
J.P.'s
Le 5 à 7 du lundi au vendredi
ANIMATION, PRIX REDUITS
AVEC GUY HARVEY
Les soirées à compter de
21h30 du mardi au samedi
DU 4 NOVEMBRE '86
AU 4 JANVIER 1987
Hôtel le Roussillon saguenay
548-3124

Informations sur 16 millions de Canadiens

Disparition inexpliquée de microfiches à Toronto

OTTAWA (PC) - Des microfiches renfermant des informations sur 16 millions de contribuables canadiens ont été retrouvées, hier, plus de deux semaines après leur disparition.

L'avocat d'un suspect a remis les documents à la section des crimes commerciaux de la GRC à Toronto, quelques heures seulement après que le ministre du Revenu Elmer MacKay ait fait état de la mystérieuse disparition à la Chambre des communes.

Les microfiches, qui pouvaient aisément tenir dans une boîte à chaussures, renfermaient les noms, adresses, dates de naissance, numéros d'assurance sociale, prénoms des conjoints et dernières années d'imposition de pratiquement tous les contribuables canadiens.

Elles ont disparu d'une chambre-forte du Bureau de district de Toronto du ministère du Revenu dans la nuit du 30 au 31 octobre.

Le suspect, qui aurait travaillé pour Revenu Canada, avait été interrogé au cours des quatre derniers jours par la Gendarmerie royale du Canada.

Le ministre MacKay est revenu en Chambre en fin d'après-midi, hier, pour indiquer que l'enquête de la GRC se poursuivait malgré tout. Les inspecteurs tenteront avant tout de découvrir si les informations contenues dans les microfiches ont été utilisées et si les documents ont été reproduits.

Le ministre MacKay a assuré que les dossiers ne renfermaient aucune donnée financière, à part des informations codées qui catégorisaient la principale source de revenu des contribuables.

Fraudes

Le gouvernement a entrepris de revoir et de renforcer les procédures utilisées pour prévenir les fraudes, a-t-il ajouté.

Le numéro d'assurance sociale peut constituer un point de départ pour obtenir frauduleusement un passeport ou pour détourner des prestations d'assurance-chômage, de pension de vieillesse en opérant de faux changements d'adresse.

Cependant, le seul numéro n'est pas suffisant dans la plupart des cas, a soutenu le ministre. Par exemple, pour obtenir un passeport, il faut également fournir un certificat de naissance, une photo et des références.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Jake Epp a indiqué pour sa part que pour changer d'adresse, il pourra être nécessaire de produire un autre document gouvernemental ou un permis de conduire pour contrer les fraudes.

"La meilleure assurance de protection que les Canadiens puissent avoir en ce moment est simplement d'être au courant de ce choquant bris de sécurité", a déclaré M. MacKay.

Le ministre a également averti les ministres provinciaux responsables des services sociaux de la disparition des microfiches hier matin.

M. MacKay a ajouté qu'il avait demandé à la GRC d'examiner également sur les procédures en place au ministère du Revenu pour le traitement de toutes les données sur microfiche.

Le ministre n'a été mis au courant de la disparition des documents que le 4 novembre, soit cinq jours après l'événement.

"C'est un délai inacceptable, a-t-il déclaré. J'aurais dû être informé, et mon sous-ministre aurait également dû l'être.



FICHES — Le directeur de Revenu Canada à Toronto, Brian Kimmons, montre le paquet de fiches qui ont disparu à Toronto.



NOUVELLE CUISINE!

VASTE STATIONNEMENT!

RESERVATIONS: 696-2000

125, RACINE EST, CHICOUTIMI

La Fondue Restaurant-Bar BIFTECK FRUITS DE MER

NOUVEAU NETTOYAGE DE CONDUITS DE VENTILATION

Résidentiel, commercial et industriel

ESTIMATION GRATUITE

1360, boul. Tadoussac Chicoutimi-Nord

549-4523 — 549-4392

TRILLIUM telephone systems ... CONÇU POUR LA P.M.E.



- Restriction à l'accès interurbain
- Inter-communication à une touche
- Numéro de téléphone à composition automatique
- Et plusieurs autres fonctions standards

$32.92 plus taxe par mois

(2 postes talkto 208, installation incluse)

A votre service dans les communications depuis 1955;

Aussi distributeur exclusif des produits multivox, Mitel.

R. Perron R/S Service Inc.

VENTE ET INSTALLATION DE TELEPHONES ET INTERCOMS

JONQUIERE TEL.: 542-3871

ROBERVAL TEL.: 275-1281

CLINIQUE VISUELLE MULTI-VISION

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
VISION DES ENFANTS
LUNETTES

Dr LYNE RIVERIN
Dr LUCIE FORTIN
OPTOMETRISTES

367, RACINE EST, CHICOUTIMI, 696-2020



AQUABRONZE

Des spécialistes d'expérience

SPECIAL

POSE ONGLES ACRYLIQUES

DU 26 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE

LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9h00 A 21h00
JEUDI ET VENDREDI: 9h00 A 20h00
SAMEDI: 9h00 A 12h00
DIMANCHE: 13h00 A 15h00

Raymonde Bouchard
propriétaire

CENTRE DE RELAXATION AQUABRONZE INC

54, rue Racine est, Chicoutimi — G7H 5B8
(Face au Terminus Voyageur)

Tél.: 543-0909

Organisation terroriste soupçonnée

Le PDG de Renault assassiné

PARIS (AP) — Georges Besse, 58 ans, le PDG de la Régie Renault, a été assasiné par balles lundi soir alors qu'il rentrait à son domicile vers 20h30, boulevard Edgar Quinet dans le 14e arrondissement (sud de Paris).

C'est non loin de chez lui que le meurtre a eu lieu. Les enquêteurs ont immédiatement pensé à un acte d'Action directe, l'organisation terroriste dissoute qui aurait ainsi commis son défi le plus important à l'Etat depuis le début de ses activités.

Le premier ministre Jacques Chirac s'est rendu sur les lieux une demi-heure après le drame, mais n'a fait aucune déclaration. Le ministre de la Défense André Giraud s'est également rendu sur place.

Selon certains témoins, M. Besse a été abattu de plusieurs coups de feu par trois personnes, de chevelures blondes, deux femmes et un homme, qui se seraient ensuite enfuies à pied vers le boulevard Raspail non loin.

Selon d'autres témoins, les agresseurs n'étaient qu'au nombre de deux, circulant en voiture, et se sont enfuis de la même façon.

Le PDG de Renault rentrait de la régie à Boulogne-Billancourt après sa journée de travail. Son chauffeur l'avait raccompagné et l'avait laissé à une cinquantaine de mètres de son domicile, boulevard Edgar Quinet.

C'est à hauteur du 14 que les tueurs ont agi. Un témoin, une jeune fille du voisinage, arrivée quelques minutes plus tard, raconte ce qu'elle a vu, alors qu'on donnait les premiers soins à M. Besse: "Il y avait un corps, on était en train de lui faire la respiration artificielle... Il était tout blanc, avec un trou au milieu de la poitrine... On m'a dit qu'on avait entendu quatre ou trois coups de feu, cela dépend des témoignages... Plusieurs personnes ont vu deux personnes s'enfuir, un autre témoin a vu une personne s'enfuir de l'autre côté".

Autre témoignage d'un homme qui promenait son chien à une trentaine de mètres: il a vu deux femmes habillées de façon longue (l'une avec un manteau long volant au vent) s'apporocher de M. Besse. L'une a tendu les deux bras comme pour tirer avec un revolver. Le témoin a alors entendu trois ou quatre coups de feu, puis a vu M. Besse s'effondrer et les deux femmes d'enfuir vers Raspail.

Quelques minutes après les coups de feu, plusieurs membres de la famille de M. Besse (il avait cinq enfants) sont accourus auprès de lui. Mais le PDG de Renault, couvert de sang, était déjà décédé.

Aussitôt le quartier a été bouclé par d'importantes forces de police, et M. Chirac est arrivé sur les lieux, accompagné du ministre de la Sécurité Robert Pandraud et du préfet de police Jean Paolini.

Les policiers affirment que l'enquête sera difficile, étant donné le faible nombre d'indices recueillis. Mais déjà certains membres de la Brigade criminelle prononçaient lundi soir le nom d'Action directe, créée par Jean-Marc Rouillan et Nathalie Menigon (actuellement en fuite)et qui s'est déjà illustrée par un meurtre du même genre, celui du général René Audran en janvier 1985, et par les tentatives de meurtre contre le contrôleur des armées Henri Blandin (juin 1985) et l'un des vice-présidents du CNPF Guy Brana (avril 1986).



MORT — Georges Besse était âgé de 58 ans.

A CHIFFONNERIE

au 1367, boul. Saguenay est
Chicoutimi (au sous-sol)
(voisin de Fernand Marcotte Meubles)



Nathalie Savard
propriétaire

TISSUS
A LA VERGE



Antonine Lepine
conseillère

COURS DE COUTURE JALIE
DONNE EN MAGASIN
545-1946

Wawanesa, un partenaire financièrement fort pour assurer les risques qu'on n'est pas en mesure de prendre seul.

L'une des plus importantes compagnies d'assurance au Canada, Wawanesa, assure le propriétaire occupant d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un condominium contre une multitude de risques, dont le feu, la responsabilité civile et plusieurs autres risques spécifiés dans la police.



CHOISIR L'ASSURANCE-HABITATION WAWANESA
C'EST AVOIR L'ESPRIT TRANQUILLE

Wawanesa a des tarifs avantageux et des modalités de paiement pratiques.

Wawanesa au Québec, c'est plus de 30 bureaux à votre disposition et un service hors pair pour souscrire à une police ou obtenir le règlement rapide d'une réclamation. Téléphonez ou rendez-vous au bureau Wawanesa proche de chez vous.

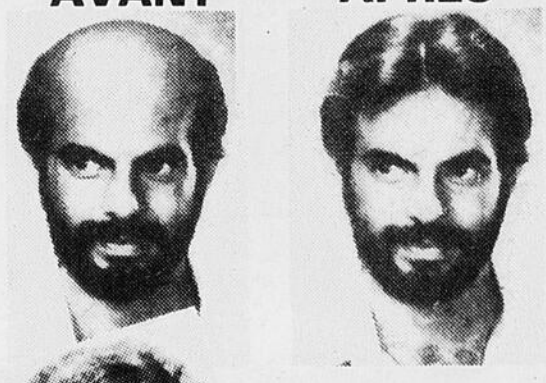
On vous y attend.

CHICOUTIMI:
475, Des Champs-Élysées, suite 201
(à côté de la Place du Saguenay)
G7H 5V7 Tél.: 543-7791
Ouvert du lundi au mercredi et le vendredi de 9h à 17h30.
Le jeudi de 9h à 21h.

1896-1986
Wawanesa
Avec nous, vous avez l'esprit tranquille.

BAIE-COMEAU • CHICOUTIMI • DRUMMONDVILLE • GRANBY • HULL • JOLIETTE
MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI • ROUYN-NORANDA • STE-FOY • ST-EUSTACHE • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • SEPT-ÎLES • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • VALLEYFIELD • VICTORIAVILLE

AVANT APRES



EGALEMENT
POUR
DAMES

Studio Déreck

SPECIALITE:
Coupe de cheveux exécutée selon la personnalité du client.

RENDEZ-VOUS
289, rue Morin, Chicoutimi, 543-0115

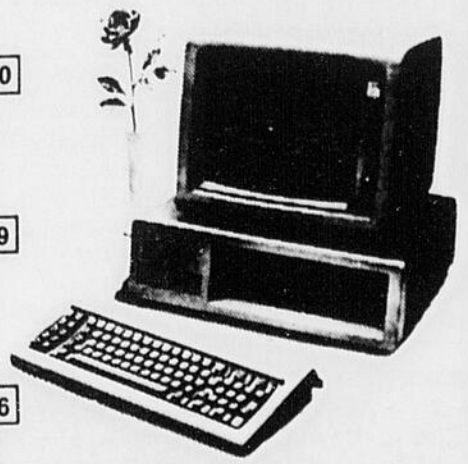
VENEZ CHEZ COMPUCENTRE ET ÉPARGNEZ

Choisissez votre propre système d'ordinateur IBM au plus bas prix

Système de base IBM PC
• IBM PC 256Ko avec 2 unités de disques
• Tableau vidéo pour graphiques
• Interface parallèle • DOS 3.2
• Moniteur ambre 13" de Zenith
ÉPARGNEZ 486.10
2388.88

Système IBM PC Domicile/Bureau
• IBM PC 256Ko avec 2 unités de disques
• Tableau vidéo pour graphiques
• Affichage monochrome IBM
• Proprinter IBM • Câble parallèle
• Interface parallèle • DOS 3.2
ÉPARGNEZ 730.09
3288.88

Système couleur IBM PC
• IBM PC 256Ko avec 2 unités de disques
• Tableau vidéo pour graphiques
• Affichage couleur IBM
• Proprinter IBM • Câble parallèle
• Interface parallèle • DOS 3.2
ÉPARGNEZ 781.06
3688.88



IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corp

COMPUCENTRE

SIÈGE SOCIAL:
9001 LOUIS H. LAFONTAINE, ANJOU, MONTRÉAL, P.Q.
TÉL.: (514) 354-3810

CENTRE D'AFFAIRES PROFESSIONNELS

À MONTRÉAL
PLACE BONAVENTURE
• MAGASIN D'ORDINATEURS SUR LA PROMENADE
TÉL.: (514) 878-9478

À GREENFIELD PARK
• GALERIES TASCHEREAU ANNEXE
TÉL.: (514) 672-0020

MAGASINS D'ORDINATEURS DOMESTIQUES

RÉGION DE MONTRÉAL
• Carrefour Laval
• Mail Champlain
• Centre Fairview
• Place Alexis-Nihon
• Promenades St-Bruno
• Place Vertu
• Place Bourassa

À QUÉBEC
• Galeries De La Capitale
• Place Laurier
• Place Fleur de Lys

À CHICOUTIMI
• Place du Royaume

À DRUMMONDVILLE
• Les Galeries Drummond

Léa-Marie Cantin reçoit le prix Paul-Hébert '86

QUEBEC (PC) — La comédienne Léa-Marie Cantin remporte le prix Paul-Hébert 1986 pour son interprétation exceptionnelle d'Alice Robi dans la pièce "Souriez Mlle Robi", présentée au Théâtre de la Bordée de Québec.

Cette distinction est décernée depuis 1977 au comédien ou à la comédienne de la région de Québec qui s'est le plus illustré(e) au cours de la saison précédente.

La Fondation du théâtre du Trident a également remis hier au cours d'une cérémonie privée cinq autres prix de théâtre.

Il s'agit du prix Nicky-Roy, décerné à Guylaine Tremblay à titre de meilleure jeune comédienne; le prix Jacques-Pelletier de la meilleure scénographie, attribué à Josée Campanale pour "Histoires sorties du tiroir", de même que le prix des Abonnés du Trident, remis à Pierrette Robitaille pour une deuxième année consécutive.

Deux autres prix ont été ajoutés cette année, soit le Prix de la meilleure mise en scène, décerné à Robert Lepage pour "Vinci" et "La trilogie des dragons", ainsi que le Prix du meilleur rôle de soutien, attribué à Janine Angers pour son interprétation de Mme Borden dans la pièce "Liens de sang".

Les prix Paul-Hébert et Jacques-Pelletier peuvent pour une première fois être décernés à plus d'une reprise au même artiste.

Plus célèbre prix littéraire français

«Valet de nuit» de Michel Host reçoit le prix Goncourt

Le prix Renaudot a attribué, à Paris, hier. Le lauréat est Christian Giudicelli pour «Station balnéaire». Il s'agit d'un septième roman pour cet auteur dans lequel il projette un regard plein de tendresse sur la dérive de deux «paumés».

PARIS (AFP) — Le prix Goncourt 1986, le plus célèbre prix littéraire français, a été attribué lundi à Paris à Michel Host, pour son roman Valet de nuit, et le prix Renaudot à Christian Giudicelli pour Station balnéaire.

Réservé, voire secret, Michel Host, 44 ans, est aux antipodes de l'écrivain "médiatique". Professeur d'espagnol par correspondance, spécialiste de la littérature picaresque, il a entamé sa carrière littéraire par la poésie.

En 1983, il publie son premier roman, L'ombre, le fleuve, l'été, énorme manuscrit de 700 pages, récit à quatre voix qui recomposent la vie d'une femme agonisante.

Pour son deuxième roman, Valet de nuit, écrit en un an et demi, suivi de six mois de mise au point, Michel Host relate la dernière quête d'un "antihéros", spectateur non engagé dont "la vie éveillée se distingue à peine du rêve".

Sa seule compagnie: une mère dévorante, apparemment détestable, en réalité méconnue. Une inconnue: son père, disparu après guerre, qu'il finira par retrouver dans un bordel abject, pitoyable organisateur de cérémonies obscènes, cloué sur une chaise roulante, la bouche dévorée par un cancer.

Pour cette quête du père, Host multiplie les références à James Joyce dans sa re-création de l'Odyssée dans Ulysse.

GITUOSITE donc de ce Valet de nuit savant et complexe. Mais ce jeu avec les mots et la littérature n'étouffe jamais l'émotion de ce naufrage volontaire d'où ne surnage que le rêve.

Agé également de 44 ans, Christian Giudicelli se voit couronné par le prix Renaudot 1986 pour son septième roman, Station balnéaire, dans lequel il projette un regard plein de tendresse sur la dérive de deux "paumés".

A la fois dramaturge, homme de radio, journaliste, romancier, Giudicelli a déjà évoqué à plusieurs reprises mis avec son "stylo-caméra" les défavorisés de la vie, les exclus du bonheur.

Sa veine romantique avait éclaté en 1966 avec son premier roman, Le jeune homme à la licorne, suivi d'Une leçon particulière et d'Une poignée de sable. Les insulaires, paru 1976, marque un tournant: un écrivain, épris d'un jeune prolétaire, joue les anges tutélaires. Ces tristes amours homosexuelles où se cotoient deux solitudes serviront également de toile de fond aux deux romans suivants, Le point de fuite et Station balnéaire.

Dans ce dernier, Giudicelli campe deux "petites âmes" qui vivent bien loin des "heureux du monde": José, vaguement prostitué, joue les vidangeurs dans un hôtel minable. Marie y est femme de chambre. Pour réaliser leur rêve, ils iront "jouer les riches" dans une station balnéaire de la côte, sous le regard de maîtres d'hôtel méprisants. Parenthèse éphémère qui ne peut que finir très mal.

L'histoire est dite par Jacques, un écrivain qui a vécu naguère avec José et qui se souvient de leurs corps complices mais aussi de la distance qui existait entre lui, l'"intello", et le jeune "prolo" "définitivement étranger".

CFGT 127
FANTASTI MUSIQUE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 18 HEURES À 23 HEURES
Capitaine Fantastique
AVEC ALAIN TREMBLAY
ATTRIBUE DES MICROSILLONS
OU DES CASSETTES DE TON CHOIX
Bello Musique GALERIES LAC-ST-JEAN
DES WALKMANS (BALLADEURS)
sélectronic RUE COLLARD
DES JEANS G-DU-BEAU
G R O S L O T
ATTRIBUÉ LE 23 DÉC.
SYSTÈME DE SON
HAUTE - FIDÉLITÉ
VALEUR 1500$
AVEC 10 LONG-JEUX OU 3 DISQUES COMPACTS

CINÉMAS
CINEPLEX ODEON
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE FESTIVAL DE CANNES 1986
14 ans
Horaire: 19h00 et 21h00
place du royaume
1451 w TALBOT CHICOUTIMI 545 4760
LA MOUCHE
14 ans
VERSION FRANÇAISE
Un cauchemar d'une implacable intensité
Horaire: 19h20 et 21h15
place du royaume 2
1451 w TALBOT CHICOUTIMI 545 4760
HOUSE
VERSION FRANÇAISE
PLUS! SANS ISSUE
HORAIRE: Sans issue: 19h35
House: 21h35
place du royaume 3
1451 w TALBOT CHICOUTIMI 545 4760

La bourse

Toronto

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, le kilo: 39-92, $5.015; 40-93, $5.035; prix du gros au détaillant: $5.642.

Fromage cheddar au kilo, 1ère catégorie, blanc: $5.113; 1ère cat., coloré: $5.120.

Produits concentrés (sac de 20 kg) — lait écrémé en poudre, pulvérisé: $2.984 le kg; pour bétail: $1.170 le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: $2.250 le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: $0.480; pour bétail, $0.395 le kg.

Oeufs: prix de gros au détaillant, en carton de 12 — A-extra-gros: $1.27 8-10; A-gros: $1.26; A-moyens: $1.17; A-petits: $0.83.

Prix de gros établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec — A-extra-gros: $0.97; A-gros: àix.97; A-moyens: $0.89; A-petits: $0.54.

Pommes de terre: prix de vente, Canada No 1, livrées à Montréal ou Québec par camion — Québec brossées, $1.00 le sac de 10 lb, $1.95 le sac de 20 lb, $4.50 le sac de 50 lb; Québec lavées, $1.11 le sac de 10 lb, $2.18 le sac de 20 lb, $5.25 le sac de 50 lb.

Prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal: I.-P.-E., $1.20 le sac de 10 lb, $2.40 à $2.85 le sac de 20 lb, $5.50 à $6.30 le sac de 50 lb; Québec brossées, $1.10 pour 10 lb, $2.00 les 20 lb, $4.05 les 50 lb; Québec lavées: $2.75 à $2.85 les 20 lb, $5.75 à 6.50 les 50 lb.

Mercuriales

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros (moyenne) des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal, tels que compilés lundi par Agriculture Canada.

Betterave: $4.80 à $4.85 pour 12 sachets de 2 lb.

Betterave: $3.45 à $4.15 le sac de 25 lb.

Brocoli: $11.90 la caisse de 14 unités.

Carotte: $9.55 à $10.20 pour 24 cellos de 2 lb.

Carotte: $9.55 à $9.85 pour 10 cellos de 5 lb.

Carotte: $9.75 la caisse de 30 paquets.

Champignon: $7.95 la caisse de 5 lb.

Champignon: $11.35 à $12.40 pour 12 sachets de 227 gr.

TORONTO (PC) — Le marché torontois des valeurs mobilières était en baisse lundi, au terme d'une séance animée. L'indice composé a clôturé la séance sur une chute de 22.46 points, à 3047.49.

Environ 17.75 millions d'actions ont été négociées, comparativement à 21.01 millions vendredi dernier.

Dans les valeurs industrielles, CIL Inc. a perdu 5-8 à $25 3-8; Canadian Pacific Ltd 1-8 à $15 5-8; Noranda 3-8 à $20 7-8; Magna International A 1-4 à $23 3-4 et Canadian Imperial Bank of Commerce 1-8 à $20 1-4. BP Canada a gagné 1-2 à $35 1-2; Budd Canada 1 1-4 à $43 1-4; RL Crain 1 1-8 à $13 et Riley's Datashare 10 cents à 45 cents.

Dans les mines, LAC Minerals a cédé 2 3-8 à $26; International Corona 1 3-4 à $28 1-2 et Agnico-Eagle Mines 1 1-4 à $27 3-4. Golden Knight a gagné 2 1-8 à $11 7-8.

Dans les pétroles, Pancanadian Petroleum abandonne 1-4 à $27; Summit Resources 1-4 à $8 et Renissance 1-4 à $10 3-8. Prairie Oil Royalty monte de 1-2 à $7 1-2.

Valeurs Vtes, Haut Bas Fer. Ch Net.

A à B

AGFM	700	$12⅝	12⅝	12⅝	– ¼
AHA Auto o	4090	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
AMCA Int	28017	$11¾	11⅜	11½	
AMCA p	200	$25	25	25	
AMCA 2 p	1900	$23½	23¼	23⅜	
AMCA 3 p	1500	$25	25	25	
Abatera o	500	11	11	11	+ 1
Aberford	17100	370	360	360	+10
Abermin o	25600	220	195	200	– 20
Abti Prce	50325	$28	27⅛	28	+ ½
Abitibi w	13500	$5¾	5⅛	5¾	+ ⅜
Aces ATM o	2000	160	155	155	– 5
Acugrph A o	2700	450	440	440	–15
Acugraph w	2250	75	75	75	
Agassiz	6100	400	400	400	
Agnico E	24000	$28⅜	27¾	27¾	– 1¼
Agra Ind A	1300	$13⅛	13⅛	13⅛	
Agra B f	1700	$13¼	13	13	
Ahed C	5800	380	375	375	– 25
Aiguebel o	9200	140	125	125	– 25
Albany o	6300	15	14	15	+ 2
Alt Energy	83420	$14⅜	14	14⅛	+ ⅛
Alt Enr A	500	$26¼	26¼	26¼	
Al Enr 775	2400	$25¾	25½	25½	– ⅛
Alta Nat	7075	$15⅜	14⅞	15	– ¼
Alcan	50226	$42⅞	42⅛	42⅝	+ ⅛
Alcan w	32500	$6⅞	6¼	6¾	+ ⅛
Algoma St	7405u	$12½	12¼	12¼	– ⅜
Algoma St p	3080	$14¼	13¾	13⅞	– ⅜
Algma St B	5175	$15	14¾	14¾	– ¼
Altex	1500	80	80	80	
Alum A	1000	$26¾	26¾	26¾	
Alum B		see		below	Alum c
p	500	$25	25	25	
Alum E p	13850	$26¼	26⅛	26¼	– ⅛
Alum d pr		see below			
A Barick	49830	$20¼	20	20	– ½
A Barik r		see below			
A Barik w	53400	260	240	243	– 12
ABarik A w	40300	194	190	190	– 5
ACCI f	2500	$15⅝	15⅝	15⅝	– ⅛
Am Eagle o	10000	120	115	120	+ 5
Am Leduc	1000	40	40	40	
Ang CdnM o	9100	27	26	27	– 1
Ang UDev	2000	54	54	54	
Anthes	14000	60	60	60	+ 1
Arbor B f	1000	$15	15	15	– ¼
Argyll A f	3000	65	55	55	– 10
Asamera	20750	$10⅛	10	10⅛	
Asamera 8	2400	$24	24	24	
Asamera 7	2111	$12	11⅞	12	
Asamera w	310	145	145	145	– 5
Asbestos	5800	$5½	450	5½	+ ½
Asoc Porc o	3700	275	260	260	– 15
Astral A f	z1	$14⅝	14⅝	14⅝	
Atco I f	36370	$8⅛	8⅛	8⅛	
Atco II	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Atco w	10000	28	27	27	– 3
Atl C Cop	z28	150	150	150	
Atl Shop A f	300	$11⅛	11⅛	11⅛	
Atlantis o	6325	65	55	65	
Augmitto o	16748	99	90	98	+ 10
Aur Res o	8562	330	325	325	– 5
Avinda o	33000	50	48	48	– 2
BCED	20280	305	300	300	
BCED A	600	$6¼	6¼	6¼	– ⅜
BCED 8⅜	1800	$8⅜	8⅝	8⅜	
BCED 9½	280	$9⅛	9⅛	9⅛	
BCED w	19450	91	90	91	
BC Rail p	3500	$26¾	26¾	26¾	– ¼
BC Sugar A	3515	$19½	19	19	– ⅞
BC Sugar w	300	170	170	170	– 5
B Corp p	2750	$30¾	30½	30⅝	+ ⅛
B Corp r		see below			
BGR A	9387	$9⅝	9⅜	9⅜	– ⅜
BGR 2 w	3500	165	160	160	– 15
BII Ent	11000	$8¾	8¾	8¾	
BMO nt fin	2700	$12¾	12½	12¾	
BMO II p	1100	$22⅞	22⅝	22⅞	
BP					Canada
170640	$35½	35	35½	+ ½	
Bachelor	2500	180	175	180	– 5
Balco I	300	$8¼	8¼	8¼	– ¼
Bancshr p	1900	$23⅛	22⅝	22⅝	– ¼
Bancshr r		see below			
Banister C	100	$8¾	8¾	8¾	– ⅛
Bk Alberta	3500	$6¾	6½	6½	– ⅛
Bank Mtl	30161	$34⅛	33⅞	34	– ⅛
Bk Mtl 285	1300	$38	37¾	37⅞	
Bk Mtl 250	2880	$27½	27¼	27¼	– ⅛
Bk Mtl 3p	1850	$26½	26½	26½	
Bk Mtl w	31000	$5½	5⅜	5½	
Bank					N
S	120919	$17	16⅝	16¾	– ⅛
Bk N S I	6400	$25⅞	25¾	25⅞	
Barons Oil	600	325	325	325	– 5
Barincor f	1000	$7¾	7¾	7¾	– ¼
Baringtn o	1000	50	50	50	
Battle MA	f13600	$27⅜	26⅜	26⅜	– 1⅛
Bay Mills	1000	$8¾	8¾	8¾	– ⅛
Beau CA o	7000	32	30	32	+ 1
Belkin Inc	f 1300	$15	15	15	
Bell 1.94 p	7025	$25½	25⅜	25⅜	– ⅛
BCE					
112583	$37½	37¼	37⅜	– ⅛	
BCE 1.96 p	z30	$44⅝	44⅝	44⅝	
BCE 2.70 p	4612	$38⅞	38⅝	38⅞	
Belmoral o	103032	310	295	300	– 20
Belmoral w	14700	200	181	185	– 40
Bentall 1 p	200	$26¾	26¾	26¾	– ⅛
Biltrite w	z300	90	90	90	
Biotech	3700	495	490	490	
Bl Hawk o	2000	10	10	10	
Blackdom o	7675	$9½	9	9	– ½
Bombdr A	575	$15	15	15	– ⅛
Bombdr B f	8600	$14⅜	14¼	14⅜	
Bmbdr 1 p	400	$26	26	26	+ ¾
Bombdr B w	1200	$10⅜	10½	10½	– ⅜
Bonanza R	13676	190	180	181	– 4
Bonar	1300	$24¼	24¼	24¼	– ¼
Bow Valy	46806	$13½	13¼	13¼	– ¼
Bow Valy 4	5907	$13¾	13⅝	13⅝	+ ⅛
B V 2025	5300	$29½	29⅜	29½	– ¼
B V 1875	400	$29	29	29	
Bow Vly 205	1600	$22	21½	22	+ ½
Bow Vly 200	see below				
Bow Valy w	5079	65	60	65	– 5
Bow Vly R	2165	85	85	85	– 5
Bow VR p	1300	425	425	425	
Bralorne	14500	115	107	115	+10
Bralor 8.75	1500	395	385	385	
Bramalea	11600	$22½	22¼	22½	+ ⅛
Brmptn A f	4525	$7⅝	7½	7½	– ¼
Brscade p	108	$40⅝	40⅜	40⅜	– ⅛
Brascan A	18086	$26⅝	26⅜	26½	– ¼
Brscn 1981	7900	$26¼	26⅛	26⅛	
Brascan F p	15400	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Brkwater o	20300	$5	490	5	– ⅛
Brenda M	z20	$8¾	8¾	8¾	
BCFP	18051	$14¼	14	14	– ⅛
BC Res	17745	111	109	110	+ 1
BC Res p	5850	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
BC Phone	12000	$27½	27⅜	27⅜	– ⅛
BCPh 4.84	200	$15⅜	15⅜	15⅜	– ⅜
BCPh 6.80	300	$22¼	22⅛	22⅛	
BCP 7.04 p	1600	$22½	22¼	22½	– ¼
BCP 11.24 p	100	$30⅝	30⅝	30⅝	– ⅛
Broulan	6500	170	160	160	– 6
Bruncor	8120	$18⅜	18⅛	18⅛	– ⅛
Brunswk	2160	$12⅝	12⅜	12⅜	– ¼
Budd Can	2850	$44	42⅜	43¼	+ 1¼

C

CAE	50580	$10½	10⅛	10¼	– ¼
CB• Pak	1850	$20½	20¼	20¼	– ¼
CB Pak w	400	$6⅞	6⅞	6⅞	– ⅛
CCL B f	48400	$15½	15	15½	+ ⅛
CDC Life	5700	$17⅜	17¾	17⅞	
CFCF f	100	$19½	19½	19½	– ⅛
CIL	301100	$25¾	25¼	25⅜	– ⅜
CSA A f	2400	$7⅜	7½	7½	– ¼
Cableshr A	6500	$10½	10¼	10¼	– ¼
Cableshr B	500	$10½	10	10½	
Cabre	700	255	250	255	
Cad Frv	6800	$32	31½	31½	– ½
Cad Frv A	1950	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Cad Frv 2	725	$11	11	11	
Cad Frv w	600	$25	24¾	24¾	– ¾
California o	100	350	350	350	
Cambior	54650	$13¾	13	13⅜	– ⅞
Cambior w	45830	$6⅞	6	6¼	– ⅞
Cambridg	4000	$23⅜	23⅜	23⅜	
Camb 1	1300	$30⅛	29⅞	30	
Cmbridg w	5200	$7	6¾	7	+ ⅛
Camco Inc	2500	$23½	23	23¼	+ ¼
Camndx o	11000	78	72	72	– 7
Camp RL	35134	$27	26¼	26⅜	– ¾
Camp RL	see below				
Camp Res	15717	170	170	170	– 10
Camp Soup	630	$33⅜	33⅜	33⅜	+ ¼
Campeau f	13575	$27½	27	27	– ½
Campeau C	2300	$24⅛	24⅛	24⅛	
Campeau D	1300	$24⅞	24⅝	24⅝	– ¼
Cm D w	6700	57	55	55	– 2
Camreco o	7000	50	46	50	+ 4
CCem ex p	z3585	$13	13	13	
CDC f	21321	$6⅞	6⅝	6⅝	– ⅜
CDC pr B	430	3100⅞	100½	100⅞	+ ½
CDC 1980	12858	$15¼	15	15	– ¼
CDC 1983	8850	$26¼	26	26⅛	
Can Malt	800	$19½	19⅜	19⅜	
C Nor West	13426	$14	13¾	14	– ⅛
CNor Wst B	100	$25	25	25	+ ¼
CNor Wst w	300	100	100	100	
C Packrs	4375	$15⅞	15⅝	15⅝	+ ⅛
CS Pete f	7000	355	345	345	– 5
Can Trust	150	$50⅛	50⅛	50⅛	+ ⅜
C Trsco C	1550	$22	21¾	21¾	– ⅛
C Trsco G	31200	$23¼	23¼	23¼	– ¼
Canadex o	6500	120	110	120	+ 18
C Energy	2700	400	395	400	
C Energy w	600	85	85	85	
CForms A f	110	385	385	385	– 10
C Formst B	z10	370	370	370	
CG Invest	300	$54½	54	54½	+ ½
CI					Bk
Com	141479	$20⅜	20¼	20¼	– ⅛
CIBC	35625	2115	$27⅛	27	27⅛
CIBC w A	3275	$6⅞	6¾	6¾	
Cibc w B	4250	340	330	340	
Cdn Jorex	150	146	146	146	– 2
C Lncort o	8500	18	16	18	+ 1½
C Manoir	600	$5⅛	5	5	– ⅛
C Manoir f	400	$5	485	485	– 15
C Manoir w	10300	61	60	60	
C Marconi	5500	$20	19¾	20	+ ⅛
C Marconi	see below				
C Nth Star	10940	115	110	115	+ 5
C Ocdental	11900	$23⅜	23	23¼	
CP Ltd	294480	$15¾	15⅜	15⅝	– ⅛
Cdn Roxy	13061	$6½	6¼	6½	
Cancom o	1400	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
C Spooner	z167	34	34	34	
Cdn Tire	1800	$42¼	42	42¼	+ ¾
CTire A f	54058	$15	14¾	14⅞	– ⅛
CUtil A f	29396	$19¼	19⅛	19¼	
C Util B	1550	$19¼	19⅛	19¼	– ⅛
CUtil 6 pr	z25	$71	71	71	
CUtil 2nd G	300	$26¾	26¾	26¾	
CUtil 2nd H	3950	$23	22⅞	23	+ ⅛
CUtil 2nd I	1300	$26⅞	26⅞	26⅞	
CUtil 2nd K	1400	$26¼	26¼	26¼	
CUtil 2nd L	9000	$26½	26½	26½	
CUtil A w	24	405	405	405	
CUtil B w	50510	435	415	415	– 10
CWN 5½ p	z10	$13	13	13	
C Worldwid	2087	176	165	165	– 10
CWorld A p	1100	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
CWorld 1 p	3000	$7½	7½	7½	– ⅛
Cnamax o	800	$7	6⅞	6⅞	– ⅛
Canrchon	406	270	270	270	– 5
Canbra	550	$8½	8	8	– ½
Canfr Cp	1p50000	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Canfor	1951	$15¾	15½	15½	– ⅛
Canfor pr	6100	$21⅜	21¼	21¼	
Canhorn o	600	150	150	150	
Canron A	600	$16½	16	16	– ½
Canron B	z50	$15⅛	15⅛	15⅛	
Canrn A w	500	130	125	125	– 15
Canterra	1650	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Canuc o	12000	14	12	12	
Cara	6270	$11	11	11	
Cara A f	100	$10¼	10¼	10¼	
Carena	10150	$31½	31	31½	
Carl OK	6674	$13⅜	13½	13½	
Carl A p	220	$26d4	26½	26½	
Carma A	22297	15	14	14	– 1
Carolian o	100	450	450	450	+ 5
Carolian w	500	320	320	320	– 5
Cascades	2800	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Cassiar	3500	126	126	126	– 4
Casiar II w	5500	30	30	30	
Celanese	2600	$17¾	17½	17½	– ⅛
Cntrl Cap	9041	$17	16¾	16¾	– ¼
CFund A f	14300	$6¾	6½	6½	– ⅛
Centrl Tr	600	$20½	20¼	20¼	– ⅜
Cntrl Tr p	100	$26½	26½	26½	– ⅜
Chalngr A f	2000	$8½	8¼	8¼	– ¼
Chancelor o	z38	43	43	43	
Charan	900	$14⅜	14½	14½	– ⅛
Chateau A f	300	$12	12	12	– ¼
Chauvco A o	7000	400	395	395	– 5
Chieftan B	550	$46¼	46	46	– ¾
Chieftain C	190	$41½	41½	41½	+ ½
Chieftan w	700	$10	10	10	– ⅛
Chrysler	350	$53	52½	53	– ½
CHUM B f	z1600				
Cimaron o	1600	$5¾	5¾	5¾	
Cineplex	36400	$19¾	19⅜	19½	– ⅛
Cinram	3100	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
Cinram w	8725	$11½	11½	11½	– ⅛
Co Steel f	700	$12½	12½	12½	
Cobi Food	45400	190	180	187	
Cognos	2500	$10	10	10	
Coho A	1200	95	95	95	+ 3
Coin Lake o	2500	138	138	138	– 2
Coleco	300	$13	13	13	+ ¼
Coleco	see below				
Colony P o	14300	160	150	160	
Colmbi C o	1300	270	270	270	
Comaplex	1500	210	210	210	
Cominco	91942	$13⅜	13¼	13¼	– ¼
Cominco A	z40	$24	24	24	
Cominco D	z50	$27½	27½	27½	
Cmrcl Fin	800	365	365	365	– 5
Cml Fin w	3000	95	90	95	– 3
Cmrcl OG	800	86	86	86	– 1
Compu H o	3000	445	435	435	– 5
Compu H w	4500	145	145	145	
Cmp Inv o	26386	258	250	251	– 4
Comterm	4350	100	92	92	– 2
Cons Ascot o	5000	34	34	34	– 1
Con Bath A	2713	$27⅞	27⅞	27⅞	– ⅛
Con Bath 6	183	$19	19	19	
Cons Bath C	1900	$25⅛	25	25	– ⅛
C Brinco Ao	5520	160	250	250	
C Norex r	z125	3	3	3	
Con Prof o	2360	121	121	121	– 7
C Talcorp	2080	475	475	475	
Consoltex				400	$15
15½	15½	+ ¼			
C Distb A	300	$6⅜	6⅜	6⅜	
CDistb B f	20000	$6½	6½	6½	+ ¼
Cons Gas	3576	$28	27⅞	28	
C Gas 13½	140	$31⅛	31⅛	31⅛	
CTL Bank	8793	$17⅜	17⅛	17⅛	– ⅛
CTL A p	400	$25⅛	25⅛	25⅛	
Contrns A f	3150	$8⅜	8½	8½	
Contrns A p	3500	$25	25	25	
Conwest A	500	$9⅜	9⅜	9⅜	
Conwst B f	5864	$9⅞	9½	9½	– ½
Corby	300	$18½	18½	18½	+ ¼
Cor					Mark
f	113200	$6¼	6	6⅛	– ⅛
Cor Mrk A	600	$28½	28	28⅜	+ ⅜
Core Mrk w	5900	214	210	214	+ 4
Corp Food	600	$27½	27½	27½	
C Falcon C	1635	$16½	16	16	– ¼
Coseka R	39100	82	76	76	– 2
Coseka 7 p	500	150	150	150	+ 10
Costain Lfd	1000	$13¾	13⅜	13¾	– ⅛
Costain w	200	$6¼	6¼	6¼	– ½
Counsel	1200	$16½	16¼	16⅜	
Counsel w	9450	$6	5¾	6	
Courvan o	725	42	42	42	– 2
Crain RL f	5850	$13	12	13	+ 1⅛
Crestbrk	300	$12	12	12	+ ¼
Cr Life Ap	1100	$27	27	27	– ⅛
Crownx	5050	$23½	23¼	23¼	– ¼
Crownx A	f54883	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Crownx 1 p	3600	$33	32⅝	33	
Crownx 2 p	700	$26⅞	26¾	26⅞	
Crownx 3 p	3200	$24½	24½	24½	
Crownx A w	2900	$5½	5½	5½	+ ¼
Crownx B w	40220	$16	15¾	15⅞	– ⅛
Cuvier o	15000	39	39	39	
Czar Res	35600	170	155	160	– 5

D à G

DMR A f	800	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Dor Val o	9050	285	275	280	– 5
DRG A f	1500	$16	16	16	
Datel o	1600	70	70	70	– 5
Davidson o	3000	470	460	460	– 25
Davis B f	900	425	425	425	
Davis w	3800	115	115	115	
Dejour o	2000	20	20	20	– 2
Denison A	p18060	$7⅜	7	7⅛	– ¼
Denison B	f45800	$7	6¾	6¾	– ⅛
Denison p	2000	$21½	21¼	21⅜	
Denison B p	8000	$19¾	19⅝	19⅝	– ⅛
Denison w	12000	73	71	71	+ 1
Denisn 86 w	62000	15	12	12½	+ ½
Derlan	23700	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
Develcon	3700	335	330	330	– 5
Devtek f	18500	$9⅝	9⅛	9¼	– ⅜
Dexleigh o	8600	310	305	305	
Dexligh w	12100	110	103	105	
Dicknsn A f	8300	$10¼	9⅞	9⅞	– ⅜
Dicknsn B	2900	$10⅛	10	10	– ⅛
Dicon Sys	300	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Discovry f	19500	135	122	135	+ 14
Dofasco	31370	$22	21⅜	22	+ ⅛
Dofasco 4¾	z50	$60	60	60	
Dofasco 260	3800	$35	34½	35	+ ½
Doman					A
123350	415	400	410	+ 10	
Doman B f	59300	400	390	395	+ 10
Dome					Mine
166398	$10⅜	10	10	– ¾	
Dome M gw	27000	285	278	285	+ 10
Dome M sw	41350	240	222	225	– 25
Dome Pete	191395	102	99	99	– 3
DPete A p	8800	265	260	260	
D Pete w	10000	½	½	½	
D Expl fo	32880	29	25	25	– 4
Dom Sec	3400	$20¾	20⅜	20¾	+ ⅛
D Textie	31755	$174	17½	17½	– ⅛
Domtar	13642	$34¾	33¾	33¾	– 1
Domtar B	500	$26	25⅞	26	+ ⅛
Domtar pr	100	$16⅝	16⅜	16⅜	– ⅛
Donohue	z900				
Dover Ind	z60	$17½	17½	17½	
Drm Pete o	8500	7	6½	6½	– ½
Dumagmi o	1900	$11½	11¼	11¼	– ¼
Dune A o	4100	60	60	60	+ 5
Du Pont A	400	$39¾	39¾	39¾	– ½
Duration o	3700	150	140	150	+ 5
Durham f	14432	85	78	78	– 6
Durham w	z111	1	1	1	
Dylex Ltd	1018	$21	21	21	+ ½
Dylex A	23520	$18¼	18	18⅛	
Dynmr 105	z200	75	75	75	
Dynex A	10000	18	17½	18	+ 1
ERG Res o	200	405	405	405	– 15
Eaglet o	14580	43	35	35	– 5
Echo					Bay
108651	$30¼	29⅜	29¾	– 1	
Echo 1987 w	350	$7⅛	7⅛	7⅛	
Echo 1988 w	2500	$6½	6⅜	6⅜	– ⅛
Echo 1989 w	1200	$6¼	6⅛	6⅛	
Econ Inv	200	$53	53	53	– 1
Ego Res o	3500	16	16	16	– 2
Elcthom X	2200	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Elcthm Y f	3100	$6⅞	6½	6½	– ⅜
Elite Ins o	53100	$9⅛	9	9	
Emco	400	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Emerld Lk	3000	$6	5⅞	5⅞	– ⅜
Empire A f	8600	$14	13¾	13¾	
Empire 1p	200	$24	24	24	
Encor	27715	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Energx o	9200	76	72	72	– 3
Enerplus u	501	$11⅛	11	11⅛	– ⅛
Enfield	56900	$9⅞	9⅝	9⅝	– ¼
Ennistel A f	1000	445	430	430	– 35
Epitek	1000	38	38	38	
Equity Svr	34250	$6	5½	5¾	– ¼
Equity Svr p1	3400	$17⅛	17¼	17¼	– ⅝
Etac Sals	600	$9⅞	9¾	9⅞	
Etac w	100	260	260	260	– 15
Euro o	29000	70	65	70	
Evergren o	z63	21	21	21	
Exco Tec	12100	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ¼
FCA Intl	z1600				
Flcnbrdge	49690	$18⅛	17¾	17⅞	+ ¼
Flcnbr def	see below				
Flcnbrdg w	1700	$25	24½	24½	– 1½
Far West	3500	255	250	255	+ 5
Fardy Res	934	345	345	345	
Fed Ind A	20850	$17⅜	17⅜	17⅜	– ⅜
Fed Ind B	5910	$48½	47¼	47¼	– 1⅛
Fed Ind C	2300	$32⅞	32½	32½	– ⅜
Fed Pion	1050	$32¾	32½	32¾	+ ¼
Fin Truco	25000	$16¾	16⅜	16½	– ¼
F Trsco 1p	1500	$10⅜	10¼	10⅜	
Finning T	78000	$13	13	13	
Firan	1200	102	102	102	
F Austrla	22300	$11⅜	11½	11⅜	
F Austrl w	7200

Toronto

Nor 9½	100	$10 1½	10 1½	10 1½		½
Nornda B p	1900	$28¼	28⅛	28¼		
Nornda C p	11925	$30	29⅝	29⅝		⅜
Norbaska o	1000	13	13	13		1
Norcen	7302	$14½	14⅜	14⅜	–	⅛
Norcn ord f	2079	$13⅜	13½	13½		
Norcn 7¾	7350	$25½	25¼	25¼		
Norcn 8 12	1300	$25	25	25		
Normic A f	500	$5	5	5	+	10
Normic B	1500	490	490	490		
NCO 3 p	200	$22	22	22	+	1
NCO 6 p	1000	$18⅜	18⅜	18⅜		
Northair o	11260	81	75	81	+	4
Nor Tel	40411	$43⅜	42⅝	43⅜	+	⅜
NTel 222	400	$27	27	27	+	¼
NTel 3 p	1000	$25½	25⅜	25½	+	¼
Northgat	8000	$6¼	6¼	6⅛	–	⅜
Nthgat w	19300	281	276	276	–	5
Nthmber						o
125124 125		115	116		+	4
Nthws Drg	300	$7½	7½	7½		
NW Util p	z20	$46⅞	46⅛	46⅛		
Nva						AltA
f 588063		$6¼	6⅛	6⅛		
Nova K p	13200	$20¾	20⅛	20⅜		⅜
Nova L p	700	$27½	27⅜	27½	+	¼
Nova M p	69850	$27	26⅞	27		
Nova N p	z50	$26⅛	26⅛	26⅛		
Nova O p	1000	$25¾	25½	25¾	+	¼
Nova w	10720	$18⅜	18⅛	18⅜	–	⅛
N Beauc o	1000	20½	20½	20½		
Noverco	9401	$13⅝	13½	13½	–	¼
Nu West	52386	32	31	32		
NuWst sp A	73029	32	30	32	+	4
NuWst sp B	243325	32	28½	32	+	3½
Nuinsco o	5100	160	155	160	+	4
Numac	8330	$9	9	9		
Oakwood	2000	250	250	250	+	5
Oakwd A f	1000	130	130	130	–	5
Oakwd A p	1850	400	365	400	+	25
Oakwood w	600	$19	18¾	18¾	–	¾
Obrien o	1500	38	38	38	–	2
Ocelot B f	4919	330	330	330	–	10
Oil Patch A	4000	12	12	12		
Omega Hyd	1760	460	455	455		
Omnibus o	14307	$5	480	495		
Opimian o	100	440	440	440	–	25
Orbit	11235	52	51	51	–	1
Orca o	6000	40	40	40	–	2
Orofino o	16420	55	50	50	–	5
Osbn Chap	osee below					
Oshawa A f	38250	$18¾	18½	18¾		

P a S

PCL Indust	200	$9½	9½	9½		
Pac Aqua o	3050	$6⅝	6½	6⅝		
PCsar A o	500	105	105	105		
Pac Nat A f	7300	220	210	220		
Pac Nat A w	3000	54	51	54	+	3
Pac NthA f	900	$20½	20½	20½		
Pac TrOc o	10500	270	270	270	+	3
Pac W Airln	13724	$18⅛	18	18	–	⅛
PWstrn A p	19000	$27½	27½	27½	+	¼
Pafco Fin	18610	$14¼	13¾	14¼	+	¾
Page Pet	1500	17	17	17	+	1
Pagcorp A f	967	$8	8	8		
Pgurin A f	9901	$14¾	14⅜	14¾		
Pagurian w	2700	$7¼	7¼	7¼		
Pamour	10005	$13¼	13	13	–	½
Pancana	3365	$8⅞	8⅝	8¾	–	¼
PanCan P	8400	$27	26¾	27	–	¼
Pantorma	2500	$5½	5½	5½		
Papertbd	10300	$8⅜	8¼	8¼		
Parkland	3400	$8½	8⅜	8⅜	–	⅛
Parquet o	6000	37	37	37	–	5
Pathnic A f	300	$10¾	10¾	10¾	–	¼
Peerless	1050	$7¾	7¾	7¾	–	⅛
Pega Cap o	17000	49	45	49	–	2
Pegasus	11352	$12¼	11¾	11⅞	–	¾
Pegasus w	24100	70	66	69	–	4
Pmbrtn A f	3900	$9	8¾	8¾	–	⅛
Pembina	500	$14½	14½	14½		
Penn Wst o	12500	100	95	97	+	2
Pennant o	7000	20	18½	18½	–	1½
Pennngtn	1700	$25¾	25½	25¾	+	⅛
PJewl A f	3200	$13	13	13	+	½
Peter Mlr o	900	390	380	390	–	10
Petromet o	5000	245	245	245	+	5
Petro Sun o	1400	165	160	165	+	5
Phonix Oil	1100	$6⅛	6¾	6¾	–	⅛
Pine Point	z5	$8¾	8¾	8¾		
Pipestone o	11000	38	35	35	–	4
Place GO	4500	104	98	104	+	6
Placer						
125390		$30⅝	29½	29¾	–	1
Placer 88 w	32500	$7⅜	6⅞	7	–	½
Plexus o	6145	325	310	315		
Poco Pete	8250	$10⅝	10½	10½	–	⅛
Potash Co p	1900	$10	10	10		
Potter A f	4000	91	88	88	–	5
Powr Cor f	26300	$16½	16⅛	16¼	–	¼
Pwr Ex o	3100	127	125	125	–	7
Pwr Ex w	7500	55	55	55	–	3
Powr Fin	3050	$22⅜	22	22⅜	+	⅛
Prairie Oil	3500	$7½	7½	7½	+	⅛
Premdor f	2500	$14¼	14¼	14¼	+	⅛
Princpl A f	1500	400	400	400	+	5
Provigo	25700	$17⅞	17¾	17¾	–	¼
Pure Gld o	65800	108	95	107		
Que Sturg o	5600	480	470	480		
Que Tel	1900	$14½	14½	14½	+	⅜
Quebecor A	100	$15¼	15¼	15¼		
Quebcor B f	500	$14	13¾	13¾		
Qubcor B w	2200	230	225	225		
Queenstak	8000	176	166	170	–	10
Quenstn o	9700	93	90	90	–	5
Qintra B o	2200	133	130	130	–	5
RY Fin p	200	$26	26	26	+	¼
RY Fin r	see below					
RY NT Fin	3000	$10	10	10	–	¼
Ram Pet	1900	340	340	340		
Rnchm A f	3300	440	435	435		
Rnchmn p	900	$22¼	21¾	22¼	+	⅛
Ranger						
173160	$7		6¾	6⅞	+	⅛
Ranger p	see below					
Rayrock f	1500	$6⅜	6¾	6¾	–	⅛
Rea Gld o	17000	60	55	60	+	9
Redpath	2700	$23	22⅞	23	+	⅛
ReedSt 1 Sp	460	$38½	38½	38½	–	½
Regional o	6100	230	225	225	–	5
Reigate A o	z4	1½	1½	1½		
Reitman A f	4400	$28¼	27⅞	27⅞	–	⅜
Renisanc	2783	$10⅜	10¼	10⅜	–	¼
Res Captl	18000	$9½	9½	9½		
Res Captl w	6000	175	170	170	–	15
Revlstk A f	16300	$5	5	5	–	¼
Revn Prp A	8433	325	315	325		
Revnu B f	15667	270	255	260	–	10
Rileys D	500	45	45	45	+	10
Rio Algom	18075	$20¾	19¾	19¾	–	1
Rio Algom	see below					
Rio Alto o	5000	80	76	76	–	4
Roddy f	30320	360	330	330	–	35
Rogers A	1100	$22¾	22½	22¾	–	⅛
Rogers B f	4900	$22¾	22⅝	22¾	–	⅛
Rolland A f	7600	$19	18¾	18⅞		
Roman	1840	$10⅜	10¼	10⅜	+	⅜
Roxmark o	23000	15½	15½	15½	+	2½
Royal Bnk	49058	$33¾	33⅜	33⅜	–	¼
Ry Bk 1 88	2650	$24¼	24	24¼	+	⅛
Ry Bk 2 75	5455	$32⅜	32¼	32¼	–	⅛
Ry Bk 1 45	2850	$18¾	18⅝	18¾	+	⅛
Ry Bk E	1000	$100⅝	100¼	100⅝	+	⅜
Ry Bk w	8550	200	195	195	–	10
RyTrco A	28357	$30	29⅜	29⅞	+	½
Ry Trco B p	z65	$82⅜	82¾	82¾		
RyTrco C p	910	$27¾	27½	27½	–	¼
RyTrco G p	2400	$25⅞	25⅝	25⅝		
RyTrco J p	300	$24⅝	24⅝	24⅝	–	⅛
RyTrco D	psee below					
Ry Trco w	20016	$20	19½	20	+	½
Royex	42150	400	375	380	–	15
Royex p	967	$6¼	6¼	6¼	–	¼
Royex w	30654	228	217	217	–	18
SDC Syd o	2100	300	290	300	+	10
SHL Systm	1790	$30¼	30	30¼	–	⅛
SNC A f	500	$11¾	11¾	11¾	–	⅛
SR Telcom	500	75	75	75		

St Andrw o	2000	$5⅝	5⅝	5⅝	+	¼
St Clair Af	1500	$8¾	8¾	8¾		
StL CemA f	2100	$18⅝	18¼	18¼		¼
Samuel M T	300	$15	15	15		
Santa M o	3500	45	41	45		2
Saskoil	489	$5½	5⅜	5½		
Saskoil A p	1878	$9¼	9¼	9¼		
Scarboro						o
110950	13	10	12		+	2
Sce Inv Af	400	$13	13	13	+	⅛
Sceptre R	4300	270	265	270		
Sceptre R p	530	$14	13¾	14	+	½
Scintilor o	2000	48	48	48		
Scintrex	3000	$8½	8⅜	8⅜		¼
Scot Paper	2035	$17	16⅝	16⅝		⅜
Scot						York
109200	480	475	475			5
Scotts f	9900	$11¼	11⅛	11¼		
Scotts C	100	$11⅛	11⅛	11⅛		⅛
Scurry Rn	1070	$18⅝	18⅝	18⅝		
Seabrit A o	19100	$9⅛	8½	8⅜		⅜
Sebright w	32850	$5¾	5	5½	–	⅜
Seagram	40589	$87⅝	86⅞	86⅞	–	1⅛
Sears Can	52335	$10⅜	10¼	10¼		¼
Selkirk A f	1700	$21¼	21⅛	21⅛		⅛
Selkirk w	100	$5⅝	5⅝	5⅝		⅜
ShawC B f	5700	$18½	18½	18½		
Shawnee o	10500	118	114	114	–	6
Shell Can	17830	$25¾	25⅛	25⅝	+	⅛
Sherrgold	4750	$8⅜	8¼	8⅛		⅜
Sherrgold w	4550	290	281	281	–	14
Sherritt	3013	$6⅝	6½	6½	–	¼
Shpng NZ p	300	$25⅜	25⅜	25⅜		¼
Sienna o	11200	35	30	35	+	5
Sigma	1034	$13½	13½	13½		⅝
Signtech	10000	$7⅞	7⅝	7⅝		⅜
Silcorp A f	200	$1⅝	15⅜	16	+	⅝
Siltronic	2100	90	90	90	–	10
Silversid o	2850	85	81	81		4
Simco Eri	4200	$13⅝	13⅜	13½		⅛
Slocan F	2150	$7⅛	7⅛	7⅛		⅛
S Louvem o	1800	125	122	122	–	10
Sogepet o	5000	49½	46	46	–	4
Sonr RB of	15200	245	235	235	–	12
Sonora o	6900	$8⅜	8¼	8⅜	–	¼
Southam	11722	$21⅝	21⅝	21⅝		
Spar Aero f	2217	$23⅞	23⅝	23⅝		⅛
Std Modra	6300	34	31	31	–	2
Std Mdrn w	4000	½	½	½		
Std Trstco	750	$39½	39½	39½		¼
S Trstco p	3400	$23	22½	23	+	⅛
Starrex o	2500	395	380	390		
States Ex o	5500	15	15	15		
Steep R	2300	250	250	250	–	5
Steinbg A f	20325	$35	35	35	–	½
Stinbg 195	1000	$23⅞	23⅞	23⅞		
Stnbg 29375	100	$28⅜	28⅜	28⅜	+	⅛
Stelco A	30941	$20¼	19⅝	20¼	+	½
Stelco C p	2050	$22⅞	22⅝	22⅞	+	⅛
Stelco D p	900	$26½	26¼	26½	+	⅜
Stelco E p	800	$28½	28½	28½		
Strnd OG o	2500	140	140	140		
Strhcona	5000	44	44	44	+	1
Strathfld o	5133	225	220	225	+	5
Stroud o	2000	39½	39½	39½	+	1½
Sud Cont o	4400	265	250	250	–	25
Sulivan	8562	475	475	475		
Sulptro	3050	50	50	50		
Summit R	10062	$8	8	8	–	¼
Summit r	4300	20	20	20		
Sun Ice Ltd	5020	$6½	6⅜	6⅜	–	⅛
Sunburst o	1400	19½	19½	19½	–	½

T à Z

T H Res	5500	38	37	37	–	1
TIETel	1600	450	450	450		
TVX						o
395850	215	195	204	–	21	
Tnglwod o	32500	42	38	42	+	7
Taro Ind	3500	105	100	100		
Teck Cor A	1580	$24	24	24	–	½
Teck B f	16517	$25	24½	24⅝	–	⅜
Teck E p	50000	$27⅜	27⅜	27⅜		
Teck F p	600	$38¾	38¼	38¼	–	½
Tecsyn f	1000	$9⅝	9⅛	9⅛	–	½
Tee Comm o	31200	$5⅝	5½	5½	–	⅛
TelMet B f	z1100					
Teledyne	200	$13	12⅞	12⅞	–	⅛
Telmed A f	14950	$7	6⅞	7		
Tembec A	12116	$5⅞	5¾	5⅞	+	⅛
Terra Mn o	35486	189	180	185	+	5
Teratech o	2700	31	31	31	+	2
Tex Can	47015	$31⅞	31⅝	31⅝		
Thd CGInv	500	$54½	53⅜	53⅜	+	⅝
Thom N A	24200	$28⅜	27¾	28⅜		
Tintina o	12000	69	65	69	+	3
Tiverton o	1000	25½	25½	25½	–	1½
Toromont	1000	$7⅜	7¼	7¼	–	¼
Tor Dm Bk	72338	$23	22⅞	22⅞	–	¼
TD Bk 1 835	433	$24¼	24¼	24¼		
TD Bk 2 375	360	$26⅞	26⅞	26⅞	+	¼
TD Bk D	1400	$26	26	26		
Tor Sun	420	$29	29	29	–	½
Torstar B f	11934	$27½	26½	27⅛	+	⅛
Torstar 170	650	$54¼	53½	54¼	+	¼
Totl Eriksn	1500	249	245	245	–	10
Total Pet	14600	$23⅜	23⅜	23⅜		
Total PA p	600	$43	43	43	+	⅜
Traders A f	10800	$45¼	45¼	45¼	+	¼
Tr C Glass	z15	$12⅝	12⅝	12⅝		
TrC Glas w	500	110	110	110	–	10
TrCan R A	2790	96	96	96		
Trans Dom	3001	80	80	80	–	1
Trns Mt	725	$14⅜	14⅝	14⅜		
TrAlt R pB	200	$25½	25½	25½		
TrnAlta UA	21173	$28⅜	28⅜	28½		
TrAlta 4½	z5	$63	63	63		
TrAlta 5	z5	$69	69	69		
TrAlt 14 25	z50	$27½	27½	27½		
TrAlt 12½	500	$29½	29½	29½		
TrAlt 9	53000	$27¼	27¼	27¼	+	⅛
TrAlta 8 40	19700	$27¼	27¼	27¼		
TrAlta 7 20	4300	$25¾	25¾	25¾		
TrAlt w	900	$6½	6¼	6½	+	⅛
TrCan PL	22878	$16⅞	16¾	16⅞	+	⅛
TrP 2 80 p	130	$36	36	36		
TrP 1st E	200	$53¼	53¼	53¼	–	¼
TrP 1st F	300	$53⅜	53⅜	53⅜	+	⅛
TrP w	4400	215	210	215	+	3
Trpac Res o	1300	44	44	44	–	1
Treats o	4900	110	101	109	–	1
Tree Island	1300	$11¼	11	11	–	⅛
Tri Line	8250	$5¾	5½	5⅝	–	⅛
Tri Line w	1500	30	25	30	+	5
Tri Pwr o	500	45	45	45	–	5
Tridont f	1900	$9½	9⅜	9⅜	–	⅛
Trilium o	1700	470	445	470	+	20
Trilogy	2000	51	51	51		
Trilon A	48307	$30¼	29⅝	30¼	+	½
Trilon Fin I	2080	$25	24⅞	24⅞	+	⅛
Trlon Fin II	1600	$25	25	25		
Trilon w	z1400					
Trilon A w	12150	$15¼	14⅞	15		
Trimac	7518	305	295	300	+	4
Trimac 9.12	300	$20	20	20	–	½
Trinity Res	2000	52	52	52	–	3
Trizec A f	4400	$28⅜	27¾	27¾	–	¼
Trizec B	3800	$30	28¾	28¾	–	1¼
Trizec 4 p	1150	$26⅛	26	26	–	⅛
Tuckahoe A	400	450	450	450		
Tudor o	4300	$5½	5⅜	5⅜	–	⅛
Turbo	26360	61	59	59	–	2
Tut Ent o	1000	26	26	26	–	1
UAP A f	200	$30	30	30		
Ulster						P
o 2782000	175	155	170		+	5
Ultmar plc	1000	315	315	315	–	5
Unican A	1300	$10½	10½	10½	–	¼
Unican B f	1200	$9½	9½	9½	–	¼
Unicorp A f	9725	$7¾	7½	7¾	+	⅛
Unicorp 117	4500	$12¼	12⅛	12¼		
Unicorp w	2900	35	32	35	+	3
Unigsco B f	100	450	450	450	–	10
Un Carbid	300	$14⅛	14⅛	14⅛	–	⅛
U Entprise	6383	$11⅜	11¼	11⅜	+	⅛
U Gas	1438	200	$22⅜	22⅜	22⅜	
U Cdn Shar	120	$9	9	9	–	⅜
U Canso	z30	62	62	62		
U Keno	4350	$8¼	8⅛	8⅛	–	⅜
Un Reef o	44500	84	80	82	–	4

U Siscoe	5000	300	295	295		
US Steel 1p	6400	$25¼	25	25⅛	–	⅛
VS Serv	8600	$19	19	19		
Value Inv	500	$10	10	10	+	⅛
Value p	1700	$27⅜	27⅛	27⅜	+	¼
Value w	3100	260	250	250	–	10
Van Der	300	$5¼	5¼	5⅛		⅜
Varity						(
102250	265	257	260		–	3
Varity w	13100	67	65	65		
Vedron o	13500	67	63	65		2
Verstl A f	16850	115	110	110	–	10
Verstl Cl B	6500	110	100	100	–	20
Verstl Cor p	500	375	375	375		
Verstl 2625	4200	470	450	450	–	40
Vestgron	6300	70	65	65	–	5
V Hom Af	4500	$9⅛	9	9		
Vicery R o	7580	$8	7⅞	7⅞	–	⅛
Videotrn f	100	$15½	15½	15½	–	¼
Viner A f	9800	$6⅛	5⅞	6	–	⅛
Viner I w	600	390	390	390		
Viner II w	500	380	380	380	–	20
Visway w	z100	85	85	85		
Vulcan Pac	4000	395	390	395	+	5

WIC B f	200	$9¾	9¾	9¾		
Waddy o	3100	73	70	70		
Wafrtbord f	2800	$8⅜	8⅛	8¼		
Wajax A	2100	$13⅞	13¾	13⅞		
Walwyn	3583	480	470	475	+	5
Wardair	1600	$24	23¾	23⅞	+	¼
Warren o	62500	32	31	31		1
Warington	13000	63	61	63		
Weldwod	1000	$25½	25¼	25¼	–	¾
Werner D	2100	445	430	440	+	10
Westar A p	700	$16⅛	16	16⅛	+	⅛
Wstburne	4300	$19¼	19⅛	19¼	–	¼
Wcoast T	17650	$13¼	13	13⅛		
Wcost 8¼ p	1800	$25⅝	25½	25⅝		
Wstrn Gld	o57600	$7¾	7⅝	7⅝	–	½
Westfield	13500	168	160	160	–	5
Westfort o	16500	7	7	7		
Westley o	10000	50	48	50		
Westmin	500	$7¾	7¾	7¾		
Westmin p	5600	$21⅞	21⅝	21⅝	–	⅛
Westmnt r	2000	50	50	50	+	5
Weston	8343	$30⅞	30⅝	30⅞		
Wstn 4½p	z50	$64¼	64¼	64¼		
Wstn p	200	$26	26	26	+	¼
Wharf	13452	290	285	285	–	9
Whim Crk o	2500	385	385	385		15
White P A	100	$19	19	19	+	¼
Whonok A f	1906	$5⅜	5⅜	5⅜	–	⅛
Whonok I p	2000	$6½	6½	6½		
Wilco o	15300	22½	22	22	+	1
Win-Eld o	2000	63	63	63	+	3
Winpak	400	$11⅜	11⅜	11⅜	+	⅛
Woodwd A	29748	$5⅜	5⅜	5⅜		
WEqite A f	10500	$9½	9⅜	9½	+	⅛
WEquite I w	40200	9	5	5		2
WEqu II w	1800	180	177	177		3
X Cal o	12000	44	40	42	+	2
Xerox Can	326	$23¾	23½	23½	–	¼
Xerox w	2500	350	350	350		
Zavitz	7100	138	132	132	–	7

Partially Paid Shares

A Barik r	4400	$11⅛	11⅛	11⅛	–	⅜
B Corp r	5900	$8½	8¼	8½	+	⅛
Bancshr r	6600	$9¾	9⅜	9½	–	⅛
Mtg Ins R	z510	$55	55	55		
RY Fin r	1000	$9⅞	9¾	9⅞		

Partnership Units
Resale Restristed
Trust Units

C Income u	5830	$12	11¾	11¾	–	⅛
CIncm 86 u	3410	$11½	11⅜	11½		
C Trust un	6475	$10⅜	10¼	10⅜		
FirstPr Tr u	4850	$19	18⅞	18⅞		

Traded In US Funds

Alum B	800	$26¾	26½	26¾		
Alum d pr	600	$25¼	25¼	25¼	–	¼
Bow Vly 200	300	$22	22	22		
Camp RL	1000	$19	19	19	–	½
C Marconi	1900	$14⅜	14⅜	14⅜	–	⅞
Coleco	190	$9⅛	9⅛	9⅛	–	¼
IBM	3050	$123⅜	121⅞	122¼	+	1⅜
McDonld	1305	$61¼	61⅛	61⅜	+	⅛
Nat Bk 6	z50	$30½	30½	30½		
Osbn Chap o	600	450	415	450		
Ranger p	200	$26½	26½	26½	+	⅛
Rio Algom	500	$14¾	14¾	14¾	–	¾
RyTrco D p	200	$27½	27½	27½		

Montréal

MONTREAL (PC) — Les valeurs en baisse étaient deux fois plus nombreuses que celles en hausse lundi à la Bourse de Montréal, alors que l'indice général du marché affichait un recul de 6.54 points, à 1538.86 en fin de journée.

Le volume des échanges a peu varié, passant à 3,403,093 actions contre 3,413,414 vendredi dernier.

Les forestières ont baissé de 31.83 à 2176.01, les minières de 22.27 à 1266.93 et les bancaires de 14.57 à 1517.59.

Stock	Sales	High	Low	close p.m.	Net Ch'ge
Aberford	200	365	365	365	+ 20
Abti Proc	4350	$28½	27½	28½	+ 1¼
Abitibi Wt	9300	$5¾	5¼	5⅜	+ ⅛
ACSI	2300	345	335	345	+ 15
ADS	1700	470	470	470	
Agnico E	6700	$28¼	27¾	27⅞	– 1⅛
Aigue	10000	140	120	130	– 10
Akers	10600	160	136	150	
Alta energ	3740	$14¼	14	14	
Alcan Alu	5841	$42¾	42¼	42⅝	+ ¼
Alcan Wt	12500	$6⅞	6½	6⅝	+ ⅛
Algoma St	334	$12¼	12¼	12¼	– ⅜
Algoma 8	100	$14⅛	14⅛	14⅛	– ¾
Alim CT	4400	320	315	315	– 5
Al CTw	3900	100	100	100	
Alum E	1900	$26¼	26¼	26¼	
AMCA int	3284	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Ame	1100	143	136	136	+ 2
Am Barric	380	$20⅛	20⅛	20⅛	– ⅞
A Barr wt	3200	250	250	250	– 10
fACCI	350	$15⅝	15⅝	15⅝	– ⅛
AmR a	14600	330	330	330	– 5
Artopex	2863	$8⅝	8½	8½	
Asamera	1700	$10¼	10	10⅛	
Asamera 8	1400	$24	24	24	
Asbestos	4800	$6½	450	6½	+ 1½
fAstral A	482	$14¾	14¾	14¾	
fAtco I	1300	$8⅛	8	8⅛	
Atco II	500	$8	8	8	
Atco wt	8500	31	27	27	+ 2
fAtlant A	307	$5⅜	5⅜	5⅜	
Auto P	31500	244	231	235	+ 5
B Corp A	8500	$30⅝	30⅜	30½	+ ⅛
BCED	4180	305	300	300	
BCED Wt	z300	91	91	91	
BCE	47536	$37½	37¼	37⅜	– ⅛
BCE 2 70p	1530	$38⅞	38⅝	38¾	– ⅛
B C Forst	200	$14¼	14¼	14⅛	
BGR A	5530	$9⅝	9½	9½	– ⅛
BGR wt A	2400	175	170	170	– 5
BC Phone	300	$27⅜	27⅜	27⅜	–

Le Québec

Plaque tournante du programme IDS

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, invite les entreprises françaises qui veulent participer au programme américain de Guerre des Etoiles à venir s'installer au Québec.

Lors d'une allocution devant la Chambre de Commerce Canada-France hier à Montréal, M. MacDonald a dit que le Québec pourrait servir de plaque tournante pour les entreprises françaises désireuses de contribuer à l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président américain Ronald Reagan.

Le ministre québécois ne voit pas de contradiction entre son appel explicite à la participation à l'IDS et la position du gouvernement fédéral. Après un débat public de quelques mois, le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney, avait annoncé l'an dernier que l'Etat canadien ne serait pas partie prenante du programme américain de Guerre des Etoiles. Il laissait cependant le secteur privé canadien libre d'y contribuer.

M. MacDonald souligne que ce faisant, Ottawa "a laissé une porte ouverte". Il soutient de plus que la position fédérale permet aux sociétés d'Etat provinciales ou associées au secteur privé de participer à l'IDS.

Il explique que son invitation est celle d'un "ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique qui souhaite voir nos entreprises québécoises et canadiennes être aux endroits où se développent les technologies". Il évoque la possibilité d'un partenariat entre les entreprises françaises et celles d'ici dans ce domaine.

M. MacDonald a ajouté qu'il est "très favorable" au développement de certaines technologies qui sont liées à la Guerre des Etoiles. "Il y a là des technologies connues et d'autres qui sont à inventer qui seront poussées très loin. J'aime à croire que les entreprises québécoises et canadiennes pourront éventuellement s'en servir."

M. MacDonald donne l'exemple du laser qui, en plus des utilisations militaires, peut aussi être utilisé à des fins pacifiques, industrielles ou médicales. "J'aimerais penser que nous ne serons pas à la remorque mais à l'avant-garde", a dit le ministre.

A l'inverse, M. MacDonald a



Pierre MacDonald

évoqué les projets européens Hermès (pour la construction d'une navette spatiale) et Eurêka (réponse technologique européenne à l'IDS) auxquels les compagnies canadiennes pourraient participer. Il souligne que le gouvernement Mulroney a débloqué une somme de $25 millions pour les firmes d'ici qui souhaitent contribuer au programme Eurêka. "Dans ce cas, souligne-t-il, il y a pourtant des techniques qui n'auront pas que des applications civiles."

Relations Québec-France

M. MacDonald s'est par ailleurs félicité des progrès enregistrés récemment dans les relations commerciales entre le Québec et la France. "Les réalisations concrètes sur le plan économique nous laissent penser que nous avons dépassé l'époque où les relations France-Québec étaient surtout culturelles."

Il sigùale qu'au cours des sept premiers mois de l'année 1986, les importations de France se sont accrues de 17 pour cent au Canada, et de 16 pour cent au Québec. A titre de comparaison, il indique qu'aux Etats-Unis, la hausse n'a été que de trois pour cent.

Plusieurs dossiers sont présentement discutés, souligne le ministre, dont ceux du renouvellement de la flotte française d'avions-citernes CL-215 ou encore la participation de Vidéotron à d'importants projets dans le secteur des communications.

M. MacDonald affirme qu'il y a beaucoup de place pour des projets communs. Il croit cependant que les communautés d'affaires française et québécoise se connaissent encore peu. Il a souhaité que la Chambre de commerce Canada-France et le ministère du Commerce extérieur puissent servir de lieux de référence pour des "unions" futures.

En faveur d'aider GM

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, ne paraît pas s'opposer au versement d'une subvention à la multinationale General Motors pour qu'elle maintienne ouverte son entreprise de Boisbriand, au Québec.

Tout en signalant que ce dossier ne relevait pas de sa compétence, M. MacDonald a néanmoins soutenu que la multinationale américaine, dans le secteur des subventions, accuse "du retard sur ses entreprises-soeurs, qu'elles soient petites, moyennes ou grosses".

Des informations non confirmées prétendent que $250 millions pourraient être versées à GM par les gouvernements fédéral et provincial afin qu'elle poursuive ses activités dans son usine située au nord de Montréal.

Le ministre a refusé hier de discuter de chiffre. Il a toutefois soulig,xu'il "faut regarder ce dossier dans le contexte des 4,000 employés, des retombées économiques et de ce que cela signifiera dans les années 90 si l'on veut que le Québec ait sa place dans le secteur de l'industrie automobile".

Interrogé par les journalistes sur la contradiction qu'il pourrait y avoir entre cette présumée subvention et une philosophie politique qui tend à réduire l'interventionnisme de l'Etat, M. MacDonald, qui a déjà été vice-président de la Banque de Montréal, a répondu "qu'on peut avoir une philosophie gouvernementale mais les entreprises sont les entreprises. Je dois vous dire qu'ayant vécu des deux côtés du mur, il n'y a plus rien qui me surprend en matière de subventions."

Récemment, General Motors a annoncé qu'elle fermerait onze usines aux Etats-Unis, mettant à pied 29,000 travailleurs.

Tableau comparatif des taux d'intérêt

Institutions	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire		Prêt personnel
	30-59	1 an	3 ans	5 ans	1 an	5 ans	1 à 5 ans
B. Commerce	6.25	8.25	9.25	10.00	9.75	11.25	12.75
B. Comm. italienne	6.50	NIL	NIL	NIL	9.75	11.25	12.00
B. Continentale	6.25	8.25	9.25	10.00	NIL	NIL	NIL
B. Epargne	6.25	8.25	9.50	10.00	9.75	11.25	10.90
B. Montréal	6.25	8.00	9.25	10.00	9.75	11.25	11.50
B. Nationale	6.25	8.25	9.25	10.00	9.75	11.25	10.75
B. N-Ecosse	6.25	8.50	9.25	10.00	9.75	11.25	10.75
B. Royale	6.25	8.25	9.25	10.00	9.75	11.25	10.25
B. Toronto-D	6.25	8.25	9.25	10.00	9.75	11.25	9.75
Crédit Foncier	6.50	8.50	9.50	10.00	NIL	NIL	NIL
Entraide Econo.	6.50	8.25	9.25	10.25	10.00	11.50	11.25
Fiduciaires	6.87	8.50	9.75	10.13	9.75	11.25	NIL
Fid. Can. Ital.	6.50	8.50	9.50	10.00	9.75	NIL	12.00
Fid. Morguard	7.50	8.75	9.87	10.25	NIL	NIL	NIL
Fid Permanent	6.25	8.50	9.50	10.00	9.75	11.25	12.25
Fid. Prêt Rev.	7.00	8.63	9.63	10.13	9.75	11.25	NIL
Fid. Québec	6.50	8.63	9.63	10.13	9.75	11.25	NIL
Soc. Nat Fid	7.25	8.75	9.75	10.25	10.00	11.25	NIL
Trust Central	6.75	8.63	9.75	10.38	NIL	NIL	NIL
T. Financial	7.75	9.00	10.00	10.13	NIL	NIL	NIL
T. First City	7.00	8.75	9.75	10.25	NIL	NIL	NIL
Trust Général	6.50	8.50	9.50	10.13	9.75	11.25	NIL
Guardian Trust	7.63	8.50	9.25	10.00	9.87	11.50	NIL
Guaranty Trust	6.50	8.50	9.50	10.00	9.75	11.25	10.25
Montréal Trust	6.50	8.50	9.50	10.00	9.75	11.25	NIL
Morgan Trust	NIL	9.00	10.00	10.13	NIL	NIL	NIL
Trust National	6.25	8.25	9.50	10.00	9.75	11.25	NIL
Trust Royal	6.50	8.50	9.50	10.00	9.75	11.25	10.00

Compilés par la maison Sogecar Inc.

Prêt hypothécaire: assurance-vie non incluse.
Prêt personnel: taux minimum.
Certificat Pm Gm: non encaissable pour la période investie.
Les taux fournis étaient en vigueur le 17 novembre. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.

ENRICHISSEZ VOTRE REER 1/4+ %
que nos taux affichés sur tout nouveau dépôt de 1 à 5 ans jusqu'au 31 décembre 1986.
TRUST GÉNÉRAL
Succursale:
Chicoutimi, 494, Champs-Elysees: 549-6490
Conseillers: Alma, 668-3391, Jonquiere, 547-3638

Terry Waite inquiet du sort des otages

LONDRES (AFP) — L'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry, M. Terry Waite, a affirmé hier à Londres que "les révélations" sur les livraisons d'armes américaines à l'Iran avaient considérablement hypothéqué les efforts pour obtenir d'autres libérations au Liban, au cours d'une conférence de presse en présence de trois ex-otages américains.

"Nous, au sein des églises, avons l'intention de poursuivre notre action humanitaire, quelque en soit le prix. Mais il n'y a aucun doute qu'à présent, la tâche est devenue beaucoup plus compliquée", a déclaré Terry Waite. Auparavant, il avait longuement justifié sa médiation "humanitaire", assis aux côtés du prêtre catholique Lawrence Jenco, du révérend Benjamin Weir et de M. David Jacobsen.

L'émissaire de Mgr Runcie a mis davantage l'accent sur l'impact négatif des "spéculations" apparues dans la presse, que sur la mise au point du président Reagan. Lequel a admis les livraisons d'armes à l'Iran, mais en démentant catégoriquement qu'elles aient servi de monnaie d'échange pour mettre fin à la captivité d'otages.

Aucun Etat, y compris l'Iran et la Syrie, ne peut prétendre "avoir une influence directe sur ceux qui prennent des otages", a déclaré Terry Waite, exprimant ainsi de sérieux doutes quant à la possibilité d'un marchandage. Par la même occasion, il réfutait les interprétations de certains journalistes américains selon lesquels il aurait été utilisé par l'administration Reagan comme un leurre, un écran de fumée, alors que les véritables négociations se déroulaient à un niveau officiel, dans le secret.

Aucune preuve

Revenant aux aveux de l'administration Reagan, il a dit: "Je n'ai aucune preuve qu'un marché ait été passé". Quoiqu'il en soit, il a exprimé la crainte que "bon nombre de ses contacts" — au sein de la communauté chiite notamment — "se terrent, et pourraient bien ne jamais plus se manifester".

A propos de ses efforts pour contribuer aux libérations de David Jacobsen, et auparavant de Lawrence Jenco, il a déclaré que chaque voyage à Beyrouth revenait à "s'aventurer au milieu d'un champ de mines".

"L'an dernier à cette époque, j'étais pris sous des tirs croisés dans un combat de rues. Cette année, nous sommes pris sous des feux croisés de nature politique", a-til affirmé.

Sur le fond de son action, Terry Waite a déclaré que l'initiative des Eglises répondait à un souci humanitaire. Il a condamné l'utilisation "d'innocents comme de pions sur un échiquier politique qui les dépasse".

Mais il a aussi plaidé en faveur des preneurs d'otages.

"Ils ont été amenés à des actions desespérées parce qu'ils ont été poussés au désespoir", a-t-il dit avant d'ajouter: "Les prises d'otages et actes de violence ne sont que les symptômes d'un mal bien plus profond, qui doit être traité à la base".

Les trois otages américains se sont montrés peu loquaces, sinon pour chanter les louanges de leur "ange libérateur", Terry Waite. "C'est un des plus grands humanistes de tous les temps", a déclaré David Jacobsen, libéré le 2 novembre dernier après 17 mois de détention.

Auparavant, Benjamin Weir et Lawrence Jenco étaient tombés dans les bras l'un de l'autre, après avoir évoqué devant les journalistes les mois passés ensemble en captivité.

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de donation d'organes.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN
Donne plus de chances... à la vie.

REPRESENTANTS/ REPRESENTANTES

Une société internationale a besoin de représentants pour s'occuper de la clientèle et augmenter le volume des affaires déjà établies.
- l'âge n'est pas important
- c'est le désir de réussir qui compte!

ETES-VOUS...
- âgé de 18 ans et plus
- dynamique
- ambitieux
- en bonne santé
- cautionnable
- propriétaire d'une automobile en bonne condition
- possédez-vous un certificat d'études secondaires, ou l'équivalent

SI OUI, VOUS POUVEZ COMPTER SUR...
- un revenu de départ garanti (à être discuté lors de l'entrevue)
- un excellent programme de sécurité sociale
- un stage de formation de 3 semaines
- le fait que 50% de votre revenu provient des affaires déjà établies dans le domaine de la protection du revenu

Il vous sera possible d'occuper un poste de gérant des ventes aussi rapidement que vos aptitudes justifieront une promotion. Si vous voulez assurer votre avenir, passez à l'action MAINTENANT!
Téléphonez pour prendre un rendez-vous:

TELEPHONER MARDI, MERCREDI, JEUDI
Secteur Saguenay et Lac-St-Jean
TEL.: 548-8265
POSTE 123
YVON TREMBLAY

VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?

LE QUOTIDIEN

vous présente les emplois disponibles au

Centre d'Emploi du Canada

Assistant(e)-orthodontiste
No offre: 1269 (8654) 3157-114)
Lieu: Chicoutimi
Traitement: $300.00/semaine
Conditions: Formation soit: Hygiéniste dentaire, infirmière, technique dentaire, diplôme biochimie, inhalothérapie.
Se présenter au: 100, ave Lafontaine, Chicoutimi, 549-2912.

Machiniste
No offre: 1267 (8313-154) 3081
Lieu: Chicoutimi
Traitement: A discuter
Conditions: Permanent - temps plein
Exigences: Avoir déjà travaillé sur un milling machine (fraiseuse), une tour, une surface grender (rectifieuse de surface), un cylindral grender (rectifieuse de cylindres)
Fonctions: Fabriquer cylindres matrices. Travail de haute précision
Se présenter: 100, ave Lafontaine, Chicoutimi, 549-2912.

Avons plusieurs demandes disponibles de: gardiennes d'enfants, aide-familiale, femme de ménage
Lieu: Chicoutimi et les environs
Traitement: Salaire à discuter
Conditions: Permanent, plein temps, temps partiel
Exigences: Expérience nécessaire, moyen de transport un atout, être disponible
Fonctions: Pour informations, bien vouloir se présenter au CEC pour faire inscription
Se présenter: 100, ave Lafontaine, Chicoutimi, 549-2912

Journalier ou manoeuvre pour entreprise de fabrication et distribution d'aliments
Conditions: Salaire minimum et aug. régulières, avantages sociaux. Compléter formulaire d'inscription au CEC.
Exigences: Sec. III, disponibilité pour rotation jour et nuit.
Se présenter: 100, ave Lafontaine, Chicoutimi, 549-2912

Rembourreur
No offre: 1148 (2612) 8562-174
Lieu: Chicoutimi
Traitement: $300.00/semaine
Conditions: Permanent - temps plein
Exigences: Cours ou 5 ans d'expérience et plus
Fonctions: Rembourrage de meubles
Se présenter: 100, ave Lafontaine, Chicoutimi, 549-2912

DES FORMULAIRES DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI SONT PRESENTEMENT DISPONIBLES A VOTRE C.E.C.

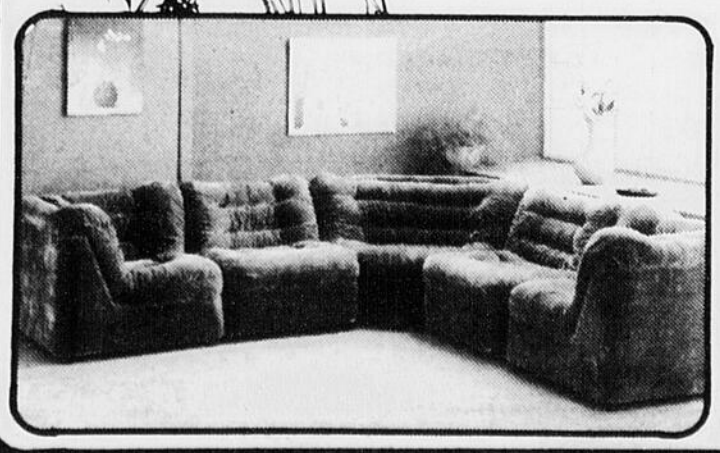
LE PROGRAMME S'ADRESSE AUX ENTREPRISES ET AUX ORGANISMES POUR L'ELABORATION DE PROJETS DE CREATION D'EMPLOIS.
DATE LIMITE DE PRESENTATION DES DEMANDES: 17 OCTOBRE '86.

POUR DE L'INFORMATION ADDITIONNELLE, CONTACTER UN AGENT DE PROJETS A LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI A 543-4475 ou AU C.E.C. DE JONQUIERE ET DE LA BAIE TOUS LES MERCREDIS.



FUTURS MARIES

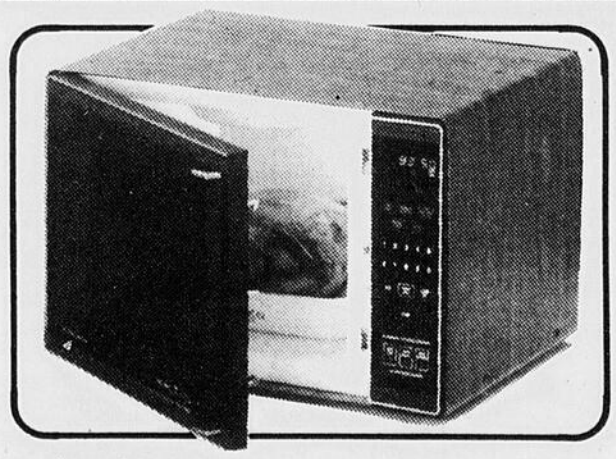
Avec l'achat d'un ménage complet, nous vous offrons un four à micro-ondes «Hotpoint» (RK9205) d'une valeur de $585 ou un ameublement de salon, à votre choix,



pour le prix (bien en bas du prix coûtant) de

$99.00

Vos plus gros vendeurs de ménages de la région



AMEUBLEMENT Capri

2302, St-Dominique, Jonquière

547-2633

Assassinat de Kim-Il-Sung

Le mystère persiste toujours

SEOUL (AFP) — Le sort du président nord-coréen Kim-Il-Sung, 74 ans, dont l'assassinat a été annoncé par le ministère sud-coréen de la Défense mais catégoriquement démenti par les diplomates nord-coréens, restait toujours incertain aux yeux des gouvernements occidentaux hier, la Maison-Blanche indiquant pour sa part qu'elle n'était en mesure ni de confirmer ni de démentir.

La nouvelle n'a été confirmée que par l'agence japonaise Kyodo, citant des informations reçues d'Hanoï et émanant du Parti communiste vietnamien qui les aurait obtenues du Parti des travailleurs nord-coréen.

D'autre part l'information — venant à l'appui de l'hypothèse selon laquelle le président Kim serait toujours vivant — faisant état de l'arrivée aujourd'hui (mardi) à Pyongyang en visite officielle du numéro un mongol, M. Jambyn Bathmonkh, est elle même controversée. Après que l'agence Tass eut annoncé le départ hier de M. Bathmonkh d'Oulan Bator pour la capitale nord-coréenne, et que l'agence Chine nouvelles eut confirmé qu'il serait reçu mardi matin par "les dirigeants du parti et de l'Etat" nord-coréens, le ministre sud-coréen de la Défense, le général Lee Ki-Baek, a affirmé à Séoul qu'il avait obtenu confirmation auprès de sources diplomatiques de l'annulation de la visite.



Kim Il-Sung.

Il a d'autre part déclaré qu'un avion soviétique était arrivé à l'improviste à Pyongyang, ce qui a alimenté l'hypothèse selon laquelle l'appareil transportait une délégation soviétique venue présenter les condoléances de Moscou.

Le général Lee a ajouté que dans le secteur est de la zone démilitarisée séparant les deux Corée des unités nord-coréennes ont mis les drapeaux en assades de Corée du Nord à Pékin, Moscou, Hanoï et Paris, qui l'ont qualifiée d'"absurde" ou de "pure invention", certains précisant que le président Kim et son fils Kim-Jong-Il, 43 ans, successeur désigné, étaient "en bonne santé".

En outre, selon des informations recueillies auprès d'une ambassade occidentale dans la capitale nord-coréenne, la situation était restée normale hier matin à Pyongyang, où la radio diffusait ses programmes habituels et où aucun drapeau n'avait été mis en berne.

Malgré l'absence de toute certitude sur le sort de Kim-Il-Sung, de nombreux observateurs dans la région n'écartent pas l'hypothèse d'une tentative de déstabilisation du régime de Pyongyang. On estime de sources dignes de foi à Séoul que certaines des divisions nord-coréennes stationnées près de la zone démilitarisée ont pu prendre part à un complot contre le président Kim.

Les journaux sud-coréens avaient fait état dimanche de rumeurs d'après lesquelles un groupe d'officiers nord-coréens, qui se sont récemment rendus à Pékin, auraient projeté l'assassinat du président. Le complot ayant été découvert, ils se seraient enfuis en Chine mais l'assassinat aurait été commis par des membres de leur entourage.

Un diplomate européen de Séoul a estimé que Kim-Il-Sung "peut très bien être mort et qu'il est très possible que cela ne soit annoncé que dans quelques jours, le temps que la succession soit réglée". En effet, des problèmes semblent se poser à ce sujet. Ainsi on considère comme certain de source diplomatique à Tokyo que Kim-Jong-Il, fils et successeur désigné du président nord-coréen, "ne fait pas l'unanimité", et qu'une tentative de déstabilisation est possible.

Kim bien vivant

HONG KONG (AFP) — Le président nord-coréen Kim Il-Sung est vivant et bien portant, a affirmé, dans une interview par téléphone recueillie à Hong Kong, un diplomate occidental en poste à Pyongyang qui l'a vu mardi à l'aéroport de la capitale nord-coréenne.

Ce diplomate assistait à l'aéroport à l'arrivée du secrétaire général du Parti communiste mongol.

GERANT DE SERVICE

Commerce de mécanique générale recherche un gérant de service avec COMPETENCE EN MECANIQUE AUTOMOBILE ET CAMION.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 novembre 1986 au:

2211, de Régina
Jonquière
G7S 3C7
A/S G. Gagnon

MISE AU POINT

Dans la circulaire «Sears pour Noël» insérée dans le Progrès-Dimanche du 16 novembre, veuillez noter qu'à la page 4 les tentures «Soie de vivre» ne sont pas disponibles. A la page 13, les jeux suivants ne sont pas disponibles: Candyland, Clue, Jeu Vidéo Jeunes Mariés et Computron, il est toutefois possible de les obtenir, en version anglaise seulement, sur commande spéciale. A la page 15, les décorations en pain d'épices ne sont pas offertes dans tous les magasins Sears.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS

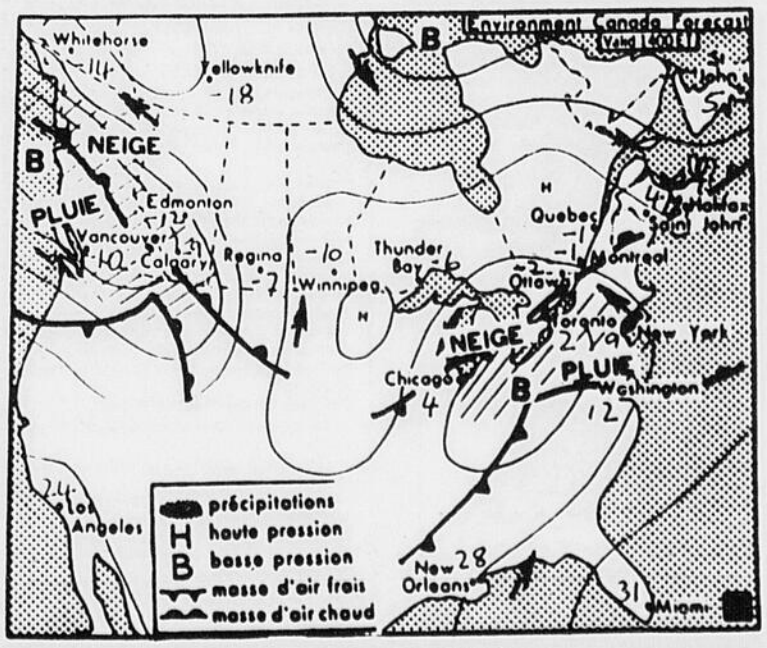
Météo



Min.: -7
Max.: -3

Situation générale: après avoir déversé de la neige sur les régions du nord, une perturbation sera au-dessus des régions de l'estuaire. Derrière la perturbation, le ciel se dégagera alors qu'un anticyclone s'installera sur l'ouest de la province. En fin de journée, une dépression en provenance du centre-ouest des Etats-Unis ramènera des nuages sur les régions les plus au sud.

Les températures se rapprocheront des normales saisonnières.



•••

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -14 à -16. Max.: près de -10. Risque de précipitations: 10 p.c. Mercredi: beau.

•••

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement suivi de faible neige en soirée. Min.: -13. Max.: -10. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: dégagement.

•••

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en après-midi. Neige débutant en soirée. Min.: près de -3. Max.: près de -1. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: dégagement.

•••

Région de Montréal. Coucher du soleil, mardi: 16h23. Lever, mercredi: 6h58.

•••

Estrie, Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en après-midi. Neige débutant en soirée. Min.: -2. Max.: 0. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: nuageux.

•••

Trois-Rivières, Québec, Beauce: dégagement graduel. Min.: -1. Max.: près de 0. Risque de précipitations: 10 p.c. Mercredi: nuageux.

•••

Lac St-Jean, La Tuque, Réserve des Laurentides: ciel variable. Min.: -10. Max.: -8. Mercredi: dégagement.

•••

Saguenay, Charlevoix et Rivière-du-Loup: plutôt nuageux. Des éclaircies en fin de journée. Vents modérés par moments. Min.: -7. Max.: -3. Mercredi: nuageux.

•••

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Baie-Comeau: neige passagère tôt en matinée. Accumulation: près de 5 cm. Plutôt nuageux par la suite. Possibilité d'averses de neige le long du littoral sur la rive sud. Vents modérés par moments. Min.: -5. Max.: -2 à 1. Mercredi: nuageux.

•••

Gaspé et Parc Forillon: neige passagère en matinée. Plutôt nuageux par la suite. Possibilité d'averses de neige le long du littoral. Accumulation: 5 cm pouvant atteindre localement 10 cm. Vents modérés par moments. Min.: -5. Max.: près de 0. Mercredi: nuageux.

•••

Sept-Iles: neige passagère en matinée. Plutôt nuageux par la suite. Accumulation: 5 à 10 cm. Vents modérés. Min.: -8. Max.: près de -5. Mercredi: beau.

•••

Basse Côte-Nord et Anticosti: neige passagère. Accumulation: 5 à 10 cm. Vents modérés. Min.: -9. Max.: près de -7. Mercredi: beau.

Marées

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 10h20 (0m9) et haute à 16h00 (4m9). Elle sera à nouveau basse à 23h20 (0m7) et haute à 04h30 (3m8).

LA BAIE — La marée sera basse à 09h25 (0m9) et haute à 15h45 (5m3). Elle sera à nouveau basse à 22h10 (0m7) et haute à 04h10 (4m4).

Dans le pacifique

Un long périple attend le pape

CITE DU VATICAN (AP) — Le pape Jean-Paul II entreprend aujourd'hui, dans le sud du Pacifique, le plus long voyage de son pontificat, qui, en 14 jours, le conduira successivement au Bangla-Desh, à Singapour, aux iles Fidji, en Nouvelle-Zélande, en Australie et aux Seychelles.

Il regagnera Rome après avoir parcouru quelque 49,000 km.

Même au regard des critères des précédents déplacements pontificaux, ce 32e voyage à l'étranger semble devoir être particulièrement épuisant. Le Souverain Pontife passera deux nuits en avion. Le dernier jour, il travaillera 24 heures et traversera la ligne de changement de date.

Jean-Paul II prononcera une cinquantaine de discours dans lesquels, pense-t-on, il évoquera des problèmes allant du développement économique dans les pays du Tiers-Monde aux questions auxquelles l'Eglises doit faire face dans des sociétés occidentales sécularisées.

Au cours d'un voyage marqué de nombreuses et pittoresques manifestations folkloriques, il s'exprimera en bengali, saluera traditionnellement 15 chefs maoris néozélandais en se frottant le nez avec eux, recevra de nombreux cadeaux insolites et s'adressera à 10,000 aborigènes réunis a Alice Spring, dans le désert central du continent australien.

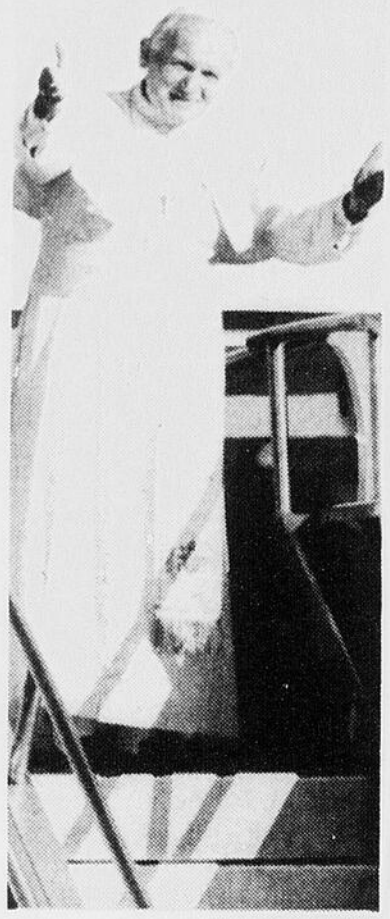
L'Australie, où le pape passera six jours, passe pour le temps fort du voyage.

Dans les milieux du Vatican, on souligne qu'un dénominateur commun de ce déplacement est que le caractère minoritaire des catholiques dans la plupart des pays visités.

Au Bangladesh, par exemple, ils ne sont que 180,000 —et 100,000 protestants—, soit moins d'un pour cent d'une population de 103 millions d'habitants, à 80 pour cent musulmans.

Unité de l'Eglise

Partout où le pape se rend, il met l'accent sur l'unité de l'Eglise locale avec Rome, a déclaré une personnalité vaticane, qui a ajouté que Jean-Paul II avait l'intention de mettre l'accent sur l'identité catholique de ses auditeurs, tout en encourageant un dialogue avec d'autres confessions.



VOYAGE — Le voyage qu'entreprend aujourd'hui Jean-Paul II sera le plus long que le pape aura entrepris au cours de son pontificat.

Paul VI avait fait, en 1970, une brève escale sur l'aéroport de Dhaka, capitale d Bangladesh, alors qu'il se rendait aux Philippines et en Australie.

Cette fois, c'est une visite en bonne et due forme que Jean-Paul II fera au Bangladesh, avec, au programme, une rencontre avec des personnalités d'autres religions sur le thème Communion et Fraternité et une messe, au cours de laquelle il ordonnera 18 prêtres. Le clergé bengali compte 186 prêtres.

Il sera aussi accueilli par le président Hussain Mohammad Ershad, qui a récemment mis fin à quatre ans de loi martiale et a du affronter de violentes manifestations de la part d'adversaires de son gouvernement.

Après une nuit passée à Dhaka, il partira le 20 novembre pour une escale de cinq heures a Saingapour. La présence dans cette le —105,000 catholiques environ sur 2.5 millions d'habitants— d'une importante population d'origine chinoise (76 pour cent) pourrait lui offrir l'occasion de lancer un nouvel appel en faveur d'une normalisation des relations entre Rome et Pékin.

Jean-Paul II poursuivra son voyage par les Fidji (60,000 catholiques), où il arrivera dans la matinée du 21 et passera la nuit. Puis il gagnera la Nouvelle-Zélande, visitera Wellington et Christchurch, avant d'arriver à Canberra (Australie) dans l'après-midi du 24 novembre.

Le pape, qui s'est déjà rendu en Australie en 1973, alors qu'il n'était encore que le cardinal Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie, visitera toutes les principales villes australiennes.

L'Eglise catholique australienne, qui compte 3.9 millions de fidèles sur une population d'un peu plus de 15 millions d'habitants, soit à peu près le quart de la poulation, est confrontée à des problèmes semblables à ceux des Eglises d'Europe et des Etats-Unis: baisse de la pratique, crise des vocations, vieillissement du clergé et contestation concernant l'enseignement de Rome sur les problèmes familiaux et sexuels.

En quittant l'Australie, Jean-Paul II fera une brève escale, le 1er décembre, aux Seychelles, le seul pays de l'itinéraire à majorité catholique, avant de regagner Rome.

IDS: des pas de géant

PARIS (AFP) — Les progrès réalisés dans la recherche sur l'Initiative de défense stratégique (IDS) sont dans certains domaines "incroyables", a estimé hier à Paris, le directeur de ce projet, le général James Abrahamson.

Dans une intervention devant une conférence sur l'IDS, organisée par le quotidien International Herald Tribune et un cabinet d'avocats américain, le général a cité trois domaines où ces progrès permettront des "percées": Les lasers éléctroniques, la projection dans l'espace de l'énergie laser avec correction des distorsions, et les détecteurs à infra-rouge à radiation renforcée.

Devant un parterre d'industriels, de scientifiques et de spécialistes tous acquis à l'idée de l'IDS--critiquée par ses adversaires comme un concept de "guerre des étoiles"--le général a souligné que la réalisation de ces plans peut "être un élément très important et vital pour rendre le monde plus sûr".

Même si dans un premier temps, le "bouclier dans l'espace" n'était pas réalisé dans sa totalité, a-t-il fait valoir, son existence même partielle, voire la simple certitude de sa faisabilité, serait positive dans la mesure où un agresseur potentiel "ne pourrait plus être assuré de réaliser son objectif", ce qui constitue un "élément de dissuasion".

Mais l'objectif ultime, a-t-il souligné, reste une protection globale des Etats-Unis et de leurs alliés par l'IDS, et aucun "pas en arrière" n'est envisagé.

La défense des seuls objectifs militaires n'est pas une fin en soi pour Washington qui continue à viser une "défense de surfaces et par couches" successives.

Décès



GAUDREAULT (Mme Monique) — Est décédée à Chicoutimi, le 16 novembre 1986, à l'âge de 49 ans et 7 mois, Mme Monique Gaudreault, épouse de feu M. Robert Bouchard, demeurant au 97, Perron, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Aubin, avenue du Séminaire, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 novembre 1986, à 15h00, en l'église St-Nom-de-Jésus et les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Pierre, Jude, Mireille, Monique, Josée, sa mère: Mme Hélène Jean, ses frères et soeurs: Soeur Hélène Gaudreault, Germaine (Louis-Georges Ouellet), Yvette (Roland Roy), Joseph-Emile (Liliane Girard), Rolande (Ludger Bolduc), Marie-Joseph (feu Almas Lemieux), Mme Gérard Gaudreault (Aline Plourde), Jean-Marie Gilbert (Mimi Tremblay), Charles-Henri Gaudreault (Cécilia Gaudreault), Clément (Rachelle Simard), Rosaire (Rolande Vaillancourt), Jean-Claude (Liliane Gaudreault), Noël-Etienne (Doris Pilote). Direction funéraire: Maison Aubin.



BRASSARD (M. Henri) — Est décédé le 17 novembre 1986, à Alma, à l'âge de 88 ans et 11 mois, M. Henri Brassard, époux en 1ères noces de feu Dame Blanche Bouchard et en 2ièmes noces de feu Dame Jeannette Gilbert et en 3ièmes noces de Dame Germaine Asselin, demeurant à St-Nazaire, autrefois de St-Ambroise. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Emery Gravel, 560, rue Simard, St-Ambroise. Les funérailles auront lieu mercredi, 19 novembre, à 15h00, en l'église St-Ambroise et l'inhumation au cimetière paroissial. Il était le père de feu Jeanne-d'Arc (Armand Tremblay), feu Marie-Joseph (feu Marcel Grenon), Raymond (Georgette Bouchard), Marguerite (René Tremblay), Marie-Paule (Jean-Paul Parent), Fernand (feu Pierrette Tremblay), Jean-Léon (Carmen Côté), Madeleine (René Laroque), Astrid (Gilles Couillard). Il laisse également ses soeurs: Emma (feu Hermel Girard), Marie-Ange (feu Arthur Bouchard), Juliette (Gaudiose Girard), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, il sera possible de le faire au salon funéraire en faveur de la Fondation du Québec des maladies du coeur. Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc., de Chicoutimi (Nord).

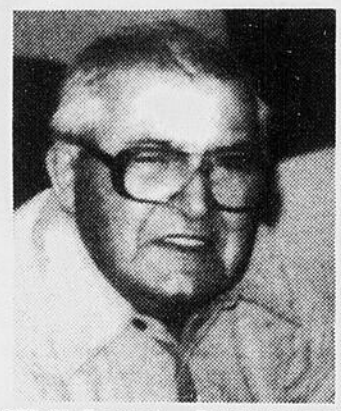
Lors du décès d'un être cher faites un don à

La Fondation Régionale de l'Hopital de Chicoutimi
Tél.: (418) 549-2195, poste 22-568

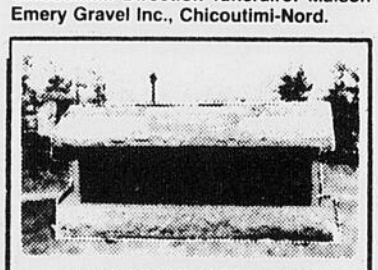
La Fondation de ma vie



MORRISON (Mme Maryann) — Est décédée le 16 novembre 1986, à Chiliwack en Colombie Britannique, à l'âge de 31 ans et 6 mois, Dame Maryann Morrison, épouse de M. Carol Gaudreault, de Chicoutimi, demeurant à Chiliwack, C.B. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 novembre 1986, à Saskatoon, Saskatchewan. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils Jonathan, ses parents M. & Mme Robert Morrison, ses frères: M. & Mme John Morrison, M. & Mme Ken Morrison, M. & Mme Gordon Morrison, ses beaux-parents: M. & Mme Rémi Gaudreault, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. & Mme Allen Lapointe, M. & Mme Michel Gaudreault, M. & Mme Denis Gaudreault, Claude Gaudreault, Yvon Gaudreault, Annie, Nathalie et Manon Gaudreault, ainsi que de nombreux parents et amis.



COTE (M. Georges) — Est décédé le 16 novembre 1986, à Chicoutimi, à l'âge de 77 ans, M. Georges Côté, époux de feu Dame Germaine Gagné, demeurant au 198, St-Emile, Chicoutimi (Nord). A la demande du défunt, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille sera présente à l'église une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les sympathies. Les funérailles auront lieu mardi, à 14h30, en l'église St-Luc. La dépouille mortelle sera incinérée et les cendres déposées au Columbarium Emery Gravel Inc. Il était le père de Monique (Jacques Tremblay), Gilles (Thérèse Boulianne), Doris (Michel Boulianne) et Johanne (Normand Simard). Il laisse également plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs et de plusieurs petits-enfants. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, il sera possible de le faire à l'église en faveur de la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc., Chicoutimi-Nord.



LA CORPORATION DES CIMETIERES CATHOLIQUES DE CHICOUTIMI (1976)

VOUS OFFRE LES SERVICES SUIVANTS:

Vente de lots pour l'inhumation des dépouilles mortelles et des cendres.

Disponibilité de nombreux lots, de dimensions variées, à des prix plus que raisonnables.

Entretien perpétuel des lots.

Mise en niche des cendres dans un columbarium avec identification.

N.B. — Aujourd'hui s'ajoute la possibilité de la crémation (incinération). Nos évêques ont tenu compte du changement des mentalités. Ils permettent la crémation, pourvu que les cendres soient déposées dans la terre au cimetière ou tout au moins dans un columbarium situé dans un cimetière. (Nouveau Code de Droit Canonique - 16 octobre 1984 - Article 40.30.2e).

Pré-arrangement dans le but:

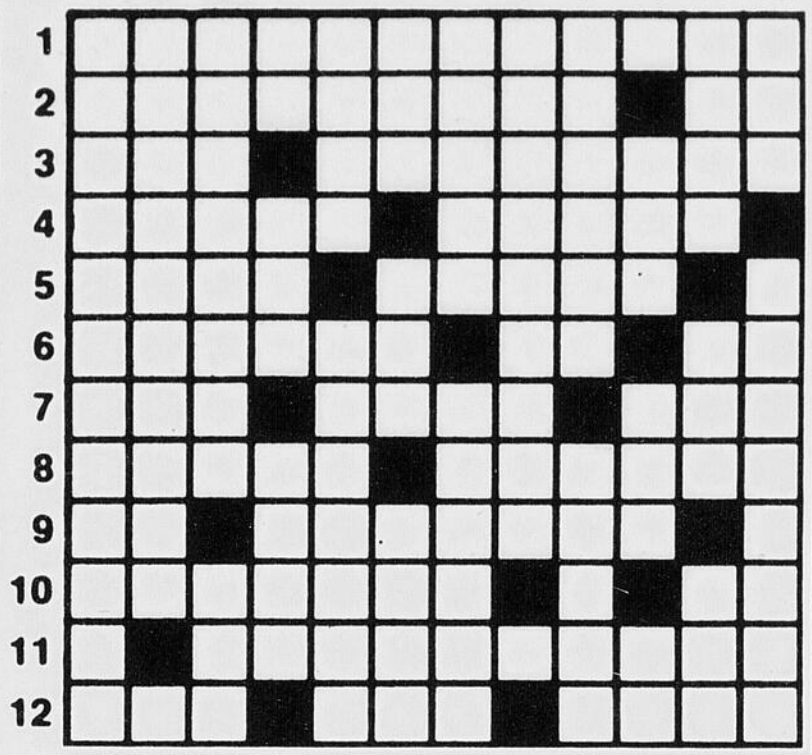
— De favoriser l'exécution fidèle de vos volontés.
— D'éviter aux proches des décisions difficiles.
— De procurer une tranquillité d'esprit.
— D'épargner des discussions au sein de la famille qui engendrent souvent des désaccords à un moment où l'on doit être uni.

INFORMATIONS:
TEL.: 545-1900

Détente

Mots croisés

NO E-251



HORIZONTALEMENT

1—Gais, alertes comme un émerillon.
2—Blouse de femme très ample. — Jeu d'origine chinoise.
3—Colère. — Gênes qqn dns ses occupations.
4—Bouclier de Pallas. — Ecclésiastique français (1608-1657).
5—Couchis de fascines. — Retranchées.
6—Syn. de coq de Bruyère. — Symb. du mètre par seconde. — Double règle.
7—Époque. — Métalloïde de no atomique 5. — Langue, faconde.
8—Regarder à travers. — Sans modification.
9—Indique la liaison. — Douces, sociables.
10—Qui marque le refus. — Note de musique.
11—Ouvrages ciselés en bas relief.
12—Pron. pers. — Suinte. — Personne, individu.

VERTICALEMENT

1—Actions d'éparpiller, de disperser.
2—Nom de plusieurs plantes de la famille des composées.
3—Briser de fatigue. — De bonne humeur.
4—Ricané. — La dernière de toutes. — Attirance passagère.
5—État de l'Asie mér. — Du verbe abriter.
6—Dépôt dans un liquide. — Dans la rose des vents. — À son paroxysme
7—Petit loir. — Dont le diamètre est plus grand vers la partie médiane.
8—En paroles.
9—Chants funèbres. — Partie latérale de la tête.
10—Tribus indigènes du Brésil. — Gris foncé. — Haut.
11—Nom allemand de l'Ohre. — Au golf, petite cheville. — Grande quantité de liquide.
12—Signal de détresse. — Sépare ce qui était croisé.

SOLUTION DU PROBLÈME E-250

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	M	M	O	L	O	G	I	S	T	E
2	A	P	E	U	R	E	R	■	A	S	E	S
3	R	I	L	L	E	T	T	E	S	■	R	■
4	G	E	L	E	S	■	E	N	I	E	M	E
5	O	R	E	■	T	O	I	T	■	T	E	S
6	U	R	■	T	E	L	L	I	E	R	■	P
7	L	E	V	I	■	E	S	E	R	I	N	E
8	E	R	R	E	U	R	■	R	E	V	E	R
9	T	■	I	N	N	O	M	E	■	I	R	E
10	T	E	L	■	I	N	O	■	B	E	E	R
11	E	C	L	A	T	■	S	O	U	R	I	■
12	S	U	E	R	E	N	T	■	T	E	S	T

Bridge

2380

SAPRE WHIST

Plusieurs bridgeurs suivent les vieux principes du Whist, dont celui qui veut qu'on revienne à la suite entamée par le partenaire. Ce principe n'est pas mauvais, mais plusieurs faits peuvent parfois inciter à ne pas le suivre: le jeu du mort; son propre jeu; les enchères; la carte entamée; etc.

Donneur: Sud
Vulnerables: Tous

Nord
♠ D V 9 5
♥ D 10 6
♦ 4 2
♣ 8 5 4 2

Ouest
♠ 8 7 2
♥ 5 4 2
♦ R 9 8 5
♣ R V 9

Est
♠ 10 6 4
♥ V 9 8 3
♦ A 3
♣ D 10 6 3

Sud
♠ A R 3
♥ A R 7
♦ D V 10 7 6
♣ A 7

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
2 SA	P	3 ♣	P
3 ♦	P	3 SA	Fin

Entame: 5 de carreau

Dans notre exemple, Est prend le premier carreau de l'as et doit trouver un retour. S'il suit bêtement le vieux principe de revenir à la couleur entamée, le déclarant réalisera facilement 11 levées.

Il y a quelque chose toutefois qui devrait inciter Est à ne pas revenir carreau. Il voit en effet les 2, 3 et 4 de carreau dans son jeu et sur la table. Par ailleurs, l'entame a été du 5 de carreau, soit la quatrième meilleure, ce qui permet de conclure à une suite quatrième en Ouest. Et si celui-ci en a quatre cartes, c'est que le déclarant en a cinq.

Il n'y a donc pas d'avenir à continuer carreau et la suite la plus prometteuse est le trèfle. A remarquer qu'un retour trèfle assure la chute du contrat. Si le déclarant laisse filer le premier trèfle, Ouest après avoir fait le 9, doit évidemment revenir avec le roi pour permettre éventuellement à son partenaire de faire le dernier trèfle.

En revenant avec le bon 3, soit le 3 de trèfle au lieu du 3 de carreau, Est-Ouest réalisent donc trois levées additionnelles.

Maurice LAROCHELLE

Mot mystère

7 lettres	Le mot clef — L'héraldique

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement, et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Accolé	Clef	Engage	Gousset	Orle	Sage	Tourteau
Agneau	Coeur	Ente	Graine		Sauvage	Trous
Azur	Collier	Epi		Parti	Sirène	
	Croix	Escarre	Lambrequin	Pièce		Utile
Barre		Etoile	Léopard	Pile	Taille	
Besant	Désir	Etres	Lion	Pommeté	Tarasque	Volte
Blason			Loin	Pourpre	Tau	
Burelé	Ecu	Flanc			Tête	
	Elite		Manteau	Rempli	Timbre	
Canton	Email	Giron	Métal	Rose	Tortil	

Solution du problème précédent: Torcher

P	A	R	T	I	C	D	E	S	I	R	E	N	E	E
L	O	I	N	F	V	O	L	T	E	L	I	T	L	S
A	C	L	A	X	L	E	L	I	T	U	P	I	I	C
T	S	I	S	U	I	A	P	L	Q	N	P	M	T	A
E	A	T	E	C	A	O	N	E	I	H	O	B	E	R
M	U	R	B	E	M	E	R	C	O	E	U	R	E	R
V	V	O	A	M	E	B	L	C	R	E	R	E	I	E
D	A	T	E	S	M	P	O	I	G	T	S	R	T	G
R	G	T	L	A	Q	O	R	A	O	E	E	O	A	T
A	E	C	L	G	O	U	S	S	E	T	U	F	R	B
P	C	A	I	R	Z	R	E	S	N	R	E	O	L	U
O	E	N	A	A	L	P	E	E	T	L	U	A	T	R
E	I	T	T	I	O	R	L	E	C	S	S	I	N	E
L	P	O	O	N	T	E	A	C	C	O	L	E	P	L
M	A	N	T	E	A	U	A	E	N	G	A	G	E	E

Qui suis-je?

Indice no 2:

Juste en-dessous du chapeau...



Semaine du _____

L'invité mystère est _____

_____

Nom: _____

_____

Adresse: _____

_____

Envoyez le tout à:
QUI SUIS-JE?
Le Quotidien, 1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1

le QUOTIDIEN SPORTS

Vin et canapé

Peter Stastny trouve le moyen de sourire

QUEBEC (PC) - Peter Stastny présentait une mine sombre à son arrivée au Colisée hier midi.

Quand on connaît la détermination du joueur de centre,



André Bellemare

son grand désir de vaincre et son amour du métier, il est facile d'imaginer un peu ses états d'âme.

La main droite enveloppée, résultat d'une fracture du majeur vers la fin du match de vendredi à Washington, le capitaine des Nordiques racontait qu'il n'aura jamais raté autant de matches en une saison.

"Le plus grand nombre de parties consécutives que j'ai manquées dans une saison a été de trois", a-t-il dit.

"Là, je suis condamné à m'absenter pendant au moins sept matches.

"La douleur est encore assez vive; je vais cependant continuer à patiner, à me tenir en bonne condition physique et quand je pourrai tenir le bâton dans mes mains, je reviendrai au jeu", a poursuivi le Slovaque.

Voilà du Peter Stastny tout craché.

Les supporters peuvent être assurés qu'il ne cherchera pas à étirer sa convalescence, bien au contraire, on craint qu'il revienne même trop vite au jeu.

Un peu comme Michel Goulet qui a repris le collier avec un doigt à 80 pour cent guéri.

L'ailier gauche éprouve encore des difficultés à diriger un bon tir mais il a décidé de reprendre le boulot après avoir manqué cinq matches au début de la campagne.

La chance

Stastny a quand même trouvé le moyen de sourire et de blaguer dans son malheur.

Il est venu rehausser de sa présence une réception des Nordiques sur la patinoire du Colisée hier après l'exercice du club.

Verre de vin à la main et canapé de l'autre, il a dit qu'il n'est maintenant bon qu'à s'adonner aux relations publiques.

Sur un ton plus sérieux, Peter a ajouté que les gens sont portés à croire qu'un joueur qui amasse 100 points et plus par saison est très talentueux.

"Ca ne prend pas seulement du talent et du travail mais surtout beaucoup de chance.

"La chance d'éviter les blessures; on a beau avoir le talent mais si les blessures ne vous lâchent pas, il devient bien difficile de compléter une saison de 100 points", a expliqué le capitaine.



MARIO GOSSELIN... a raté la séance d'entraînement d'hier. Il est toujours aux prises avec un malaise à un genou.

(Laserphoto PC)

Ce dernier a toujours atteint le plateau des 100 points depuis qu'il évolue dans la Ligue nationale, soit six ans.

Il n'a manqué que 17 parties pendant ces six saisons.

Cette année, il a déjà subi une blessure à un genou lors d'une partie pré-saison le 30 septembre.

Il a entrepris le calendrier régulier avec un malaise à ce genou et voilà que maintenant une fracture au majeur de la main droite le laissera sur le carreau pendant deux à trois semaines.

"Le pire c'est que je reprenais mon rythme de match en match. Je sentais que ça allait de mieux en mieux.

"Tout sera à recommencer", a dit encore Peter Stastny.

Si celui-ci termine sa septième saison en dehors du groupe sélect des joueurs de 100 points et plus pour la première fois, c'est que la chance l'aura quitté...

Aucune pénalité jusqu'ici

Jeff Brown se fait sage

MONTREAL (PC) — S'il ne remporte pas le trophée Calder, le défenseur recrue Jeff Brown, des Nordiques, pourra songer au trophée Lady Bing.

Après 19 matches, il est toujours en quête d'une première minute de punition, ce qui est franchement exceptionnel pour un défenseur.

"Même au hockey junior, je n'ai jamais été très puni", sourit le défenseur qui totalise déjà 16 points. En quatre saisons dans l'uniforme des Wolves de Sudbury, il n'a jamais mérité plus de 39 minutes de punition. En huit matches avec les Nordiques la saison dernière, il avait écopé de six minutes.

"Il est plus intelligent que nous, affirme Paul Gillis. Il n'obtiendrait pas de points au banc des punitions".

Il est quand même étonnant qu'un défenseur, sans pratiquer un jeu robuste, n'ait jamais à accrocher, retenir ou bousculer un attaquant pour bien faire son travail.

"C'est une question de circonstances", préfère analyser son entraîneur Michel Bergeron, le même homme qui disait l'an dernier qu'il n'aimerait pas diriger une équipe parmi les moins punies de la ligue, ce qui témoigne d'un manque d'agressivité selon lui.

Cette saison en passant, les Nordiques sont la 11e équipe la plus pénalisée, au beau milieu du peloton.

Et le Canadien est la quatrième formation plus punie.

Pour revenir à Brown, sa fiche de 2-14-16 le place au deuxième rang des compteurs parmi les recrues, sur un pied d'égalité avec Jimmy Carson (8-8), à quatre points de Luc Robitaille (11-9-20).

Il est bon premier au chapitre des assistances, devant le joueur des Kings de Los Angeles et il domine toutes les recrues au total des 55 tirs au but, avec 55, six de plus que Carson.

Au filet

QUEBEC (PC) - Outre Peter Stastny, Mario Gosselin (malaise à un genou), Normand Rochefort (malade) et Randy Moller (blessé à une main) ont raté l'exercice d'hier.

Au sujet de Moller, il existe 50 pour cent de chances qu'il revienne au jeu ce soir au Colisée contre les Islanders.

Chose certaine, le défenseur des Nordiques devrait être suffisamment rétabli pour participer au programme double contre les Sabres, vendredi à Buffalo et samedi dans la Vieille capitale. "Si Randy joue contre les Islanders, il portera un protecteur; sinon, pas question de l'envoyer dans la mêlée", a commenté Michel Bergeron.

Pour le moment, il n'est pas question que les Nordiques puisent du renfort chez l'Express de Fredericton. Les Fleurdelisés n'ont gagné qu'à deux reprises au cours des neuf derniers matches mais l'entraîneur ne panique pas. Il ose espérer qu'à force de travailler, ses hommes se sortiront de l'impasse. En tout cas, à voir l'entrain et la bonne humeur qui régnaient à la séance d'entraînement hier matin, ce n'est pas l'optimisme qui fait défaut dans le camp des Nordiques.

L'absence du général des Québécois à l'attaque, Peter Stastny, survient à un bien mauvais moment; l'équipe disputera six de ses neuf prochaines rencontres contre des rivaux de sa section d'ici au 4 décembre. Jusqu'à maintenant, les Nordiques n'ont pas encore vaincu unclub de la section Adams, perdant deux fois (Montréal et Boston) et annulant à deux reprises (contre Hartford).

Deux jeunes des Nordiques se distinguent: le défenseur Jeff Brown domine les recrues au chapitre des mentions d'assistance avec 14 et Jason Lafrenière détient le meilleur coefficient d'efficacité (30.4 p.c.) avec sept buts à l'aide de 23 tirs.

Les Nordiques se situent maintenant au septième rang en défensive avec une moyenne de 3.31 buts alloués par match.

Joueur de la semaine

Eldon Reddick mérite le titre

MONTREAL (PC) — Le gardien-recrue des Jets de Winnipeg, Eldon Reddick, qui a remporté trois victoires d'affilée et a présenté une moyenne de buts alloués de 2.67, a été nommé hier joueur de la semaine dans la Ligue nationale de hockey.

Les performances de Reddick, qui compte huit victoires, soit le troisième plus haut total de la ligue, ont permis aux Jets de se hisser au premier rang de la section Smythe.

Reddick a commencé la semaine en remportant deux victoires consécutives contre des rivaux de section.

Il a d'abord repoussé 20 tirs en permettant aux Jets de battre les Kings de Los Angeles 6-5 le 13 novembre, et le lendemain, il a repoussé 21 rondelles quand les Jets ont battu les Canucks de Vancouver 3-2.

Reddick a complété sa performance avec une victoire de 3-1 contre les Islanders de New York le 16 novembre.

Gain du Canadien face à des Bruins agressifs

La chance sourit à Bobby Smith

MONTREAL (PC) - Les Bruins de Boston ont joué du hockey inspiré et agressif, à l'image de leur nouvel entraîneur Terry O'Reilly, mais ce ne fut pas suffisant pour l'emporter, hier.

Kjell Dahlin (3e), à 18:40, puis Bobby Smith (10e), à 24 secondes de la prolongation, ont permis au Canadien de combler un déficit en fin de match pour remporter la victoire, 3-2, devant 17,930 personnes.

Smith a vu la chance lui sourire lorsque sa passe a touché au défenseur Paul Boutilier pour pénétrer dans le filet mais le but de Dahlin était pleinement mérité. Il a déjoué Pat Riggin à l'aide d'un lancer dans la partie supérieure du filet après que Guy Carbonneau, la première étoile, eut ravi la rondelle à Raymond Bourque.

Carbonneau (7e) a également réussi le premier but du Canadien tandis que Steve Kasper (5e), la deuxième étoile, et Charlie Simmer (4e),



Richard Milo

à 1:00 du troisième vingt, ont réussi les buts des Bruins.

L'explosion du Canadien a été aussi subie qu'inattendue. L'attaque à cinq venait de s'attirer les huées de la foule pendant une pénalité majeure à Ken Linseman, coupable d'avoir asséné un coup de tête à Carbonneau, à 9:16.

Il s'agit par ailleurs de la troisième victoire consécutive du Canadien qui doit jouer ses deux prochains matchs à Harford, demain, et Boston, jeudi.

25 secondes

Steve Kasper (5e), puis Guy Carbonneau (7e), ont marqué à 25 secondes d'intervalle au premier engagement.

Kasper -- le meilleur des Bruins durant le premier tiers -- a réussi le premier but du match, à 10:08. Il a coupé une passe de Gaston Gingras pour s'échapper vers Patrick Roy pendant que son coéquipier, Cam Neely, empêchait le défenseur de se lancer à sa poursuite. Son tir a touché la partie supérieure du filet.

Carbonneau -- auteur de deux buts contre les Sabres de Buffalo (samedi) -- a aussitôt créé l'égalité lorsque sa passe a ricoché sur le patin du défenseur Mike Milbury, à 10:33. Par la suite, 'Carbo' a également servi une feinte magistrale à Milbury mais le gardien des Bruins, Pat Riggin, lui a résisté dans la dernière minute de l'engagement.

Riggin n'a pas été très occupé. Il n'a fait face qu'à quatre lancers tandis que les Bruins ont effectué huit tirs vers Patrick Roy. Celui-ci a donné la frousse aux partisans du Tricolore en échappant un lancer inoffensif de Greg Johnston dont le tir, heureusement, se dirigeait à la gauche du but.

Sergio Momesso a par ailleurs livré un combat (mi-lutte, mi-boxe) à Reed Larson, à 19:25. Sévère, l'arbitre Terry Gregson a imposé des majeures et des mineures aux deux belligérants. Momesso a également obtenu une mineure additionnelle pour avoir été l'instigateur de la bagarre.

Six lancers

Après 30 minutes, le Canadien ne totalisait que six tirs et comme au premier vingt, il ne sait pas surpassé à l'attaque durant le deuxième engagement.

Stéphane Richer a néanmoins obtenu deux bonnes chances de marquer sans pour autant tromper la vigilance de Riggin, solide.

Craig Ludwig a également dirigé un bon tir au but dans les derniers moments de l'engagement.

Entretemps, les Bruins ont porté une attention particulière à Mats Naslund. En quelques secondes, le Suédois a perdu son casque ainsi que l'usage de son bâton lorsque Paul Boutilier s'en est emparé (à l'insu de l'arbitre). Il a également essuyé un dur placage (double-échec) de Raymond Bourque.

Après 40 minutes, les Bruins totalisaient 15 lancers, trois de plus que le Canadien (12).



BOBBY SMITH... a goûté à la médecine de Mike Milbury, sur ce jeu survenu en première période. Smith a compté par la suite le but vainqueur, en supplémentaire.

(Laserphoto PC)

«Ils nous ont poussés à la limite»

— Jean Perron

MONTREAL (PC) - "Ils nous ont poussés à la limite et on a été chanceux de s'en tirer comme ça..."

Jean Perron a reconnu que les Bruins ont fort bien joué. En insistant quelque peu, il aurait probablement avoué que les Bruins méritaient la victoire même si son équipe n'a jamais abandonné.

Kjell Dahlin, à 18:40 du troisième vingt, puis Bobby Smith, à 0:24 de la prolongation, ont procuré la victoire après que la foule eut fait entendre son mécontentement lorsque l'attaque massive n'a rien produit lors d'un avantage numérique de trois minutes (majeure à Ken Linseman).

"On n'a rien fait (0-7) à cinq contre quatre... et c'est mauvais pour nous. On a tenté de contrôler la rondelle à la ligne bleue et c'est ce qu'il ne faut pas faire contre les Bruins", a-t-il ajouté.

Buts chanceux

Bobby Smith, comme Guy Carbonneau au premier vingt, a réussi un but chanceux en prolongation. Sa passe a touché au défenseur Paul Boutilier avant de pénétrer dans le filet.

"Si je devais recommencer, je ferais le même jeu", a révélé Boutilier pendant que Smith reconnaissait que les Bruins ont joué de malchance.

"Ils doivent se sentir malchanceux", a-t-il souligné. Il a ajouté que le Canadien a cependant obtenu 12 tirs au troisième, dont quatre ou cinq bonnes chances de compter.

Pour sa part, Kjell Dahlin a confié qu'il n'était pas surpris de voir que l'entraîneur a fait appel à lui dans les dernières minutes même s'il n'avait connu un bon match jusque-là.

"Je n'étais pas à mon mieux mais il (Perron) a confiance en moi. Il sait que je peux marquer des buts", a-t-il révélé.

Réuni à Guy Carbonneau et Claude Lemieux, Dahlin a égalé le compte en lançant la rondelle dans la partie supérieure du filet.

"J'ai utilisé Carbonneau parce qu'il connaissait un bon match (beaucoup d'anticipation), Lemieux parce qu'il était disposé à bien jouer et Dahlin parce qu'il peut compter des buts", a expliqué Perron.

Quant à Carbonneau, qui a été coupé au nez par Ken Linseman, il a déclaré que les Bruins ont affiché beaucoup de discipline.

"Ce fut un match comme ceux que les Bruins disputent à Boston. Contre nous, c'est la première fois qu'ils jouent avec autant de discipline depuis deux ans", a-t-il révélé.

En bref

Même si Brian Hayward a impressionné contre les Sabres de Buffalo (samedi), Patrick Roy était de retour devant le filet du Canadien, hier. Il aura obtenu congé pour un match seulement.

"D'un côté, je veux que Hayward prenne le temps de savourer sa victoire. De l'autre, je ne voudrais pas attaquer la confiance de Patrick (Roy). C'est notre gardien no 1", a expliqué Jean Perron.

O'Reilly à la barre des Bruins

Pour dépanner seulement

MONTREAL (PC) - Terry O'Reilly a accepté de piloter les Bruins de Boston pour 'dépanner' Harry Sinden jusqu'à la fin de la saison seulement. Pour le moment... du moins, il n'envisage pas une longue carrière en tant qu'entraîneur.

"C'est un poste qui exige beaucoup de temps et il est impossible de faire du bon travail sans négliger la famille. Or j'ai deux enfants -- trois ans et sept ans -- et je veux les voir grandir", a-t-il confié avant l'exercice des Bruins, hier matin.

O'Reilly était un des commentateurs des matchs des Bruins lorsque Sinden, le directeur général, a fait appel à ses services à Québec, le 8 novembre. Il a aussitôt exigé plus d'agressivité, ce qui a permis aux Bruins de remporter deux victoires et d'obtenir un match nul en cinq rencontres.

"C'est la première chose que je leur ai demandée. Une équipe peut avoir tout le talent du monde mais elle n'ira nulle part si elle ne présente pas du jeu agressif. C'est la clé du succès et il n'y a rien de tel pour sortir d'une léthargie pendant la saison", a-t-il expliqué.

O'Reilly essaie, en quelque sorte, de tailler les Bruins à son image. S'il a marqué 204 buts, il a également écopé de pénalités totalisant 2095 minutes au cours de sa carrière de 14 ans dans la Ligue nationale.

Bourque ravi

Pour sa part, Raymond Bourque est convaincu que Terry O'Reilly relancera les Bruins. Selon lui, l'équipe n'a pas joué à la hauteur de son talent lors des premières semaines du calendrier.

"S'il y a quelqu'un qui peut nous remettre sur pied, c'est bien O'Reilly. C'était un joueur agressif et fier", a-t-il déclaré.

"L'équipe manquait d'ardeur (sous Butch Goring) et il y a eu un changement depuis que O'Reilly a pris place derrière le banc", a-t-il ajouté.

Cunniff: adjoint

O'Reilly s'est retiré à la fin de la saison 1984-85. Il s'était lié d'amitié avec plusieurs joueurs et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a fait appel à un nouvel adjoint, John Cunniff, l'ex-dépisteur des Whalers de Hartford, pour garder ses distances.

En terminant, O'Reilly a précisé que le hockey professionnel est une belle aventure... dans la victoire. Pour preuve, il a rappelé qu'à l'issue du triomphe des Bruins, à Québec, personne n'était ulcéré en apprenant que l'atterrissage (à Boston) serait retardé en raison du brouillard.

"Les gars jouaient aux cartes et ils s'amusaient. Nous sommes pourtant rentrés au milieu de la nuit", a-t-il tranché.

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Conférence Prince-de-Galles

Section Patrick

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Philadelphie	17	12	4	1	73	41	25
Pittsburgh	18	11	5	2	75	61	24
New Jersey	18	9	7	2	69	80	20
NY Islanders	17	9	7	1	67	52	19
Washington	19	7	9	3	60	76	17
NY Rangers	18	5	9	4	65	75	14

Section Adams

Montréal	18	10	5	3	69	61	23
Quebec	19	8	7	4	74	64	20
Hartford	15	7	5	3	54	56	17
Boston	18	7	9	2	60	64	16
Buffalo	17	4	11	2	58	61	10

Conférence Clarence-Campbell

Section Norris

Toronto	17	9	5	3	61	51	21
St. Louis	15	6	5	4	50	48	16
Detroit	17	7	9	1	47	56	15
Minnesota	16	5	9	2	60	67	12
Chicago	19	4	11	4	60	82	12

Section Smythe

Winnipeg	18	11	6	1	72	58	23
Edmonton	20	11	8	1	87	74	23
Calgary	18	10	8	0	63	65	20
Los Angeles	18	6	11	1	68	79	13
Vancouver	18	4	12	2	50	71	10

Lundi

New Jersey 3 NY Rangers 2
Montréal 3 Boston 2 (P)

Mardi

NY Islanders à Québec
Pittsburgh à Winnipeg
Los Angeles à Washington
St. Louis au Minnesota
Calgary à Vancouver

CLASSEMENT GENERAL

	Mj.	Pts
Philadelphie	17	25
Pittsburgh	18	24
Montréal	18	23
Edmonton	20	23
Toronto	17	21
Winnipeg	17	21
Calgary	18	20
New Jersey	18	20
Québec	19	20
NY Islanders	17	19
Hartford	15	17
Washington	19	17
St. Louis	15	16
Boston	18	16
Detroit	17	15
NY Rangers	18	14
Los Angeles	18	13
Minnesota	16	12
Chicago	19	12
Buffalo	17	10
Vancouver	18	10

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
Gretzky, Edm	15	30	45
Lemieux, Pgh	19	17	36
Ciccarelli, Min	20	11	31
Messier, Edm	8	22	30
MacLean, Wpg	12	13	25
P. Stastny, Que	11	14	25
Coffey, Edm	6	19	25
Hawerchuk, Wpg	11	12	23
Propp, Phi	7	16	23
Muller NJ	8	14	22
Gingras, Mtl	3	19	22
Fergus, Tor	13	8	21
Kerr, Phi	13	8	21
Smith, Mtl	9	12	21
Poddubny, NYR	8	13	21
Broten, NJ	6	15	21
Larmer, Chi	6	15	21
Dionne, LA	6	15	21

gardiens

	Min.	BC	BL	Moy
Resch	60	2	0	2.00
Hextall	845	34	0	2.41
Froese	120	5	0	2.50
Philadelphie (0)	**1025.**	**41.**	**.**	**0. 2.40**
Bester	305	10	2	1.97
Wregget	710	36	0	3.04
Bernhardt	20	3	0	9.00
Toronto (2)	**1035.**	**51.**	**.**	**2. 2.96**
Smith	365	17	0	2.79
Hrudey	670	34	0	3.04
NY Islanders (1)	**1035.**	**52.**	**.**	**0. 3.01**
Wamsley	610	28	0	2.75
Millen	310	19	0	3.68
St. Louis (1)	**920.**	**48.**	**0.**	**3.13**
Berthiaume	240	8	1	2.00
Reddick	723	41	0	3.40
Penney	125	9	0	4.32
Winnipeg (0)	**1088.**	**58.**	**.**	**1. 3.20**
St. Laurent	125	2	0	0.96
Hanlon	436	20	0	2.75
Stefan	475	34	0	4.29
Detroit (0)	**1036.**	**56.**	**.**	**0. 3.24**
Gosselin	425	22	0	3.11
Malarchuk	665	36	0	3.25
Sevigny j 70 6 0 5.14				
Québec (0)	**1160.**	**56.**	**.**	**0. . 3.24**
Meloche	430	22	0	3.07
Romano	668	39	0	3.50
Pittsburgh (0)	**1098.**	**61.**	**.**	**0. 3.33**
Roy	800	43	1	3.23
Hayward	240	14	0	3.50
Montréal (2)	**1040.**	**59.**	**.**	**1. 3.40**
Cloutier	**523**	**28**		**0 3.21**
Barrasso	**447**	**28**		**1 3.76**
Puppa	**65**	**5**		**0 4.62**
Buffalo (0)	**1035.**	**61.**	**.**	**1. 3.54**
Riggin	325	16	0	2.95
Keans	281	15	0	3.20
Ranford	425	29	1	4.09
Boston (1)	**1031.**	**61.**	**.**	**1. 3.55**
Vernon	826	41	1	2.98
Lemelin	254	22	0	5.20
Calgary (2)	**1080.**	**65.**	**.**	**1. 3.61**
Fuhr	748	38	0	3.05
Moog	465	34	0	4.39
Edmonton (2)	**1213.**	**74.**	**.**	**0. 3.66**
Liut	756	45	0	3.57
Weeks	159	11	0	4.15
Hartford (0)	**915.**	**56.**	**.**	**0. 3.67**
Brodeur	702	40	0	3.42
Young	388	29	0	4.48
Vancouver (2)	**1090.**	**71.**	**.**	**0. 3.91**
Mason	570	28	0	2.95
Peeters	340	27	0	4.76
Jensen	248	20	0	4.84
Washington (1)	**1158.**	**76.**	**.**	**0. 3.94**

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

Section Nord

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Adirondack	18	12	4	2	71	53	26
Moncton	15	9	6	0	67	54	18
Nouvelle-Ecosse	19	8	10	1	75	79	17
Sherbrooke	19	8	10	1	68	66	17
Fredericton	16	7	8	1	62	64	15
Maine	19	6	10	3	59	70	14

Section Sud

New Haven	19	12	6	1	79	76	25
Binghamton	20	9	9	2	58	61	20
Springfield	18	8	8	2	65	61	18
Rochester	20	8	10	2	58	65	18
Newmarket	18	8	9	1	47	53	17
Baltimore	17	7	8	2	57	57	16
Hershey	17	7	9	1	55	62	15

Dimanche

Sherbrooke 6 Binghamton 0
Nouvelle-Ecosse 6 Fredericton 5
Adirondack 5 Maine 4 (P)
New Haven 6 Moncton 3
Newmarket 4 Springfield 3

Mardi

New Haven à Baltimore S
Sherbrooke à Newmarket S

LIGUE UNIVERSITAIRE

CLASSEMENT

	Mj	G	P	N	B	P	B	C	Pts
UQTR	4	4	0	0	31	19	8		
Ottawa	4	2	2	0	23	30	4		
McGill	5	2	3	0	36	30	4		
Concordia	5	1	4	0	19	30	2		

Mardi

UQTR à Concordia

JUNIOR MAJEUR

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Longueuil	24	15	8	1	121	94	31
Laval	23	12	11	0	133	128	24
Hull	22	8	12	2	91	96	18
St-Jean	23	6	16	1	109	132	13
Verdun	23	2	21	0	96	197	4

Section Frank Dilio

Granby	25	19	5	1	158	108	39
Drummondville	23	15	8	0	122	118	30
Shawinigan	23	11	8	4	127	111	26
Chicoutimi	23	12	10	1	118	111	25
Trois-Rivières	23	10	10	2	141	121	22

Lundi

Laval 6 Longueuil 4

Mardi

Granby à Hull
Laval à Trois-Rivières
Shawinigan à Verdun

Mercredi

Chicoutimi à St-Jean

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
S. Lebeau, Sha.	34	25	59
L. Beausoleil, Lav.	33	24	57
P. Lefebvre, Sha.	15	40	55
P. Turgeon, Gra.	25	28	53
F. Guay, Lav.	17	34	51
P. Tremblay, Chi.	27	21	48
C. Dumas, Gra.	20	28	48
C. Lapointe, TR.	25	19	44
M. Fortier, Chi.	16	28	44
M. Simard, Gra.	16	27	43
R. Charette, TR.	15	28	43

COLLEGIALE «AAA»

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
St-Laurent	16	12	2	2	102	62	26
Thetford Mines	16	8	7	1	84	80	17
Victoriaville	15	7	8	0	73	74	14
Lévis-Lauzon	16	6	10	0	87	101	12
St-Jérôme	15	4	10	1	62	91	9

Mardi

Lévis-Lauzon à Thetford Mines

Vendredi

Thetford Mines à St-Laurent
Lévis-Lauzon à St-Jérôme

Dimanche

Thetford Mines à St-Jérôme
St-Laurent à Victoriaville

Vendredi

St-Jérôme à Victoriaville
Lévis-Lauzon à Thetford Mines

Dimanche

Victoriaville à Lévis-Lauzon
St-Laurent à St-Jérôme

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
J. Juneau, L.-L.	13	25	38
S. Samson, Thet.	8	26	34
F. Boutin, St-Lau.	19	21	40
M. Richer, Thet.	18	16	34
H. Rivard, L.-L.	16	13	29
M. Aubé, Vict.	13	18	31
M. Bisson, Thet.	14	15	29
E. Colin, St-Lau.	15	21	36
J. Bergeron, Vict.	15	9	24
B. Lebeau, Vict.	10	15	25

COLLEGIALE «AA»

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Alma	12	8	3	1	76	64	140
Sept-Iles	11	7	3	1	63	61	124
Jonquière	11	7	4	0	58	48	106
N-Dame-de-Foy	13	3	10	0	37	61	98
Baie-Comeau	11	3	7	1	37	50	87
Chicoutimi	10	4	5	1	38	44	82

Samedi, 22 novembre

Baie-Comeau à Chicoutimi 19h30
Notre-Dame de Foy à Alma 18h00

Dimanche, 23 novembre

Baie-Comeau à Jonquière 14h00
Notre-Dame de Foy à Chicoutimi 19h30

MIDGET «AA»

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	12	8	2	2	65	42	18
Roberval	11	8	2	1	74	38	17
Jonquière	12	5	5	2	41	41	12
Alma	11	3	6	2	42	55	8
La Baie	11	1	10	1	31	77	3

LES MARQUEURS

	B	P	PTS
Philippe Hinse, Roberval	13	18	31
Carl Provencher, Chicoutimi	19	9	28
Carl Gravel, Chicoutimi	7	17	24
Gino Tremblay, Alma	10	13	23
Mario Nepton, Chicoutimi	7	15	22

Vendredi, 21 novembre

Roberval à Jonquière 20h00
Chicoutimi à La Baie 20h15

Samedi, 22 novmebre

Alma à Chicoutimi 13h30

Dimanche, 23 novembre

Roberval à Alma 19h30

MIDGET «CC»

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Arvida	8	7	1	0	65	36	14
Dolbeau	9	5	3	1	60	41	11
Jonquière	7	4	2	1	35	35	9
Chic.-Nord	9	3	4	2	52	47	8
Chicoutimi	9	0	9	0	24	77	0

LES MARQUEURS

	B	P	PTS
Yohan Pineault, Chic.-N.	19	18	37
Eric Gagnon, Chic.-N.	7	23	30
Gino Boudreault, Chic.-N.	10	17	27
Marc Bouchard, Dolbeau	11	14	25
Nicholas Lemieux, Dolbeau	8	13	21

Lundi, 17 novembre

Chicoutimi-Nord 4 Jonquière 6
Marqueurs, Dynamos: F. Allard, E. Gagnon, M. Tremblay, Y. Pineault. **Flammes:** R. Fortin (2), E. Dumas, D. Fradette, S. Potvin, L. Bilodeau.

Vendredi, 21 novembre

Arvida à Dolbeau 20h30

Samedi, 22 novembre

Jonquière à Chicoutimi-Nord 18h00

Dimanche, 23 novembre

Jonquière à Arvida 19h00
Dolbeau à Chicoutimi 19h15

BANTAM REGIONAL

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	11	9	2	0	46	26	18
Roberval	10	7	2	1	44	35	15
Chicoutimi-Nord	11	6	4	1	38	30	13
La Baie	11	4	5	2	44	38	10
Saint-Bruno	9	3	4	2	29	26	8
Arvida	12	3	7	2	39	56	8
Jonquière	10	0	8	2	23	52	2

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Patrice Gagnon, Arv.	14	7	21
Michel Boudreault, Chic.-N.	10	10	20
Steve Milliard, La Baie	11	8	19
Dany Milliard, La Baie	8	11	19
Steve Lamontagne, Chic.	8	11	19

Vendredi, 21 novembre

Roberval à Chicoutimi 19h15

Samedi, 22 novembre

Arvida à La Baie 14h00
Saint-Bruno à Chicoutimi-Nord 15h45

Dimanche, 23 novembre

Roberval à Arvida 14h00

PEE-WEE REGIONAL

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	PC	Pts
Arvida	12	7	1	4	57	28	18
Alma	12	7	3	2	58	3816	
Chicoutimi	11	4	2	5	29	29	13
Jonquière	12	5	6	1	41	28	11
Chicoutimi-Nord	11	3	6	2	40	44	8
La Baie	12	1	9	2	19	77	4

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
S. Ouellet Alm.	20	8	32
A. Côté Alm.	8	14	29
R. Bouchard Arv.	11	11	27.5
E. Paquet Arv.	6	13	25.5
D. Bélanger Arv.	13	7	23.5

Samedi, 22 novembre

La Baie à Chicoutimi 15h00
Chicoutimi-Nord à Arvida 15h00
Jonquière à Alma 12h00

Dimanche, 23 novembre

Chicoutimi à Chicoutimi-Nord 16h15
Alma à La Baie 16h00
Arvida à Jonquière 12h00

ATOME REGIONAL

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	PC	Pts
Lac-St-Jean Est	11	7	1	3	42	25	17
Jonquière	11	8	2	1	48	27	17
Chicoutimi-Nord	11	6	2	3	40	43	15
Chicoutimi	11	4	5	2	39	36	10
Roberval	11	4	5	2	39	36	10
Arvida	11	2	8	1	17	32	5
La Baie	11	1	10	0	23	50	2

Samedi, 22 novembre

Arvida à Alma 14h00

Dimanche, 23 novembre

La Baie à Jonquière 14h00
Chicoutimi-Nord à Chicoutimi 12h45

Les marqueurs

LES SAGUENEENS DE CHICOUTIMI

	PJ	B	Ass	Tot
Patrice Trem.	23	27	21	48
Marc Fortier	18	16	28	44
Daniel Maurice	23	9	27	36
Eric Pinard	22	13	15	28
J.-Marc Richard	22	2	27	29
Pierre Millier	22	6	21	27
Yves Gaucher	23	11	8	19
Martin Leroux	22	7	11	18
Daniel Bock	23	5	13	18
Serge Lanthier	2	10	12	
Eric Nadeau	23	5	6	11
Serge Lauzon	23	2	3	5
Alain Jobin	23	1	4	5
Carl Larouche	17	2	1	3
Richard Gravel	8	2	1	3
Laval Brassard	21	1	1	2
Dave Lasalle	14	-	2	2
Steeve Boivin	17	-	2	2
Rémi Brassard	14	-	-	-
Pierre Martel	1	-	-	-
Sylvain Reed	0	0	0	0

NORDIQUES DE QUEBEC

	B.	P.	Pts.	Pén
Peter Stastny	11	14	25	16
Michel Goulet	8	12	20	2
Dale Hunter	5	14	19	69
Brent Ashton	11	6	17	8
Jeff Brown	2	14	16	0
Anton Stastny	6	9	15	4
Alain Côté	4	7	11	7
Jasón Lafrenière	7	3	10	4
Paul Gillis	5	5	10	48
Risto Siltanen	2	8	10	14
Mike Eagles	4	5	9	10
Ken Quinney	2	7	9	14
Robert Picard	3	5	8	35
David Shaw	0	6	6	31
Normand Rochefort	2	3	5	20
Randy Moller	2	2	4	21
Richard Zemlak	0	2	2	12
Mark Kumpel	0	2	2	0
Mario Gosselin	0	2	2	16
Pat Price	0	0	0	19
Gord Donnelly	0	0	0	42
Richard Sévigny	0	0	0	4
Gilbert Delorme	0	0	0	6
Clint Malarchuk	0	0	0	2

CANADIENS DE MONTREAL

	B.	P.	Pts.	Pén
Gaston Gingras	3	20	23	7
Bobby Smith	10	11	21	14
Mats Naslund	8	11	19	6
Stéphane Richer	8	9	17	42
Guy Carbonneau	7	5	12	10
Chris Nilan	2	9	11	99
Mike McPhee	5	5	10	15
Ryan Walter	4	6	10	4
Larry Robinson	2	8	10	8
Claude Lemieux	4	5	9	47
Brian Skrudland	3	4	7	16
Sergio Momesso	2	4	6	42
Petr Svoboda	0	6	6	19
Kjell Dahlin	3	2	5	0
Dave Maley	3	2	5	9
Chris Chelios	1	4	5	20
Shayne Corson	3	1	4	18
Mike Lalor	0	3	3	6
Craig Ludwig	1	1	2	26
Rick Green	0	1	1	2
John Kordic	0	0	0	15
Steve Rooney	0	0	0	22
Patrick Roy	0	0	0	2

Football

LIGUE CANADIENNE

Demi-finales de l'Ouest

Samedi, 15 novembre

Colombie-Britannique 21
Winnipeg 14

Dimanche, 16

novembre

Edmonton 27
Calgary 18

Finale de l'Est

Dimanche, 16

novembre

Toronto 31
Hamilton, 17
(Premier de deux matches, total des points)

Finale de l'Ouest

Dimanche, 23

novembre

Edmonton vs C.B.

Finale de l'Est

Hamilton à Toronto, 13h30

Coupe Grey

Dimanche, 30

novembre

Est vs Ouest à Vancouver.

LIGUE NATIONALE

Conférence américaine

Section Est

	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Moy.
NY Jets	10	1	0	303	203	.909
Nouvelle-Angleterre	8	3	0	304	181	.727
Miami	5	6	0	276	290	.455
Buffalo	3	8	0	213	251	.273
Indianapolis	0	11	0	127	291	.000

Section Centrale

Cincinnati	7	4	0	271	278	.636
Cleveland	7	4	0	239	232	.636
Pittsburgh	4	7	0	175	221	.364
Houston	2	9	0	194	255	.182

Section Ouest

Denver	9	2	0	271	172	.818
Kansas City	7	4	0	249	241	.636
LA Raiders	7	4	0	218	195	.636
Seattle	5	6	0	199	219	.455
San Diego	2	9	0	219	275	.182

Section Est

NY Giants	9	2	0	225	158	.818
Washington	8	2	0	228	190	.800
Dallas	7	4	0	277	189	.636
Philadelphie	3	8	0	156	209	.273
St. Louis	2	9	0	140	263	.182

Section Centrale

Chicago	9	2	0	239	130	.818
Minnesota	6	5	0	258	190	.545
Detroit	4	7	0	163	202	.364
Green Bay	2	9	0	149	272	.182
Tampa Bay	2	9	0	171	300	.182

Section Ouest

San Fran	6	3	1	254	164	.650
LA Rams	7	4	0	192	180	.636
Nouvelle-Orléans	6	5	0	197	167	.545
Atlanta	5	5	1	208	198	.500

Dimanche

Nouvelle-Orléans 16
St. Louis 7
Green Bay 31
Tampa Bay 7
Chicago 13 Atlanta 10
Cincinnati 34
Seattle 7
Pittsburgh 21
Hoston 10
Detroit 13 Philadelphie 11
Miami 34
Buffalo 24
NY Giants 22
Minnesota 20
Dallas 24
San Diego 21
NY Jets 31
Indianapolis 16
Nouvelle-Angleterre 30
LA Rams 28
Denver 38
Kansas City 17
LA Raiders 27
Cleveland 14

Lundi

San Francisco à Washington

Jeudi

LA Raiders à San Diego S

Dimanche, 23 novembre

Buffalo à Nouvelle-Angleterre
Dallas à Washington
Denver à NY Giants
Detroit à Tampa Bay
Green Bay à Chicago
Indianapolis à Houston
Minnesota à Cincinnati
Pittsburgh à Cleveland
Atlanta à San Francisco
Kansas City à St. Louis
Nouvelle-Orléans à LA Rams
Philadelphie à Seattle

Lundi, 24

novembre

NY Jets à Miami S

Tournoi de Johannesbourg

Henri Leconte déclare forfait

PARIS (AFP) — Le Français Henri Leconte, victime d'une légère entorse à la cheville droite, a été contraint de renoncer cette semaine au tournoi de Johannesbourg, épreuve du Nabisco Grand Prix dont il avait été désigné tête de série numéro un.

"A mon retour de Londres, je me suis donné une légère entorse au cours d'un footing. Ca n'est pas très sérieux mais j'ai préféré renoncer à Johannesbourg pour ne pas prendre le risque d'aggraver ma blessure. Il est préférable de me soigner pour reprendre au plus vite l'entraînement, mercredi j'espère, dans la perspective du Masters début décembre", a déclaré, lundi, à l'AFP, Henri Leconte, de son domicile helvétique.

Les Internationaux d'Afrique du Sud ont également enregistré le forfait de l'Américain Brad Gilbert, tête de série numéro 2, toujours blessé à un genou, ainsi que celui de l'Allemand de l'Ouest Eric Jelen, victime d'une grippe.

Après ces forfaits de dernière minute, c'est l'Equatorien Andres Gomez qui a été désigné tête de série numéro 1 devant le Français Thierry Tulasne, les Américains d'origine sud-africaine Kevin Curren et Johan Kriek et un autre Français, Guy Forget. Les trois autres têtes de série sont le Suisse Jakob Hlasek, l'Américain Jimmy Arias et le Sud-Africain Christo Steyn.

Gomez peut encore décrocher la huitième et dernière place qualificative pour le Masters de New York. Son concurrent direct est l'Américain Jimmy Connors qui, pour sa part, doit tenter sa chance, cette semaine également, à Houston.

Rangers 2 New Jersey 3

EAST RUTHERFORD, N.J. (AP) — Uli Hiemer et John MacLean ont réussi deux buts en l'espace de 15 secondes, à mi-chemin en troisième période hier soir, pour procurer aux Devils du New Jersey une victoire de 3-2 sur les Rangers de New York.

Hiemer a d'abord fait dévier un tir de Doug Sulliman derrière le gardien de but John Vanbiesbrouck pour créer l'égalité à 11:43. Puis, à 11:58, MacLean a marqué son huitième but (son deuxième victorieux) de la saison, à l'aide d'un lancer d'une trentaine de pieds.

Les Devils connaissent le meilleur début de saison de leur histoire. Leur fiche est de 9-7-2. Le gardien de but Alain Chevrier revendique ces neuf gains.

Après vingt minutes, le score était égal 1-1. James Patrick a ouvert le pointage pour les Rangers à 9:21, mais Andy Brickley a répliqué avec moins de deux minutes de la fin du premier tiers.

L'autre but des Rangers a appartenu au défenseur Kjell Samuelsson.

Par ailleurs, l'ailier droit Mike Siltala, des Rangers, a subi une rupture du tendon d'achille gauche en première période et a été opéré d'urgence en soirée.

Rappelé par la formation newyorkaise hier matin, Siltala a été blessé durant une altercation entre Tony McKegney et Bruce Driver.

Bean grimpe

LONDRES (AP) — L'Américain Andy Bean, vainqueur hier de l'Open de Kapuala à Hawai, s'est hissé du même coup à la neuvième place du classement mondial par points, publié hier à Londres.

L'Australien Greg Norman est toujours en tête du classement avec 1,199 points, 106 de plus que l'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer, au deuxième rang, et 172 de priorité sur l'Espagnol Severiano Ballesteros qui occupe la troisième position.

Gastineau blessé

HEMPSTEAD, N.Y. (AP) — La première ligne défensive des Jets de New York, déjà éprouvée par l'absence du plaqueur Joe Klecko et de l'ailier Marty Lyons, devra se débrouiller au cours des six prochaines semaines sans les services de l'ailier étoile Mark Gastineau.

Gastineau a été blessé au genou gauche durant la première demie du match de dimanche dernier, face aux Colts de Baltimore.

Les médecins ont pratiqué une arthroscopie hier et ils ont décelé une légère déchirure du ligament croisé antérieur et une rupture partielle du ménisque.

Les Jets ont encore cinq matches à disputer au calendrier régulier de la LNF. Gastineau ne pourrait donc pas être en mesure de jouer avant le début des séries éliminatoires.

Noah progresse

NEW YORK (AFP) - Le Français Yannick Noah, vainqueur dimanche du tournoi de Londres, est passé de la 7-ème à la 5-ème place du classement par points du Nabisco Grand Prix de tennis, assurant ainsi sa qualification pour le Masters, qui aura lieu à New York du 3 au 8 décembre.

Seule la 8-ème et dernière place qualificative pour le Masters reste à pourvoir, le Français Henri Leconte, 7-ème, étant lui aussi assuré de participer au tournoi final du Grand Prix. L'Equatorien Andres Gomez et l'Américain Jimmy Connors sont les deux prétendants pour la 8-ème place.

Gomez, engagé cette semaine dans le tournoi de Johannesbourg, compte 54 points d'avance sur Connors, tête de série No 1 du tournoi de Houston (Texas) qui débutait lundi.

Quant au Masters de double, qui se tiendra à Londres du 10 au 14 décembre, il réunira les huit meilleures équipes du classement par points.



FAIRE UN MAITRE — Steeve Richmond, des Devils, et Walt Poddubny, des Rangers, tentent de faire un maitre pour l'obtention de la rondelle. Au bout de la ligne, les Devils ont finalement triomphé 3-2.

(Laserphoto AP)

Succès de Laurendeau

BERGEN, Norvège (AP) — Le Montréalais Martin Laurendeau et Grant Connell de Vancouver ont tous deux remporté leur premier match au tournoi de tennis de Bergen, en Norvège.

Laurendeau a défait l'Autrichien Alex Antonitsh 7-5 et 6-2 alors que Connell a éliminé l'Allemand de l'Ouest Ivo Werner 6-1 et 6-2.

Parmi les autres qualifiés, on note le Suédois Peter Carlsson.

Nouvelle victoire

FREMANTLE, Australie (AP) — Kookaburra III, barré par Iain Murray, a remporté une nouvelle victoire lundi à Fremantle lors de la deuxième série de régates entre les six defenders de la coupe America. Large vainqueur d'Australia III (2mn 7s), Kookaburra III conserve la tête du classement provisoire avec trois points d'avance sur Australia IV, qui a battu Steak'n Kidney de 3mn 20s.

Dans la troisième régate de la journée, Kookaburra II a largement devancé South Australia de 4mn 20s.

Kookaburra III, qui affrontera les deux plus faibles d 1-2fenders, South Australia et Steak'n Kidney lors des deux dernières courses, est quasiment assuré de la première place du classement à l'issue de la deuxième série. La troisième série attribuera trois points par victoire et les quatre premiers seront qualifiés pour les demi-finales qui débuteront le 2 décembre.

Basketball

Conférence de l'Est
Section Atlantique

	G.	P.	Moy.	Diff
Boston	6	2	.750	—
Philadelphie	6	4	.600	1
Washington	3	6	.333	3 1-2
New York	3	7	.300	4
New Jersey	2	6	.250	4
Section Centrale				
Atlanta	7	1	.875	—
Chicago	5	3	.625	2
Milwaukee	6	4	.600	2
Indiana	5	4	.556	2 1-2
Detroit	3	5	.375	4
Cleveland	3	6	.333	4 1-2

Conférence de l'Ouest
Section Mid-Ouest

Houston	5	2	.714	—
Utah	5	3	.625	1-2
Dallas	5	4	.556	1
Denver	4	5	.444	2
Sacramento	3	5	.375	2 1-2
San Antonio	3	6	.333	3
Section Pacifique				
LA Lakers	5	1	.833	—
Golden State	4	4	.500	2
Seattle	4	4	.500	2
Phoenix	4	5	.444	2 1-2
LA Clippers	4	5	.444	2 1-2
Portland	3	6	.333	3 1-2

Dimanche
Houston 134 Cleveland 106
Washington 124 Indiana 111
Portland 124 Utah 103
LA Lakers 113 Sacramento 111

Samedi
Indiana 104 Milwaukee 103
Boston 118 Detroit 111
Atlanta 109 New Jersey 90
New York 104 Washington 97
Dallas 111 Cleveland 96
Phoenix 116 San Antonio 109
Utah 111 Denver 103
Seattle 127 Golden State 121

Mardi
LA Lakers à Dallas S
Golden State à Milwaukee S
Portland à Houston S
New Jersey à Denver S
Indiana à LA Clippers S
Sacramento à Seattle S

Sommaires

Ligue Nationale

Boston 2
Montréal 3

Première période
1. Boston, Kasper 5 10:08
2. Montréal, Carbonneau 7 (Nilan, Momesso) 10:33
Pénalités — Lemieux Mtl 4:36, Nienhuis Bos 7:56, Boston banc (purgée par Courtnall) 11:29, Larson Bos majeure, Momesso Mtl double mineure, majeure 19:23.

Deuxième période
Aucun but.
Pénalités — Milbury Bos 5:21, Bourque Bos 11:26.

Troisième période
3. Boston, Simmer 4 (McCarthy) 1:00
4. Montréal, Dahlin 3 (Lemieux, Gingras) 18:40
Pénalités — Courtnall Bos 1:17, Linseman Bos majeure, pénalité de match, Carbonneau Mtl 9:16.
Prolongation
5. Montréal, Smith 10 (Robinson, Richer) 0:24
Pénalité — Aucune.
Tirs au but:

Boston	8	7	5	0—20
Montréal	4	8	12	1—25

Gardiens — Boston: Riggin; Montréal: Roy.
Avantages numériques — Boston: 0-2; Montréal: 0-7.
Arbitre — Gregson.
Assistance — 17,930.

NY Rangers 2
New Jersey 3

Première période
1. NY Rangers, Patrick 2 (McKegney) 9:21
2. New Jersey, Brickley 1 (Driver, Ludwig) 18:17
Pénalités — Ridley NYR, Hiemer NJ 2:40, Laidlaw NYR 3:44, Wolanin NJ 5:49, Poddubny NYR 6:51, Greschner NYR, Daneyko NJ 12:26, Deblois NYR, Anderson NJ 14:58, McKegney NYR, Driver NJ 18:52.

Deuxième période
3. NY Rangers, Samuelsson 2 (Greschner) 13:19
Pénalités — Richmond NJ 8:28, Poddubny NYR 10:47, Erixon NYR 17:04.

Troisième période
4. New Jersey, Hiemer 3 (Sulliman, Anderson) 11:43
5. New Jersey, MacLean 8 (Carlsson, Driver) 11:58
Pénalités — Greschner NYR, McKegney NYR, Loiselle NJ, Richmond NJ 5:20, Hiemer NJ 14:14.
Tirs au but

NY Rangers	3	12	8	—23
New Jersey	8	15	8	—31

Gardiens — NY Rangers: Vanbiesbrouck; New Jersey: Chevrier.
Avantages numériques — NY Rangers: 0-4; New Jersey: 0-4.
Arbitre — Fournier.
Assistance — 16,360.

Ligue Junior Majeur

Longueuil 4
Laval 6

Première période
1. Laval, Sylvain Couturier 6:34
2. Longueuil, Yves Racine (Laplante, Bureau) 8:18
3. Longueuil, Simon Massie (Bureau, Laplante) 12:16
Pénalités — Massie Lon 3:11, Brassard Lon 5:04, Darveau Lon, Gagné Lav 5:41, Saumier Lav 7:44, Fortin Lon 14:09.

Deuxième période
4. Laval, François Guay (Beausoleil, Couturier) 3:25
5. Laval, Simon Gagné (Bédard, Dubois) 4:34
6. Laval, Luc Beausoleil (Couturier, Guay) 14:59
7. Laval, Marc Dumont (Shank, Murphy) 19:19
Pénalités — Shank Lav 0:34, Beausoleil Lav 3:55, Saumier Lav 11:24, Brassard Lon, Shank Lav, Massie Lon 13:03, Darveau Lon 13:49, Gagné Lav 15:28, Thibodeau Lon, Plante Lav 18:18, Longueuil banc 19:19.

Troisième période
8. Longueuil, Richard Laplante (Bureau, Latour) 4:30
9. Longueuil, Jean-Claude Latour (Racine, Lanthier) 14:44
10. Laval, Marc Dumont (Bédard, Gagné) 18:51
Pénalités — Beausoleil Lav 3:30, Thibodeau Lon, Audette Lav 5:41, Massie Lon mineure, Saumier Lav double mineure 18:54.
Gardiens — Longueuil, Robert Desjatdins; Laval, Mario Brunetta.
Tirs au but

Longueuil	9	6	10	—25
Laval	12	15	10	—37

Arbitre — Matt Dunne.
Assistance — 1,546.

Sport-écran

Mardi 18 NOVEMBRE
5h30
WPTZ — MORNING STRETCH

9h00
CFCF — GOOD MORNING WORKOUT

10h30
CFER — AEROFORME

11h00
CJPM — AEROFORME

11h30
CFCF — 20 MINUTE WORKOUT

Perron analyse Claude Lemieux

«Pour être efficace, il doit foncer»

Par Michael Gurrie

MONTREAL (PC) — En 20 matches éliminatoires, Claude Lemieux a pris la Ligue nationale d'assaut à la fin de la saison 1985-86, et c'est sur la rue Ste-Catherine, entre deux chars allégoriques, qu'il a cru saluer pour de bon ses copains de la Ligue américaine.

Dix buts et 16 points en 20 matches: une bague de la coupe Stanley.

Sauf qu'il n'avait pas encore connu la réalité d'une saison régulière dans la LNH.

Et au mois d'octobre, en coulisses, on chuchotait bien bas qu'il ne passerait pas la saison à Montréal.

Sa fiche de quatre buts et quatre passes (avant le match d'hier) ne suffit certainement pas à faire taire les rumeurs, même si la purge est déjà passée avec les démotions de Kordic, Rooney et Kurvers la semaine passée. Pas plus tard que dimanche d'ailleur, il a dû essuyer les critiques publiques de son entraîneur, qui aimerait bien le voir retrouver son agressivité dès ce soir, face aux Bruins de Boston.

Capable de beaucoup mieux

"Claude a connu un bon début de saison, estime l'entraîneur du Canadien Jean Perron. Mais à l'heure actuelle, il semble avoir ralenti un peu. Il est capable de beaucoup mieux.

"Il ne faut pas confondre les éliminatoires avec la saison régulière. La préparation n'est pas la même, l'intensité non plus", précise l'entraîneur.

Durant les séries, Lemieux s'est bâti une réputation de fauteur de trouble et d'instigateur. Il a soulevé l'ire des Bruins, des Whalers, des Rangers et des Flames en marquant des buts opportuns, en se trémoussant frénétiquement sur la patinoire et en feignant des blessures imaginaires.

C'est pourquoi il se considère aujourd'hui comme un des joueurs "les plus détestés de la ligue".

"En saison régulière, tout est différent, admet Lemieux. On doit jouer des matches à Detroit, à Pittsburgh, au New Jersey... Ce n'est pas la même ambiance et, surtout, la pression n'est pas la même que pendant les séries. Le degré d'intensité n'est pas le même.

"Il faut se rendre à l'évidence: depuis que je joue au hockey, j'ai toujours travaillé mieux sous pression. En ce moment, j'espère seulement que les choses vont se replacer et que je vais produire enfin à ma mesure.

"Après un bon départ, j'ai perdu mon synchronisme et ça m'a pris un peu de temps pour rattraper le temps perdu.

"Mais il ne faut pas s'en faire. Avec le temps, le travail et le temps de glace, ça va revenir", assure-t-il.

Moins de glace, moins de paix

L'entraîneur Jean Perron a quand même des choses à reprocher au jeune homme de Buckingham. Sans le dire ouvertement, il insinue que son ailier droit manque parfois d'ardeur au jeu.

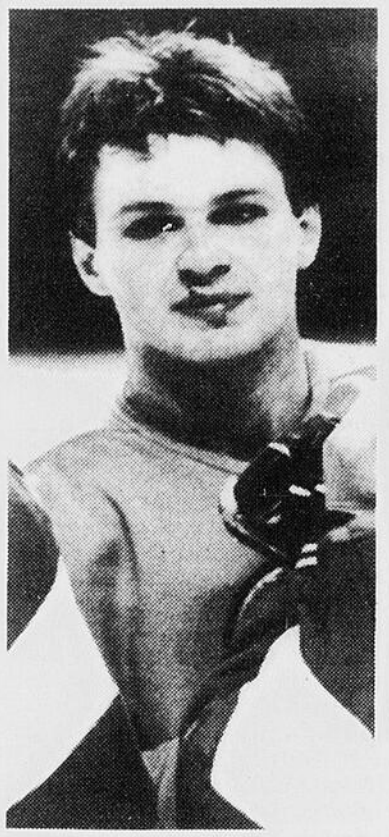
"Lemieux est un joueur qui doit toujours être le premier dans les coins de patinoire et à chaque fois que je m'aperçois qu'il ne le fait pas, je ne suis pas satisfait, dit Perron. Je suis porté à lui accorder un peu moins de glace dans ces cas-là et c'est évident qu'il paraît moins bien.

"Ce n'est pas un joueur compliqué à analyser, poursuit Perron. Pour être efficace, il doit foncer et patiner.

"Parfois on dirait qu'il n'est pas assez alerte dans les coins de patinoire et qu'il ne finit pas ses mises en échec. Le deuxième effort qui sépare les marginaux des autres n'est pas toujours présent chez lui", analyse l'entraîneur.

Mais que manque-t-il donc à Lemieux? Perron le résume de façon télégraphique:

"Finir ses mises en échec. Etre plus agressif. Arriver le premier dans les coins de patinoire ...et faire payer le prix à l'adversaire. Surtout en zone offensive."



CLAUDE LEMIEUX... est capable de faire beaucoup mieux, aux dires de son entraîneur Jean Perron.
(Laserphoto PC)

Progrès en défensive

MONTREAL (PC) Lorsqu'il analyse les performances de son ailier droit, Perron pense surtout à son rendement à l'attaque et il tient à préciser que Lemieux a accompli des progrès immenses en défensive en moins d'un an.

"En zone défensive, il s'est amélioré de 100 pour cent par rapport à l'an dernier", dit-il.

Lemieux est parfaitement d'accord...

"Dès que tu accèdes à la Ligue nationale — à moins que tu sois un joueur inspiré comme Gretzky ou Mario Lemieux —, il faut que tu apprennes à jouer dans les deux sens de la patinoire, explique-t-il. Il faut que tu saches te replier en défensive.

"Ca altère un peu ta façon de jouer et de penser, c'est sûr, et ça t'enlève un peu de 'punch' à l'attaque. Mais pour un professionnel, ç'est primordial.

D'autant plus quand tu joues pour le Canadien", ajoute-t-il avec un brin de fierté.

Lemieux admet être un joueur transformé depuis qu'il doit composer avec les conseils et les impératifs de Jean Perron.

"C'est devenu important pour moi de bien jouer défensivement, déclare-t-il.

"Je sais que je possède ce qu'il faut pour marquer des buts et ça viendra. Mais pour l'instant, l'important c'est de prouver que j'ai une place dans la Ligue nationale. Pour jouer à Montréal, il faut être un joueur complet."

Le lot du quotidien

Avant d'entamer la saison 1986-87, Lemieux avait disputé un grand total de 19 matches avec le Canadien en saison régulière. Rien pour se vanter, surtout quand on a amassé deux buts et quatre passes...

"Contrairement à ce que l'on peut penser, je ne me suis pas fait d'illusions après la conquête de la coupe Stanley, remarque le principal intéressé.

"Pendant le camp d'entraînement, j'avais un poste à gagner comme toutes les autres recrues, et je le savais.

"Après les séries, le début de saison m'a semblé pénible. En ce moment, je vis le lot de tous les travailleurs, mais j'apprends vite.

"Tout ce que je demande, c'est que l'équipe gagne, que je connaisse du succès... et que j'aie assez de temps de glace."

Suspension de 42 jours

McEnroe veut se reposer

LONDRES (AP) — John McEnroe a entrepris lundi une suspension de 42 jours et il compte en profiter pour se reposer après avoir joué presque sans interruption depuis son retour en août, après une période d'arrêt volontaire de six mois.

Mis à l'amende pour une valeur de $4,100 a l'omnium de Paris, ce qui lui a fait dépasser la limite acceptable de $10,000, McEnroe ne disputera plus qu'un seul tournoi, d'exhibition, à Atlanta, en 1986.

Le Newyorkais de 27 ans, qui a épousé l'actrice Tatum O'Neal en juin, un mois après qu'elle ait donné naissance à un fils, a disputé son dernier match du calendrier régulier dimanche, et il a gagné le championnat de double du tournoi de Wembley, en compagnie de Peter Fleming. En simple, il a perdu contre l'Australien Pat Cash dès la première ronde.

"Ce fut une année excitante, mais plus dans ma vie privée que professionnelle, a souligné McEnroe, mais je m'attends à faire mieux sur les courts l'année prochaine".

Depuis son retour, il a gagné quatre tournois, à Los Angeles, San Francisco, Scottsdale, en Arizona, et Anvers, en Belgique (tournoi de la communauté européenne). Ces succès lui ont permis de remonter au 12e rang mondial mais il estime avoir mal planifié son retour.

"J'avais oublié comment assurer mes victoires et j'avais perdu trop de poids", a-t-il souligné. Autre chose: "Ca ne serait pas une bonne idée de disputer autant de tournois dans le futur. C'est une chose que j'ai apprise, je ne peux plus jouer pendant quatre, cinq ou six semaines consécutives, comme il y a cinq ans".

Il compte préparer son calendrier avec soin et envisage d'entreprendre la saison 1987 aux Internationaux australiens en janvier... s'il n'est pas fatigué.

On a demandé à McEnroe comment il appréciait évoluer devant son épouse et son bébé, qui suivent son jeu des estrades.

"J'ai été un peu distrait au début quand les gens prenaient des photos, mais plus maintenant, dit-il. Kevin s'est surpassé.

ASSISTEZ AU MATCH

NORDIQUES
WASHINGTON capitals
SAMEDI
29 NOVEMBRE
AU COLISEE DE QUEBEC
32,00$ PAR PERSONNE
Comprenant: transport et billet
(galeries 16,00$)

LE 6 DECEMBRE
Au Colisée de Québec
32,00$ PAR PERSONNE
comprenant: transport, billet (galeries 16,00$).

LE 14 DECEMBRE
Au Colisée de Québec
32,00$ PAR PERSONNE
comprenant: transport, billet (galeries 16,00$).

Une collaboration
progrès-dimanche
LE QUOTIDIEN
CKRS RADIO 59
Liqueurs Saguenay,
Agence de voyages Gilbert.
autocars Jasmin inc. UNICARS

Possibilité de réservation de groupe
(étudiants, compagies...)
INFORMATIONS:
Epicerie
J.-Yves Girard
545-0235

Rapido

Tournoi des Chevaliers

La prochaine édition du tournoi de hockey des Chevaliers de Colomb sera disputée du 26 au 29 mars, à Jonquière. Daniel Fillion vient d'être nommé coordonateur du tournoi. Il remplace Lionel Pagé et travaillera en compagnie de Jacques Girard. Par ailleurs, quelques responsables de l'activité organisent un voyage aux Iles de la Madeleine. Chaque année, une formation de cet endroit se rend au tournoi des Chevaliers. On a donc décidé de lui rendre la pareille. Le départ du voyage aura lieu le 3 décembre et le retour se fera le 8 décembre. Le périple a pour but premier de jouer au hockey et les intéressés doivent rejoindre Lionel Pagé (548-3246) ou Fernand Décoste. Etre Chevalier n'est pas obligatoire. Finalement, une dégustation de bière, vin et fromage sera présentée le 29 novembre, à la salle des Chevaliers, à Jonquière. Tous les profits iront au tournoi de hockey. Les billets sont disponibles à la salle.

Quilles à Sacré-Coeur

Durant la dernière semaine, le meilleur simple aux petites quilles au centre Sacré-Coeur de Chicoutimi a été enregistré par Ginette Bélanger. Elle a roulé 224, tandis que Henriette Murray offrait un triple de 522. Chez les hommes, Denis Imbeault a joué une partie de 202 et Richard Imbeault un triple de 509. Aux grosses quilles, Cyrille Dubé a terminé un match avec un score de 233. Michel Lévesque, pour trois parties, a totalisé 608. Dans le circuit féminin, Denise Boudreau a réalisé un match de 207 et Nancy Savard a conclu son triple par un beau 529.

Bris à Pré Vert

En raison d'un bris au système d'ordinateur, l'hippodrome Pré Vert de Jonquière n'a pas été en mesure de présenter son programme habituel de courses, dimanche après-midi. Les ennuis étant maintenant du passé, la même carte de courses sera reprise demain soir.

Tournoi atome

Au cours d'une récente réunion, le tournoi de hockey atome de Chicoutimi s'est donné un nouveau bureau de direction. Réal Saint-Onge a accepté un second mandat à la présidence. Il travaillera, durant les prochains mois, en compagnie d'Alain Rénald (vice-président), Michel Girard (trésorier), Nicole Simard (responsable du hockey mineur), Ginette Fillion (secrétaire-régistraire), Yves Bolduc (publiciste), Olivier et Lucette Tremblay (hébergement), Gérard Tremblay (protocole), Carole Tremblay (hôtesses) et Egide Boudreau (responsable des arbitres). Le tournoi atome sera disputé du 12 au 18 janvier 1987.

Tir à l'arc

La Ligue régionale de tir à l'arc a ouvert sa nouvelle saison, dimanche, en présentant une épreuve qui a permis d'évaluer la force de toutes les équipes. Le circuit regroupe sept formations et 37 participants. Chaque club compte cinq joueurs réguliers et un substitut qui doit être identifié. Dimanche, la rencontre a permis d'établir la valeur de chaque joueur. Les résultats obtenus serviront de base aux prochaines étapes. Par exemple, si un archer a réussi un pointage de 240, en fin de semaine, et qu'il obtient 250, dans une semaine, il aura gagné dix points. La prochaine compétition sera disputée dimanche, au collège de Chicoutimi. Les frais d'inscription au circuit sont de $10.00.

Clinique d'officiels

Parlant de tir à l'arc, une clinique d'officiels sera présentée le 22 novembre, au Cégep de Chicoutimi. De niveau provincial, elle sera sous la responsabilité de Sylvio Beauregard. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire ou obtenir plus de détails en appelant Daniel Jean (547-5385) ou en composant le 544-4832.

Coupe Sagamie

La remise de la Coupe Sagamie 1986 aura lieu le vendredi 21 novembre, à 18 heures, à l'hôtel Cascades d'Alma. C'est à cette occasion que seront connus les noms du champion et de la championne de la dernière saison régionale de courses à pied. Des médailles seront remises aux trois premiers de chaque catégorie. Un cocktail précèdera le souper.

Ligue Mode et Sport

Le CRTC et le club Saguenay ont remporté leur duel, samedi, au sein de la Ligue de tennis Mode et Sport. Le CRTC a défait La Baie SPI 7-4 tandis que le club Saguenay a blanchi le Mode et Sport 10-0. Au classement, le club Saguenay domine avec 25 points, quatre de plus que le CRTC. La Baie SPI (18 pts) et le Mode et Sport (6 pts) ferment la marche. Individuellement, Michel Tremblay est premier avec 6 points, un de mieux que Réginald Soucy, Marc Tremblay, Marc Bernard et Laval Perron.

Basket-ball féminin

L'équilibre n'est certes pas la principale qualité de la Ligue de basket-ball mineur du Saguenay-Lac-Saint-Jean si on en juge par les résultats des derniers matchs. Ainsi, les benjamines du Club de basket-ball de Chicoutimi ont écrasé Arvida 84-15 au cours d'un match où Kathy Gleeton a marqué 26 points à elle seule. Chez les cadettes, les Jeannoises d'Alma n'ont eu aucun mal à défaire le Lycée du Saguenay 74-34; cette même équipe a ensuite goûté à la médecine du 71 d'Arvida qui l'a vaincue 107-33. A noter, la contribution offensive de Nathalie Girard (24 points), des Jeannoises, et de Lise Paradis (36 points), du 71.

Mont Bélu

La campagne de vente de billets de saison pour fréquenter le centre de ski Mont Bélu, à La Baie, est en cours.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au service des loisirs de la ville, au numéro 544-6851.

A compter du 29 novembre, durant les fins de semaine, les gens pourront se rendre au centre de ski pour acheter leur billet de saison. Un prix réduit est en vigueur jusqu'au 14 décembre.

Cette saison, le centre s'est enrichi d'un deuxième remonte-pente, en l'occurrence un télé-siège capable de monter 1,200 personnes à l'heure.

Déjà, le vieux remonte-pente avait une capacité de 700, ce qui, au total, rend ces équipements capables de transporter 1,900 skieurs à l'heure..

Salon plein air

Le Groupe sport et plein-air de la polyvalente Jonquière organise, pour jeudi prochain, un mini-salon de plein-air présenté dans la cafétéria de l'école. Plusieurs boutiques de sport y seront représentées. C'est entre 9h30 et 11h.

Du renfort à New York

Les Rangers de New York ont rappelé deux joueurs de leur filiale de New Haven, de la Ligue américaine de hockey.

Il s'agit de l'ailier gauche Mike Donnelly et de l'ailier droit Mike Siltala.

En onze matches à New Haven, Donnelly a marqué quatre buts et récolté quatre passes.

Siltala a de son coté enfilé 13 buts et amassé six passes en 17 parties.

Mazzilli règle son cas

Le joueur de premier but Lee Mazzilli a signé un nouveau contrat d'une saison avec les Mets de New York de la Ligue nationale de baseball.

Les termes de l'entente non pas été dévoilés.

Mazzilli était éligible au statut de joueur autonome, mais ne s'en est pas prévalu.

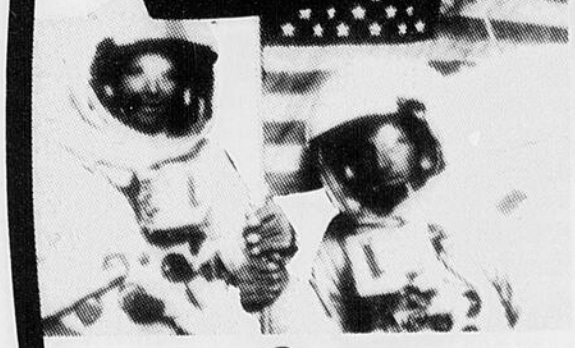
Dwyer signe

Le voltigeur Jim Dwyer a signé un nouveau contrat d'une saison avec les Orioles de Baltimore, de la Ligue américaine de baseball.

Dwyer, 36 ans, a présenté une moyenne au bâton de .244 l'an dernier avec les Orioles.

LE CINÉMA QUATRE SAISONS

ce soir 20h00



LA CONQUÊTE DES ÉTOILES

(Space)

Le premier vol d'un spoutnik soviétique sème la panique à Washington.

Télévision Quatre Saisons

CFRS-TV SUPER 4 CÂBLE 7

SEMAINE MICHELIN CHEZ

LES PNEUS R. GUAY LTEE

En vedette cette semaine: le MICHELIN XM-S1, tout un pneu d'hiver!



MICHELIN XM-S1

- Blocs bien découpés et indépendants qui mordent dans la neige
- Évacuation rapide de la neige et de l'eau pour un maximum d'adhérence
- Flanc blanc, adapté au style des voitures nord-américaines



dimension P155/80R13

notre prix $75.93

MICHELIN
Parce que les pneus, c'est important.

D'autres dimensions sont aussi offertes à prix spécial. Venez nous voir!

LES PNEUS R. GUAY LTÉE

UNIPNEU

VISA MASTER CARD

2560, Dubose, Route 170, Jonquière
548-8253 SANS FRAIS 1-800-463-9136
• Equilibrage électronique • Installation • Parallélisme

Lundi-vendredi 8h00-12h00 13h00-17h00
Samedi 8h00-12h00

Performance de sept buts

Tremblay secoue de la poussière

CHICOUTIMI (SE) - En présentant une performance extraordinaire, dimanche soir, sur le dos des Bisons de Granby, Patrice Tremblay a soufflé un peu sur la poussière qui a envahi les archives des Saguenéens de Chicoutimi au cours des dernières années.

«Archives», c'est un bien grand mot. Au bureau du club local, on ne retrouve pratiquement plus rien qui rappelle les premiers moments de l'aventure du hockey junior à Chicoutimi. Il y a quelques années, entre deux règnes, tout a été jeté. Les noms du passé ont perdu leur place.

Les sept buts de Patrice Tremblay raniment justement le souvenir d'un fin marqueur: Sylvain Locas.

En comptant sept fois durant la soirée dominicale, Tremblay a répété un exploit de Locas. Il a égalé, pas battu, une marque d'équipe.

Durant une rencontre de la saison 1975-76, Sylvain Locas a lui aussi réussi sept buts pour le compte des Saguenéens de Chicoutimi.

A la fin du calendrier régulier, Locas se retrouvait d'ailleurs au premier rang



Serge Emond

des pointeurs de la Ligue junior majeur du Québec. 80 buts et autant de passes le placaient sur un même pied que Richard Dalpé, alors avec les Draveurs de Trois-Rivières.



PATRICE TREMBLAY... a déplacé la poussière sur les «archives» des Saguenéens, suite à sa performance de sept buts, dimanche dernier.

(Photo: Steeve Tremblay)

Sylvain Locas avait 17 ans. Pendant quelques années, ses sept buts durant un seul match lui ont permis de détenir ce record de la LHJMQ en compagnie de Guy Lafleur. En 1970-71, dans l'uniforme des Remparts de Québec, celui qui allait devenir un joueur de premier plan pour le Canadien de Montréal avait conclu une partie avec autant de brio.

En 1979-80, Normand Aubin, alors avec les Castors de Sherbrooke, est grimpé juste un peu plus haut que Locas et Lafleur. Il a compté huit fois dans un match, ce qui représente toujours un record dans la LHJMQ.

Locas, comme Aubin, n'a jamais donné suite à tous les espoirs générés par ses années de hockey junior. Il n'a même pas terminé sa carrière dans la LHJMQ à Chicoutimi. Son dernier match, il l'a joué avec les Castors de Sherbrooke.

Depuis, Sylvain Locas a probablement passé plus de temps en Europe qu'au Québec.

Et le héros de dimanche? Au lendemain de son exploit, Patrice Tremblay a eu droit à une journée de congé. Sept filets en une seule soirée, ça vaut bien un petit repos.

Pointes de plume--A force de fouiller dans les chiffres, on déniche toujours certains éléments remarquables. En grattant, hier, les records pour le nombre de passes et de points dans un seul match des Saguenéens sont apparus à leur tour. L'an passé, Jean-Marc Richard a établi une nouvelle marque du club en collectionnant huit mentions d'assistance dans une seule rencontre...

Pour trouver le joueur le plus productif en une seule partie dans l'histoire du club, il faut chercher beaucoup plus profondément. Il faut reculer jusqu'à la saison 1974-75 et aux onze points de Marc D'Amico...

Une vrai puits de savoir...



SYLVAIN LOCAS... a aussi réussi sept buts lors de la rencontre de la saison 1975-76



MARC D'AMICO — Onze points dans un match en saison 1974-75.

En bref

CHICOUTIMI (SE) - Les dirigeants de la Ligue de hockey junior majeur du Québec présentent une conférence d'information, aujourd'hui, à Montréal. Ils annonceront alors la nouvelle formule de sélection pour les joueurs par excellence de chaque mois.

En plus, le président Gilles Courteau dévoilera l'association entre son circuit et le réseau de télévision TVSQ. Celui-ci présentera des matches de la LHJMQ au petit écran. C'est pour la région de Montréal...

Parlant de la métropole, Gaston Drapeau est là depuis hier soir. Il a assisté au match entre le Titan de Laval et les Chevaliers de Longueuil et participera à la rencontre de presse d'aujourd'hui.

Après avoir fait du téléphone, l'entraîneur des Saguenéens a décidé de se rendre sur le terrain. Il a toujours en tête d'effectuer des transactions. Le traditionnel match du lundi soir à Laval est l'occasion rêvée pour rencontrer les représentants de tous les clubs de la LHJMQ. Le lundi soir, ça jase fort à Laval...

24 heures après l'impressionnante victoire des Saguenéens sur Granby, Patrice Tremblay, Martin Leroux, Daniel Maurice et Yves Gaucher ont pris les choses plus tranquillement. Chacun n'est pas au sommet de sa forme...

En l'absence de Drapeau, le soin de diriger l'entraînement des Saguenéens appartient à Laval Leclerc...

Patinage artistique provincial

11 patineurs qualifiés

par Bernard Larouche

CHICOUTIMI (BL)- Onze patineurs et patineuses de la région se sont qualifiés, en fin de semaine, pour les prochains championnats provinciaux de patinage artistique, prévus du 27 au 30 novembre, à Jonquière.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean a récolté trois médailles d'or lors de ces qualifications qui se voulaient aussi les championnats de l'Est du Québec, tenus à Drummondville.

Isabelle Thibeault, du club Perce-Neige de Chicoutimi, et Sylvie Desbiens, d'Alma, ont remporté l'or chez les juvéniles C. Annie Thomassin, de Chicoutimi, a fait de même chez les pré-juvéniles.

Dans la catégorie novice, Suzie Gagnon, de Jonquière, et Julie Lévesque, de Chicoutimi, ont mérité une médaille d'argent.

Les six autres patineurs qualifiés ont monté sur la troisième marche du podium. Ce sont Catherine Bhérer, de Normandin, et Julie Gravel, de Jonquière, chez les prénovices; Rachel Desbiens, d'Alma, chez les novices; François Fortin, de Jonquière, chez les préjuvéniles; Caroline Boivin, de Kénogami, chez les juvéniles B et Audrey Girard, de La Baie, chez les juvéniles C.

Une trentaine de patineurs ont représenté la région à Drummondville. Les championnats de l'Est du Québec ont regroupé près de 250 athlètes.

Hockey

Sutter blessé

ST. LOUIS (AP) — Brian Sutter, capitaine des Blues de St-Louis, devra subir des radiographies exploratoires à l'épaule gauche, afin de déterminer la gravité d'une blessure subie samedi dernier.

Les premières radiographies se sont avérées négatives, mais Sutter souffre tout de même encore beaucoup, selon le porte-parole des Blues.

Sutter, victime d'une fracture à cette même épaule, la saison dernière, a été frappé durement par Jack O'Callahan des Blackhawks de Chicago. Bien que protégé par un équipement spécial, le coup a été assez violent pour que les muscles de l'épaule ne puissent supporter l'impact de la mise en échec.

Lacombe rappelé

BUFFALO (AP) — Les Sabres de Buffalo ont décidé de procéder à plusieurs modifications à leur formation, en vue de remettre l'équipe sur le chemin de la victoire.

Les Sabres ont rappelé deux joueurs de leur filiale de Rochester: l'attaquant Normand Lacombe et le défenseur Dave Fenyves.

Pour leur faire place dans l'alignement, ils ont cédé à Rochester les défenseurs Jim Hofford et Shawn Anderson.

Les Sabres ont subi quatre défaites consécutives sous la férule de leur nouvel entraîneur-chef Craig Ramsey.

Gala de la distinction du Mérite sportif québécois

Jimmy Waite mis en nomination

CHICOUTIMI -- L'excellente prestation de Jimmy Waite comme gardien de buts de l'équipe qui défendait les couleurs du Québec au Championnat mondial midget, en janvier, à Verdun, lui a valu d'être mis en nomination au Mérite sportif québécois.

Waite, un gars de Sherbrooke qui s'aligne cette saison avec les Saguenéens de Chicoutimi, est en effet associé à Pierre Turgeon, des Bisons de Granby, dans la liste des mises en nomination au titre de coéquipier de l'année.

Les deux ont excellé au championnat mondial remporté par l'équipe du Québec. Cette même formation est d'ailleurs en nomination au titre d'équipe de l'année.

Dans la catégorie des coéquipiers, les athlètes de six disciplines ont été mis en nomination. On en retrouve en patinage artistique et de vitesse, en nage synchronisée, en handball, en baseball et, bien sûr, en hockey.

Cette année, le Gala de distinction du Mérite sportif aura lieu le jeudi 11 décembre,



Benoît Munger

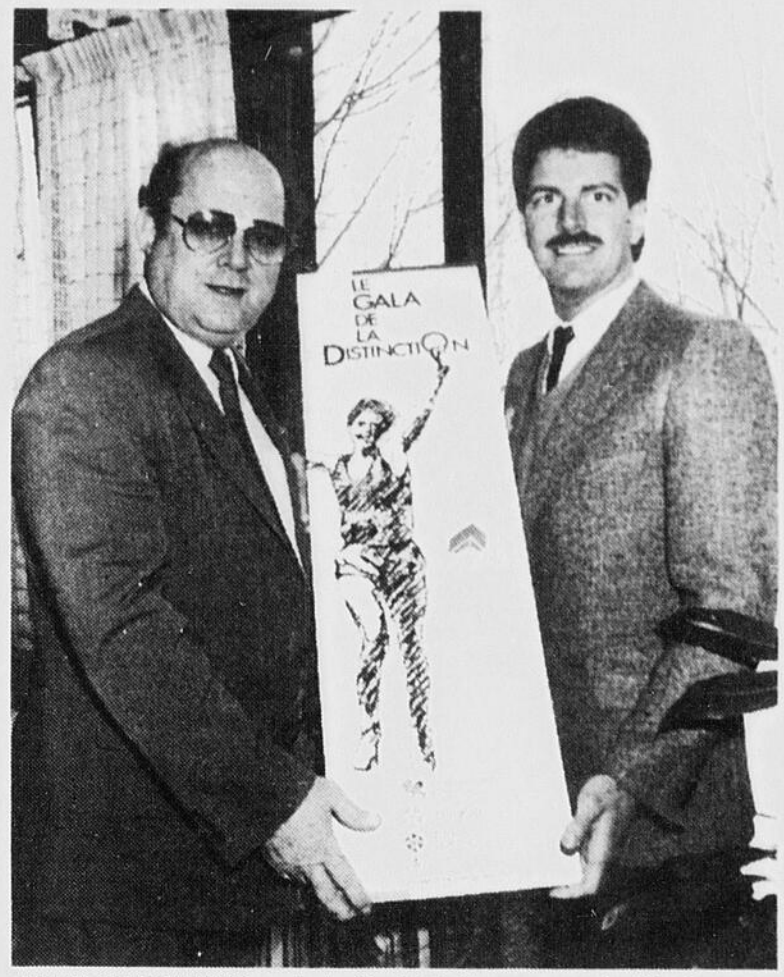
au Grand Hôtel de Montréal. Selon le directeur général adjoint de la Société des sports du Québec, Jean Dussault, qui était de passage au Saguenay, hier, l'accent sera mis sur les athlètes: «On va faire ressortir de façon plus éclatante le sport amateur», promet-il

Par le passé, a rappelé Dussault, la Société a été la cible de critiques parce que ce gala laissait bien peu de place aux athlètes. C'est, en fait, le spectacle de variétés, animé par les commentateurs sportifs de Radio-Canada, qui prenaient toute la place.

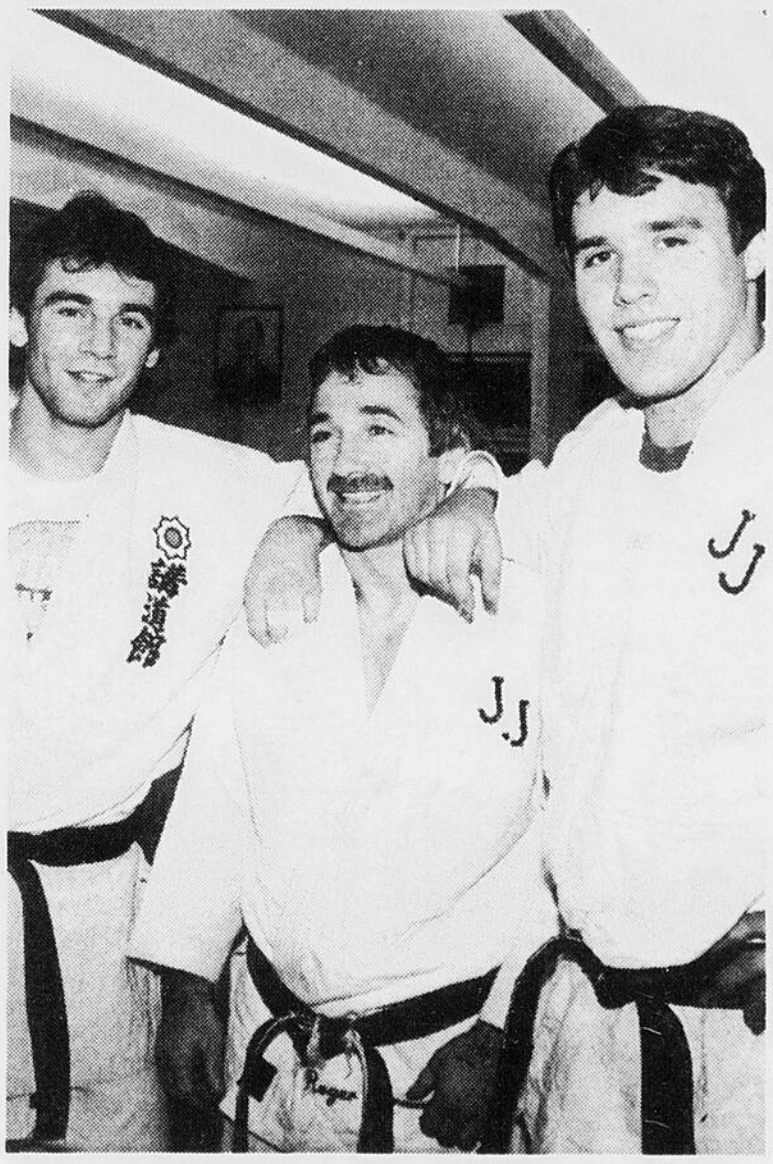
Ce facteur, allié au fait que les ressources financières ne sont plus les mêmes, a amené la Société des sports à trouver un autre diffuseur pour le gala, en l'occurrence Radio-Québec. Diffusée le 11 décembre à 20 heures, cette émission spéciale sera animée par Michel Beaudry et Elisabeth Gagnon, avec la complicité de l'imitateur Pierre Verville. Le réalisateur, Robert Desfonds, promet de faire mieux connaître les athlètes mis en nomination.

C'est au cours de cette soirée que sera nommé l'athlète québécois de l'année. Sont en nomination, Guillaume Leblanc, marcheur olympique, Howard Grant, boxeur, Jean-Marc Chouinard, escrimeur, Clark Davis, lutteur olympique, Pierre Harvey, fondeur, et, dernier mais non le moindre, André Viger, marathonien en fauteuil roulant.

Des nombreux athlètes en nomination, pas un seul ne vient de la région. Seul Jimmy Waite a un lien quelconque avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean qui avait fait meilleur figure l'an passé avec trois nominations, soit l'haltérophile Langis Côté, la kayakiste Alexandra Barré et le club de handball de Dolbeau.



JEAN DUSSAULT..., de la Société des sports du Québec, est passé au Saguenay, hier, pour donner les grandes lignes de ce que sera le prochain Gala de la distinction du Mérite sportif québécois. Dussault, à gauche, est en compagnie de François Guillemette, représentant Texaco, principal commanditaire de l'activité. (Photo: Steeve Tremblay)



AUX ETATS-UNIS- Luc Hovington, Marc Bergeron et l'entraîneur Roger Tremblay (au centre) partent ce soir pour les Etats-Unis. En plus de Jean-Pierre Cantin (absent sur la photo), ces trois membres du club Judoka de Jonquière doivent participer au US Open de judo, à Colorado Springs.

(Photo: Karl Tremblay)

US Open de judo

Trois Jonquiérois y seront

JONQUIERE (BL)- Trois membres du club Judoka de Jonquière passeront dans les ligues majeures de leur discipline, en fin de semaine, alors qu'ils se rendront à Colorado Springs, aux Etats-Unis, afin de participer au prestigieux US Open.

Pour l'occasion, Jean-Pierre Cantin, Marc Bergeron et Luc Hovington seront accompagnés de leur entraîneur, Roger Tremblay. Sept autres judokas complètent la délégation canadienne.

«On ne se conte pas de peur. On ne va pas là pour revenir avec des médailles mais bien pour l'expérience», assure un entraîneur réaliste.

Et l'expérience risque d'être enrichissante puisque les épreuves de la fin de semaine regrouperont quelques-unes des puissances mondiales du judo.

«Une vingtaine de pays ont déjà confirmé leur présence, précise Tremblay. Les meilleurs éléments du Japon, de la France, de la Hongrie et de l'Union soviétique seront présents au US Open.»



Bernard Larouche

«Le calibre sera très fort parce qu'il s'agit d'une compétition ouverte de calibre senior. Nous, on préfère envoyer nos meilleurs athlètes juniors, les plus vieux aussi dans le but de les préparer à faire le saut chez les seniors», note le Jonquiérois.

Habitués aux compétitions internationales mais chez les juniors, Cantin, Bergeron et Hovington vivront leur plus grosse aventure sportive en carrière, estime Tremblay. «Ils ont un bon bagage aux niveaux juniors national et international, mais pas chez les seniors internationaux.»

Les épreuves individuelles auront lieu vendredi et samedi. Seul Bergeron luttera le premier jour dans la catégorie des 86 kilogrammes. Une compétition par équipes couronnera le US Open, dimanche. Chaque pays participant y délèguera ses sept meilleurs éléments.

Selon Roger Tremblay, Marc Bergeron a de très bonnes chances de faire partie de la délégation canadienne.

«C'est un événement qui tombe bien parce qu'il arrive à la fin de la première misaison. Les gars seront donc prêts à affronter la deuxième partie de la saison, beaucoup plus importante en terme de compétitions», conclut l'entraîneur du club jonquiérois.

L'équipe canadienne s'envole ce soir. Elle sera de retour au pays dans une semaine.

Index-sport

- Gain du Canadien — Page 25
- Perron analyse Lemieux — Page 28
- Une mine sombre — Page 24

200 ans. Faut fêter ça!

Une commandite de vos amis Jean-Hugues et Laval Tremblay

MOLSON 1786·1986 200 ans d'excellence

SOUPER MODE «MODE CAZZA» 545-6336 RESTAURANT LA FONDUE MERCREDI, 19 NOVEMBRE 19h00

OUI!



GENS DE L'ÂGE D'OR C'EST VOTRE FÊTE À LA BAIE

Profitez d'un RABAIS DE 15%

Sur presque tous* les articles en magasin, le mercredi 19 novembre

Il vous suffit d'apporter une preuve de votre âge (carte de l'âge d'or, certificat de naissance, permis de conduire, etc.) et de passer la journée du mercredi 19 novembre à magasiner.

***Exceptions:**

Tabac, nourriture, produits pharmaceutiques, produits de beauté, gros électroménagers et fours à micro-ondes de toutes marques, appareils stéréo, téléviseurs, ordinateurs y compris ceux du rayon 762, appareils vidéo électroniques, certificats-cadeaux, ainsi que les services aux clients, Slick, Voyages American Express, entreposage des fourrures et emballage-cadeau.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie

• Chicoutimi, lun. a mer., 9h30 a 17h30, jeu. et ven., 9h30 a 21h, sam. 9h a 17h

• Place du Royaume a Chicoutimi 545-3160

la Baie